



PNUD Guinée  
Maison Commune  
Corniche Coleah Lansébounyi  
B.P.222, Conakry GUINEE

Novembre 2018

**Evaluation finale (TE) du Projet  
Renforcement de la résilience des moyens  
d'existence des communautés agricoles face  
au changement climatique dans les préfectures  
guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali  
(REMECC-GKM- PIMS : 4615 ; ID : 00085594)**

**RAPPORT D'ÉVALUATION**

**Thierno Oumar DIALLO**

**Ing. Eaux & Forêts**

Environnement et R. Naturelles

Koloma 2 Conakry – R.GUINEE

E-mail : [d.thiernoumar@gmail.com](mailto:d.thiernoumar@gmail.com)

Tél : 224 620271512

**Expert National**

**Drissa SOULAMA, M. Sc.**

Environnement et Ressources en eau

02 BP 5425 Ouagadougou, Burkina Faso

Email: [drissa.soulama.ds@gmail.com](mailto:drissa.soulama.ds@gmail.com)

Tel : 00226 70 13 36 21

**Expert International**

## TABLE DES MATIERES

<b>i. Page d'introduction.....</b>	<b>5</b>
<b>ii. Résumé .....</b>	<b>6</b>
ii.1. Tableau de résumé du projet .....	6
ii.2. Description du projet.....	7
ii.3. Tableau des notations de l'évaluation.....	8
ii.4. Résumé des conclusions, des recommandations et des enseignements.....	8
<b>iii. Acronymes et abréviations .....</b>	<b>10</b>
<b>1. Introduction.....</b>	<b>12</b>
1.1. Objectifs de l'évaluation.....	12
▪ Contexte et Justification.....	12
▪ Objectifs poursuivis et approche recommandée .....	12
1.2. Champ d'application et méthodologie.....	13
▪ Champ d'application.....	13
▪ Méthodes d'investigation et outils de collecte de données .....	13
▪ Phasage de l'intervention.....	15
1.3. Structure du rapport d'évaluation .....	16
<b>2. Description et contexte de développement du projet.....</b>	<b>17</b>
2.1. Le gradient agro climatique de la Guinée .....	17
2.2. Démarrage et durée du projet .....	18
2.3. Problèmes que le projet visait à régler .....	18
2.4. Objectifs immédiats et de développement du projet.....	19
2.5. Indicateurs de base mis en place .....	21
2.6. Principales parties prenantes .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.7. Résultats escomptés.....	24
<b>3. Conclusions.....</b>	<b>29</b>
3.1. Conception/Formulation du projet .....	29
▪ Analyse ACL/du cadre des résultats (Logique/stratégie du projet; indicateurs) .....	29
▪ Hypothèses et risques .....	31
▪ Enseignements tirés des autres projets pertinents.....	38
▪ Participation prévue des parties prenant.....	40
▪ Approche de réplification .....	43
▪ Avantage comparatif du PNUD .....	43

▪ Les liens entre le projet et d'autres interventions au sein du secteur.....	44
▪ Modalités de gestion.....	44
<b>3.2. Mise en œuvre du projet.....</b>	<b>46</b>
▪ Gestion adaptative (modifications apportées à la conception et résultats du projet lors de la mise en œuvre).....	46
▪ Accords de partenariat (avec les parties prenantes pertinentes impliquées dans le pays/la région) .....	47
▪ Commentaires relatifs aux activités de suivi et d'évaluation utilisées dans le cadre de la gestion adaptative.....	48
▪ Financement du projet .....	49
▪ Suivi et évaluation : conception à l'entrée et mise en œuvre (*) .....	49
▪ Coordination au niveau de la mise en œuvre et de l'exécution avec PNUD et le partenaire de mise en œuvre (*) et questions opérationnelles. ....	53
<b>3.3. Résultats du projet .....</b>	<b>53</b>
▪ Résultats globaux (réalisation des objectifs) (*).....	53
▪ Pertinence (*).....	56
▪ Efficacité et efficacité (*).....	57
▪ Appropriation par le pays.....	63
▪ Intégration.....	63
▪ Durabilité (*).....	65
▪ Impact.....	68
<b>4. Conclusions, recommandations et enseignements .....</b>	<b>69</b>
4.1. Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet	69
4.2. Mesures visant à assurer le suivi ou à renforcer les avantages initiaux du projet.....	69
4.3. Propositions relatives aux orientations futures favorisant les principaux objectifs .....	70
4.4. Les meilleures et les pires pratiques concernant la pertinence, la performance et la réussite	71
▪ Les meilleures pratiques du projet concernant la pertinence, la performance et la réussite du projet.....	71
▪ Les pires pratiques du projet concernant la pertinence, la performance et la réussite du projet.....	73
<b>Annexes.....</b>	<b>75</b>
A. Termes de référence de la mission .....	75
B. Itinéraire de la mission .....	84
C. Liste des personnes interrogées.....	86
D. Résumés des visites de terrain.....	87

F. Tableau des questions d'évaluation .....	90
G. Questionnaire utilisé et résumé des résultats .....	97
▪ Outil 1. Efficacité de progression vers les résultats escomptés .....	97
▪ Outil 2. Cliché d'Evaluation /approche de MEO Globale .....	103
▪ Outil 3 : Questionnaire ménage .....	109
K. Formulaire d'acceptation du code de conduite du consultant en évaluation .....	117

## LISTE DES FIGURES

Figure 1: Nombre d'enquêtés investigués par Régions et préfectures d'intervention du projet .....	14
Figure 2: Carte visualisant les zones Agro climatiques de la Guinée .....	17
Figure 3: Importance accordée aux domaines de résultats lors de la formulation du projet (grilles METT et AMAT) .....	29
Figure 4: Importance accordée aux maillons critiques de la chaine des résultats du projet (grille ROTI) .....	30
Figure 5: Résultats globaux du projet .....	54
Figure 6: ratio homme femme pour l'appui aux exploitations agricoles .....	64
Figure 7: Activités socioéconomiques et sources de revenus des populations ayant bénéficié de l'appui du projet.....	66

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Principaux risques correspondants aux grands axes stratégiques du projet .....	33
Tableau 2 : Domaines de risques identifiés et stratégies d'atténuation correspondantes lors de la formulation du projet .....	35
Tableau 3: Scores d'efficacité dans l'exécution du projet obtenus par l'analyse des paramètres ROTI .....	58
Tableau 4: Bilans financiers et techniques du projet .....	58
Tableau 5 : situation d'ensemble de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience du projet22.....	61
Tableau 6 : situation d'ensemble de la durabilité du projet .....	67

## i. Page d'introduction

Titre du projet	Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés agricoles face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali	
ID de projet du FEM (PIMS) :	4692	
ID de projet du PNUD :	00085594	
Calendrier de l'évaluation	- Livrable 1 : Rapport initial	- 10 Aout. 2018
	- Livrable 2 : Conclusions initiales	- 20 Aout. 2018
	- Livrable 3 : Projet de rapport final	- 25 Septembre. 2018
	- Livrable 4 : Rapport final	- 17 Novembre 2018
Pays :	Guinée Conakry	
Région :	Afrique	
Résultats UNDAF :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de la bonne gouvernance</li> <li>- croissance économique et opportunités en matière de moyens d'existence et de revenus pour tous</li> </ul>	
Domaine focal	Adaptation au Changement Climatique	
+Objectifs FA, (OP/SP) :	16005-Protéger le secteur agricole et les communautés rurales vis-à-vis des effets négatifs du changement climatique.	
Objectif spécifique	00085594-Renforcement de la Résilience des Moyens d'Existence	
Agence d'exécution	01392-PNUD Guinée Conakry	
Autres partenaires participant au projet:	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts(MEEF)</li> <li>- FEM : institution de financement sous son portefeuille de changement climatique</li> </ul>	
Membres de l'équipe d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Drissa SOULAMA, Expert International, chef de mission</li> <li>- Thierno Oumar DIALLO Consultant National</li> </ul>	
Remerciements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'équipe d'évaluation, remercie, les autorités Guinéennes et le PNUD Guinée Conakry qui ont créé les conditions propices aux travaux de l'évaluation. Nos remerciements vont également à l'endroit du Programme Environnement et Développement Durable et à l'Unité de Coordination du projet à Labé, aux autorités Régionales et préfectorales de Boké et Labé et aux populations résidentes dans les zones d'intervention du projet. Nous remercions tous les partenaires et bénéficiaires du projet qui se sont prêtés aux différentes investigations.</li> </ul>	

## ii. Résumé

### ii.1. Tableau de résumé du projet

Titre du projet :	<b>Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés agricoles face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali</b>		
ID de projet du FEM :	4692	Date d'approbation du PIF	<u>29 Nov. 2011</u>
ID de projet du PNUD :	00085594	Date d'approbation du Prodoc/CEO ER	17 Avril 2013
ATLAS Business Unit	GIN 10	Date de signature du Prodoc	20 Nov. 2013
Pays :	Guinée	Date de recrutement du Coordonnateur	1 <sup>er</sup> juillet 2014
Région :	Afrique	Date de l'atelier de lancement du projet	19 Août 2014
Domaine focal :	Adaptation au Changement Climatique	Date de Démarrage	1 <sup>er</sup> 23 /08/2014
Objectifs FA, (OP/SP) :	16005- Protéger le secteur agricole et les communautés rurales vis-à-vis des effets négatifs du changement climatique.	Date de la première réunion du Comité Pilotage	Février 2015
Agence d'exécution :	PNUD	Date de recrutement du personnel d'appui	octobre-décembre 2014
Autres partenaires participants au projet :	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts	Date de la revue à mi-parcours	31 octobre-24 novembre 2016
		Date de clôture (opérationnelle) :	Proposée : 31 déc. 2018 Réelle: 31 déc. 2018
<b>Financement du projet</b>	<b>A l'approbation (US\$)</b>	<b>A mi-parcours (US\$)</b>	<b>A la fin du Projet (US\$)</b>
<b>FEM</b>	3.716.364	1.184.060 <sup>2</sup>	3.716.364
PNUD	300.000	100.000 <sup>3</sup>	300.000
ETAT			
	Cash	250.000	250.000
	Nature	400000	400000
Autres cofinancements			
<b>Total cofinancements</b>	<b>950,000</b>		<b>950,000</b>
<b>Financement total du projet</b>	<b>33 .056.364</b>	<b>2.719.727<sup>4</sup></b>	<b>33 056.364</b>

<sup>1</sup> Rapport Annuel 2014

<sup>2</sup> Evaluation à mi-parcours (Tableau 9.2)

<sup>3</sup> Rapport Annuel 2015 (Tableau 9)

<sup>4</sup> Evaluation à mi-parcours (Table 5: Exécution budgétaire de 2014 à 2016 (REMECC-GKM, ATLAS))

## **ii.2. Description du projet**

Le projet de Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés agricoles face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali (REMECC-GKM) a été cofinancé par le PNUD, le FEM et le Gouvernement de la République de Guinée. Le projet a nécessité trente-trois millions cinquante-six mille trois cent soixante-quatre dollars US pour son exécution qui s'est étalée du 23 Aout 2014 au 31 Décembre 2018. Le but du projet a été de: renforcer les capacités d'adaptation des populations vulnérables dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali, au regard des risques supplémentaires posés par le changement climatique, en particulier l'intensité et la fréquence accrue de la sécheresse. A travers ce but, trois domaines spécifiques de résultats étaient visés

- Résultat 1 : Le renforcement des autorités locales et des institutions décentralisées leur permettant d'intégrer les questions de changement climatique dans les plans d'action régionaux de la PNDA à travers les plans de développement locaux (PDL), les plans annuels ou pluriannuels d'investissement (PAI/MIP) et les budgets communautaires annuels (BCA) des 15 Communautés Rurales (CR) de développement les plus vulnérables de l'espace GKM ;
- Résultat 2 : l'information agro-météorologique est produite et disséminée auprès des principaux acteurs des préfectures GKM en vue d'une agroforesterie résiliente au changement climatique ;
- Résultat 3 : Les options de subsistance communautaires sont rendues plus résilientes au climat dans les 15 CRD les plus vulnérables de Gaoual, Koundara et Mali

Ces domaines de résultats ont été déclinés en trois composantes :

- Composante 1: Les autorités locales sont rendues techniquement fortes pour promouvoir un développement local résilient au changement climatique
- Composante 2: Les systèmes d'information du changement climatique sont établis pour orienter les pratiques d'agroforesterie résilientes au changement climatique
- Composante 3: La promotion de l'agroforesterie adaptée au changement climatique est assurée dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali pour accroître la résilience des sources communautaires de subsistance.

### ii.3. Tableau des notations de l'évaluation

1 Suivi et évaluation	Notation	2.Agence d'exécution/agence de réalisation	Notation
Conception du suivi et de l'évaluation à l'entrée	6(TS)	Qualité de la mise en œuvre par le PNUD	5(S)
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation	4(MS)	Qualité de l'exécution : agence d'exécution	5(S)
Qualité globale du suivi et de l'évaluation	4(MS)	Qualité globale de la mise en œuvre et de l'exécution	5(S)
3 Évaluation des résultats	de l'agence d'exécution/agence de réalisation :	4 Durabilité	de l'agence d'exécution/agence de réalisation :
Pertinence	2(P)	Ressources financières :	2(MU)
Efficacité	5(S)	Sociopolitique :	3(MP)
Efficiences	5(S)	Cadre institutionnel et gouvernance :	4(P)
Note globale de la réalisation du projet	5(S)	Environnemental :	3(MP)
		Probabilité globale de la durabilité :	3(MP)

*Légende : (P) : Pertinent ; (S) : Satisfaisant ; (MU) : Moyennement Improbable ; (MP) : Moyennement Probable ; (MS) : Moyennement Satisfaisant ; (TS) : Très Satisfaisant ; (SO) : Sans Objet.*

### ii.4. Résumé des conclusions, des recommandations et des enseignements

Aux termes de la présente évaluation, il ressort pour l'exécution du projet, que des efforts multiples ont été consentis par les partenaires de mise en œuvre pour tendre au mieux vers les résultats escomptés du projet.

Ainsi le projet a contribué à des changements notables dans la qualité de vie (compétences, connaissances, pratiques, gains et niveau d'équipement) des populations et des structures bénéficiaires conformes à leurs besoins de résilience au changement climatique.

Un changement dans tous les domaines d'intervention visés par le projet aussi bien au niveau central/déconcentré, a été constaté. **Ainsi, au regard des rapports de suivi des constats issus des échanges avec les bénéficiaires des récoltes annuelles entières de centaines d'exploitations agricoles sont désormais épargnées grâce au modèle de sécurisation vulgarisé à travers le projet. Les rendements ont évolué souvent du simple au double ou maintenus au-dessus de 20% par rapport à la situation de référence, ce qui dénote d'une certaine efficacité des actions du projet.** Par ailleurs quelques bases ont été jetées pour l'appropriation et la pérennisation des acquis. Cela va permettre d'assurer la durabilité. Au regard des résultats observés, il est important de prévoir des phases de consolidation et ou de mise à l'échelle des acquis :



■ **Veiller à communiquer sur l'efficacité de mise en œuvre**

- veiller à communiquer davantage sur les acquis importants de ce projet cités par tous les acteurs comme une référence nationale, en diffusant auprès des partenaires clefs, les succès pour chacun des produits : cette communication qui peut prendre différentes formes allant des supports d'émissions radio et télédiffusés aux ateliers bilans, pourrait être en partie financée sur la base du reliquat budgétaire du projet ;
- diffuser et veiller à l'appropriation des approches développées comme celle utilisée pour la prise en compte du genre et sa traçabilité dans le système de suivi et évaluation du projet par les partenaires clefs. : Pour cela des financements additionnels peuvent être mobilisés auprès des projets du PNUD et de ses partenaires qui ont été identifiés comme synergiques au REMECC et qui sont en cours d'exécution dans les sites où le REMECC a opéré.

■ **Pérenniser les acquis importants du projet :**

- Veiller au renforcement des axes et domaines de résultats tangibles du projet ( prise de textes administratifs et réglementaires pour d'avantage d'allocation budgétaire à la résilience lors des délibération et arbitrage budgétaire au niveau des régions, des préfectures et des collectivités rurales ) : à l'analyse , la plupart des actions allant dans ce sens sont sans incidences financières et peuvent figurer dans le lot des mesures prioritaires des futurs programmes de coopération pays que le PNUD aura à développer avec la Guinée ;
- Diffuser les bonnes pratiques développées (sécurisation des exploitations, planification du développement sensible au changement climatique, facilitation de l'accès à l'information agro météorologique par les populations à la base, diffusion des paquets technologiques adaptés au climat etc.) en ciblant les structures et partenaires susceptibles de les mettre à l'échelle : il s'agit d'action qui du fait de leur pertinence sont susceptibles d'être retenues comme options dans d'autres projets opérant sur les mêmes sites que le projet REMECC à condition qu'une veille stratégique soit mise en place par les partenaires nationaux du REMECC.

### iii. Acronymes et abréviations

ACD	Agent de développement communal
AGIR	Appui à la gestion intégrée des ressources
CCNUCC	Convention des nations Unies sur les changements climatiques
CPD	Country Plan for Development
CR	Communes rurales (anciennement CRD)
CRD	Communes rurales de développement (aujourd'hui remplacées par les CR)
DG	Direction Générale
DNEEF	Direction nationale de l'Environnement et des eaux et Forêts
DNM	Direction Nationale de la Météorologie
DNP	Directeur National du Projet
DNPDL	Direction nationale de planification de Développement Local
DNPEDD	Direction nationale du programme Environnement et Développement Durable du Projet
FAO	Organisation des nations unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FEM	Fonds pour l'environnement Mondial
FIDA	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture
FIP/PIF	Formulaire d'Identification du Projet /Project identification form
FPPD	Fédération des Paysans du Fouta Djallon
FPMA/LCDF	Fonds des pays moins avancés
GdG	Gouvernement de Guinée
GIEC	Groupe intergouvernemental sur le Changement Climatique
GKM	Gaoual, Koundara et Mali
GLAM	Groupe Local opérationnel pour l'Assistance agro Météorologique
GTP	Groupe de Travail Pluridisciplinaire
IRAG	Institut de recherche agronomique de Guinée
MEEF	Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts
METT	Monitoring Effectiveness Tracking Tool/ Suivi de l'efficacité de gestion

NIM (NEX)	Modalités nationales de mise en œuvre
PACV	Programme d'appui aux communautés villageoises
PAIs/MIPs	Plans annuels et pluriannuels d'investissement
PANA	Programme d'Actions National d'adaptation au Changement climatique
PDL	Plan de développement local
PDLG	Plan de développement local de Guinée
PDSD	Projet de développement social durable
PNAAFA	Programme d'Appui aux Acteurs des Filières Agricoles
PNDA	Politique Nationale de développement agricole, Vision 2015
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPG	Fonds de Préparation du projet
PPIUs	Unités préfectorales de mise œuvre du projet
PRODOC	Project Document (Document de projet)
PU-APAI	Projet d'Urgence d'Appui à la Productivité Agricole
REMECC	Résilience des moyens aux changements climatiques
ROTI	Review of Outcomes to Impacts
RP	Responsable du projet
S&E	Suivi et évaluation
TdR	Termes de Référence
UGP	Unité de gestion du projet
UNDAF	United Nations Development Action Framework
URC	Unité Régionale de Coordination du PNUD

## 1. Introduction

### 1.1. Objectifs de l'évaluation

#### ■ Contexte et Justification

Face aux aléas climatiques et aux activités de l'homme, la terre et les ressources naturelles connaissent une dégradation fulgurante. Hors, les moyens d'existences des populations et l'économie de la Guinée dans une certaine mesure reposent essentiellement sur le capital « terres et/ou ressources naturelles » qui emploie au moins, à travers l'agriculture (70% de la population active), l'élevage et la foresterie.

Pour pallier au phénomène de variabilité et changement climatique, le pays a adopté plusieurs politiques et stratégies dont le PANA, dans le prolongement duquel « l'hypothèse normative est que le changement climatique soit intégré dans les plans et budgets de développement local ; que les informations agro météorologiques soient disponibles pour les activités dépendant du climat telles que l'agriculture et l'élevage, et que les agriculteurs mettent en œuvre des systèmes agricoles adaptatifs ».

Ainsi, le projet « Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés agricoles face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali-(REMECC GKM) » à évaluer s'inscrivait dans ce cadre et visait principalement :

- a) le renforcement des autorités locales et les organes décentralisés dans l'intégration des questions liées au changement climatique dans les plans d'action régionaux à travers les plans de développement local, les plans d'investissement annuels et pluriannuels et les budgets communautaires annuels ;
- b) la production d'informations agro météorologiques et la diffusion auprès des acteurs les plus concernés des préfectures de GKM concernant l'agroforesterie résiliente au climat ;
- c) l'amélioration de la résilience au climat des moyens d'existence des communautés par le biais de la promotion de l'agroforesterie.

#### ■ Objectifs poursuivis et approche recommandée

La présente évaluation vise à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent aider à améliorer la durabilité des avantages et favoriser l'amélioration globale des programmes du PNUD. Pour cela l'évaluation doit fournir des informations factuelles qui sont crédibles, fiables et utiles et articuler son analyse autour des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impacts suggérés par le PNUD et le FEM dans les grilles d'évaluation de leurs projets.

L'évaluation cherche à passer en revue toutes les sources pertinentes d'informations, telles que le descriptif de projet, les rapports de projet, notamment les rapports annuels et le rapport de suivi et les autres rapports, les révisions budgétaires du projet, les rapports sur l'état d'avancement, les outils de suivi du domaine focal du FEM, les dossiers du projet, les documents stratégiques et juridiques nationaux et tous les autres documents que l'évaluateur juge utiles pour cette évaluation fondée sur les faits.

## 1.2. Champ d'application et méthodologie

### ■ Champ d'application

La présente mission d'évaluation répond dans un premier temps à la nécessité de s'assurer de la contribution du projet aux priorités et aux programmes globaux du PNUD et du FEM ainsi que de sa conformité par rapport à leurs directives et procédures. Ces directives et procédures prévoient une mission d'évaluation finale pour les projets de moyenne envergure et ceux de grande envergure.

La pertinence de cette évaluation se justifie aussi par la nécessité de s'assurer de la cohérence du projet par rapport aux priorités nationales de développement connexes aux changements climatiques telles que répertoriées à travers le Plan d'Action National d'Adaptation au changement climatique (PANA) et telles qu'identifiées par les documents de politiques et stratégies comme le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) de la Guinée. Cette cohérence devrait être garantie par la contrepartie nationale représentée par les ministères en charge, de l'Agriculture, des Transports, de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, de l'environnement et les structures mandatées comme le Programme Environnement et Développement Durable (PEDD).

Cette mission d'évaluation trouve enfin sa pertinence dans la nécessité de s'assurer de l'adéquation de la réponse apportée aux besoins des populations et communautés à la base à la résilience au changement climatique.

A cet égard, l'évaluation s'est appuyée sur toutes les sources pertinentes d'information, fondée sur les faits. Le travail d'évaluation effectué s'est employé à :

- Apprécier la pertinence du projet par rapport au contexte national et aux priorités nationales ;
- Apprécier la stratégie de mise en œuvre adoptée ;
- Apprécier le degré de mise en œuvre du programme, son efficacité et l'efficience de sa mise en œuvre ainsi que la qualité des résultats obtenus ;
- Apprécier l'impact sur les populations et l'environnement ;
- Proposer des recommandations pour les prochaines programmations.

Ces différents éléments ont été appréciés à la lumière du cadre de résultats du projet qui s'est focalisé sur l'essentiel du modèle logique du projet.

### ■ Méthodes d'investigation et outils de collecte de données

#### - Revue documentaire

Afin de cerner le projet et son contexte d'évolution, son déroulement, ses résultats, etc., il a été procédé à une revue documentaire basée sur les documents mis à la disposition de l'équipe du Consultant par l'équipe d'exécution du projet. Il s'est agi notamment du descriptif de projet, des rapports de projet, des PIR, du rapport de la revue à mi-parcours (RMP) et d'autres rapports, comme les révisions budgétaires du projet, les rapports sur l'état d'avancement, les outils de suivi des domaines focaux du FEM, les dossiers du projet, les documents stratégiques et juridiques nationaux, les documents d'orientation globale ou sectorielle du pays et les documents de politique sectorielle (plan d'action quinquennal, ainsi que de la politique nationale de développement agricole, Vision 2015), des documents de référence du FEM, du PNUD ou des Nations Unies (UNDAF 2013-2017, CPAP 2013-2017), etc.

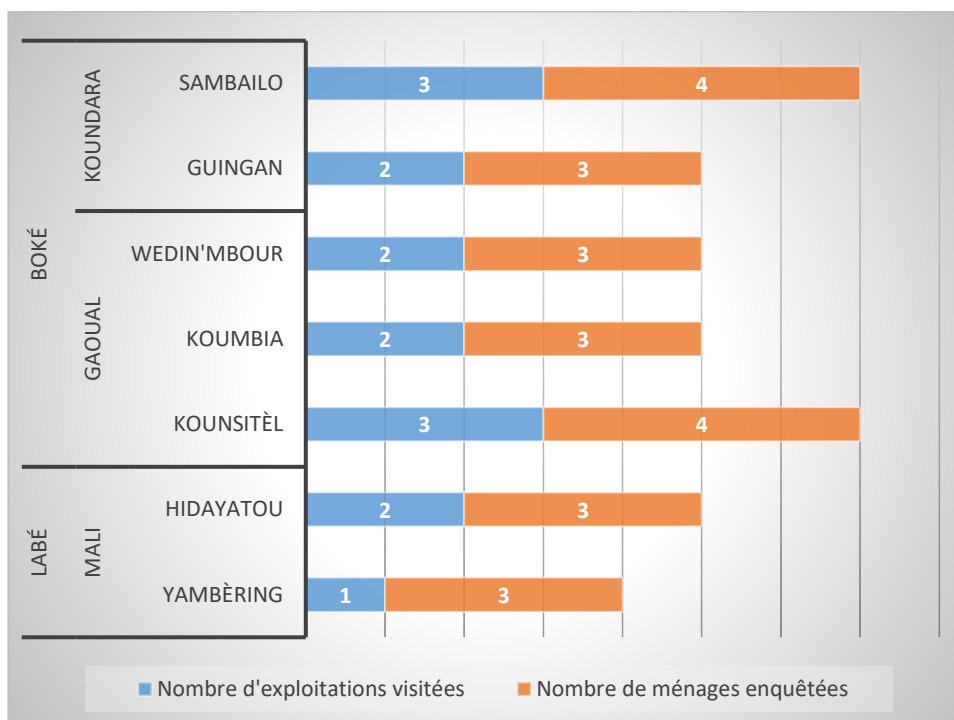
-  
-

- **Choix des sites d'investigation et identification des cibles pour la collecte des données**

Sur la base des informations fournies lors de la réunion de cadrage et de la revue documentaire, une procédure de collecte de l'information a été arrêtée.

Au niveau local, sept communautés rurales ont été investiguées. L'ensemble, des sept communes, relève des trois préfectures et des deux régions d'intervention du projet REMECC).

Figure 1: Nombre d'enquêtés investigués par Régions et préfectures d'intervention du projet



Source : Rapport de démarrage de la mission d'évaluation

Une vingtaine d'acteurs structurels dont 05 représentant les ministères clefs faisant partie du comité de pilotage du projet et une quinzaine représentant les collectivités rurales, les préfectures et les gouvernorats, ont été consultés.

Quant aux ménages une vingtaine correspondant à 20% des bénéficiaires ont été interviewés. Au niveau central, une dizaine d'acteurs représentant les parties prenantes clefs initialement identifiées comme partenaires limitrophes (celles représentées dans le comité de pilotage du projet) de la mise en œuvre du projet, ont été consultés.

- **Revue des outils de collecte de données et transposition sur interfaces appropriés**

Au regard des critères d'évaluation des projets du PNUD financés par le FEM, l'évaluation de la performance est basée sur les attentes énoncées dans le cadre logique du projet. Cette dernière offre des indicateurs de performance et d'impact ainsi que les moyens de vérification correspondants.

L'évaluation a par ailleurs porté sur les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité. Pour faciliter la prise en compte de ces préoccupations au niveau des initiatives de développement, le PNUD, le FEM et certains de leurs partenaires ont développé des outils de suivi de l'efficacité. Ces outils qui sont le METT (Monitoring Effectiveness Tracking Tool), le

ROtI (Review of Outcomes to Impacts) et AMAT (Adaptation Monitoring and Assessment Tool), ont guidé la formulation des outils de collecte proposés pour la présente évaluation. Les outils ont été revus par l'équipe d'évaluation et transposés sur tablettes et smartphones à l'aide du logiciel KoboCollect.

A travers les 3 outils de collecte proposés, il s'est agi de cerner les résultats et leçons apprises du projet aux différentes échelles d'intervention.

- (1) **l'outil d'évaluation de l'état de progression du projet vers les résultats escomptés** a été administré au niveau des acteurs structurels, des agences d'exécution représentant la contrepartie nationale et des partenaires limitrophes membres du comité de pilotage du projet au niveau central. Il s'agit d'un guide d'entretien servant de support d'échange au consultant. Cet outil a permis de prendre en compte les critères d'efficacité du METT et de l'AMAT.
- (2) **l'outil d'évaluation de la mise en œuvre globale** a été administré au niveau des institutions et structures bénéficiaires dans les localités d'opération du projet au niveau central et déconcentré. Il a concerné les administrations déconcentrées, les collectivités rurales, les représentants des services d'encadrement rural comme ANPROCA initialement visés comme parties prenantes du projet. Cet outil intègre les critères du ROtI.
- (3) **l'outil d'enquête ménage** a concerné les ménages et exploitations agricoles qui ont été impactés par le projet au niveau des localités d'intervention. Les données issues de cet outil ont servi essentiellement à analyser le ciblage des bénéficiaires du projet et à illustrer les impacts du projet sur les bénéficiaires. Les données issues de cet outil n'ont pas été utilisées dans l'analyse des performances globales du projet et la progression vers les résultats escomptés au regard des directives d'évaluation des projets du PNUD financés par le FEM<sup>5</sup>.

#### ■ Phasage de l'intervention

##### - Phase 1, cadrage de la mission et mobilisation des partenaires du projet

Cette période de mobilisation a porté sur 04 jours ouvrables. Elle a permis à l'équipe de coordination du projet au sein du PEDD et au personnel du PNUD Guinée d'apporter des clarifications par rapport aux TdR et au consultant de donner des détails sur la démarche technique proposée dans la proposition technique. Cette phase a permis d'établir les contacts et de mieux planifier les investigations à mener et d'engager les partenaires limitrophes, les experts et les personnes ressources clés. Cette phase a également permis de créer les conditions de la participation des parties prenantes de l'étude.

##### - Phase 2, conduite des investigations relatives à l'évaluation du projet

Cette phase a duré 10 jours ouvrables soit 02 semaines. Elle correspond à la phase des investigations et à la conduite des interventions prioritaires pendant le cadrage (Phase 1); elle

---

<sup>5</sup> Bureau de l'évaluation du PNUD, 2012. Directives pour réaliser les évaluations Finales des projets du FEM et soutenus par le PNUD

a servi également à la déclinaison de divers outils de collecte de données qui ont permis d'évaluer la mise en œuvre du projet. Elle a été également mise à profit pour la conduite d'échanges avec les acteurs et parties prenantes de même que les bénéficiaires directs du projet et permettra de tirer les conclusions initiales.

- **Phase 3, finalisation de la mission.**

Cette phase a nécessité 7 jours ouvrables. Elle a servi à tirer les leçons du processus d'évaluation mais aussi à livrer progressivement les produits attendus de la mission y compris la finalisation des rapports provisoire et final et le partage des résultats.

### **1.3. Structure du rapport d'évaluation**

Ce rapport d'évaluation renferme les renseignements essentiels du projet et l'appréciation d'ensemble des conditions d'exécution. Les trois chapitres constitutifs du rapport décrivent les principaux résultats et acquis obtenus suite à la mise en œuvre du projet.

- Le chapitre un portant sur l' « **introduction** » explique le contexte et la méthodologie adoptée pour l'évaluation. Ce chapitre fait un point d'honneur aux outils utilisés pour l'évaluation et les cibles correspondants ;
- Le chapitre deux, portant sur la « **Description et contexte de développement du projet** » présente les principales composantes du projet de même que le cadre de résultats mis en place pour suivre les performances du projet au fur et à mesure de son exécution ;
- Le chapitre trois portant sur les « **conclusions** », analyse les données issues des supports d'échanges et celles produites pendant la période d'exécution dans le cadre du suivi. Ce chapitre opère une mise en cohérence de ces données et propose une interprétation des principaux résultats.

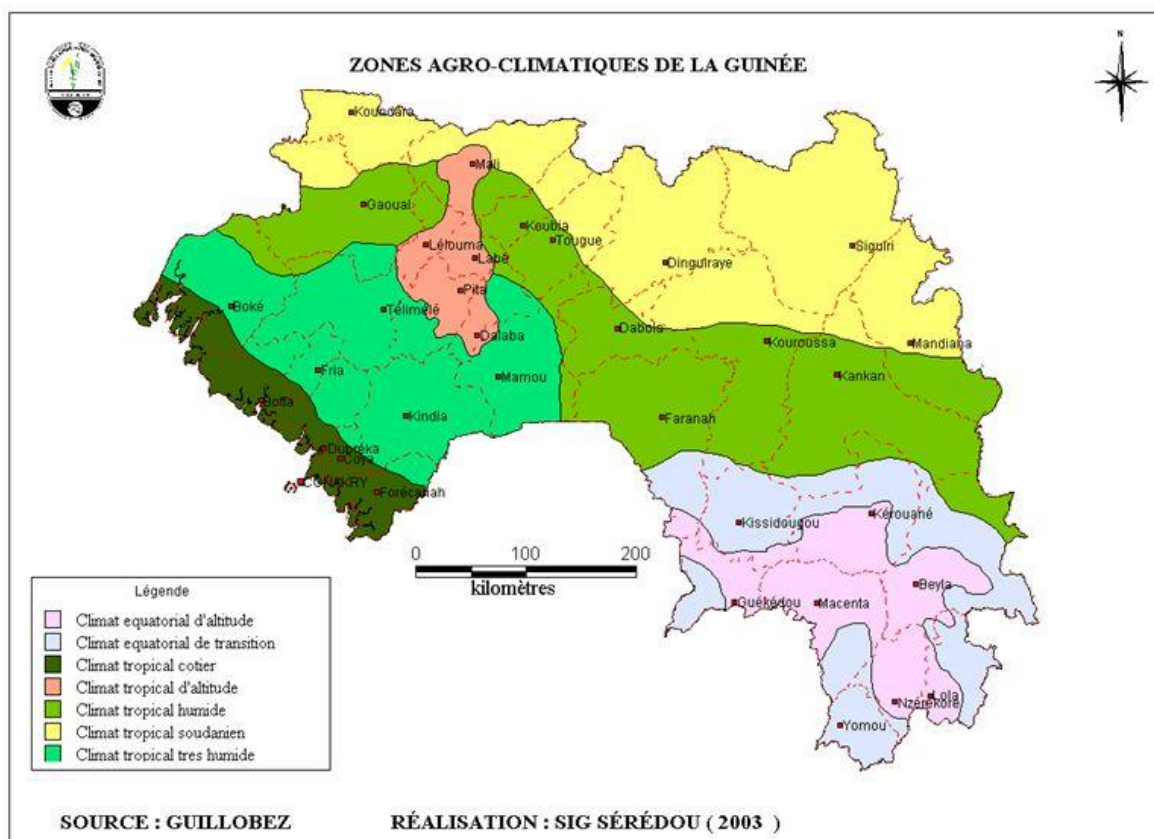


## 2. Description et contexte de développement du projet

### 2.1. Le gradient agro climatique de la Guinée

La Guinée peut être divisée en quatre régions écologiques (voir carte 1) avec des caractéristiques climatiques particulières: (i) La Guinée Maritime ou Basse Guinée, avec un climat tropical côtier, des précipitations moyennes comprises entre 2 000 et 4 000 mm / an, une température annuelle moyenne entre 25,5 et 28,5 ° C et un degré élevé d'humidité avoisinant les 100% le long de la côte; (ii) La Moyenne-Guinée avec un climat tropical humide de type soudanien, une pluviométrie moyenne entre 1 000 et 2 000 mm / an, une température annuelle moyenne entre 23,5 et 28,5 ° C et un degré d'humidité inférieur à celui de la Guinée Maritime; (iii) La Haute-Guinée, avec un climat tropical humide de type soudanien, une pluviométrie moyenne entre 1 000 à 2 000 mm / an, une température annuelle moyenne entre 23,5 et 27,5 ° C et presque le même degré d'humidité que celui de la Moyenne Guinée; et (iv) la Guinée forestière avec un climat équatorial, une pluviométrie moyenne entre 2 500 et 3 500 mm / an, une température annuelle moyenne entre 23,5 et 25,5 ° C et un degré élevé d'humidité.

Figure 2: Carte visualisant les zones Agro climatiques de la Guinée



Source : PRODOC

Le pays peut être divisé en quatre zones géographiques : (i) les zones côtières de la Guinée Maritime (Ouest); (ii) les zones montagneuses de la Moyenne Guinée (Fouta Djallon); (iii) les zones de savane en Haute Guinée (nord-est); et (iv) les forêts en Guinée Forestière (sud-est)

qui contient la plupart des forêts denses restantes du pays. De nombreux grands fleuves de L'Afrique de l'Ouest (tels que les fleuves Niger, Sénégal et Gambie) tirent leur source dans les montagnes du Fouta Djallon, ce qui vaut au pays le titre de « château d'eau » de l'Afrique de l'Ouest.

Sur le plan administratif, le pays se subdivise en 8 régions et 33 préfectures. La Préfecture est subdivisée en sous-préfecture correspondant aussi, le plus souvent, aux Communes (Rurales et Urbaines).

Le changement climatique aura une incidence sur l'ensemble du pays, mais se fera plus sentir dans le nord de la Guinée, où le projet s'est investi. La plupart des activités socio-économiques seront affectées par les impacts prévus du changement climatique. Les principales activités dans les préfectures d'intervention du projet que sont Gaoual, Koundara et Mali sont l'agriculture et l'élevage. Les agriculteurs représentent 79,7% de la population active de la région de Mali (DSRP 2, Labé, 2006) qui abrite la préfecture de Mali et 68,6% de la population active de la région de Boké (DSRP 2, Boké, 2006) qui abrite les préfectures de Gaoual et Koundara. Le secteur agricole est aussi la principale source de revenus dans ces deux régions.

**Cependant, même si leur importance pour l'économie et les moyens d'existence des communautés est indéniable, l'agriculture et l'élevage dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali restent de subsistance, entièrement tributaires du potentiel des ressources naturelles et caractérisés par des pratiques archaïques et non respectueuses de l'environnement. La production agricole et celle animale se heurtent à plusieurs difficultés qui limitent leur productivité et les rendent très vulnérables à tout choc externe, y compris les effets du changement climatique.**

L'analyse du climat réalisée lors de la conception de ce projet révèle que la variabilité interannuelle entre les périodes 1900-1961 et 1981-2010 démontre clairement (i) une diminution des précipitations annuelles moyennes et (ii) une augmentation des températures moyennes annuelles. Cette analyse vient conforter les différentes prédictions climatiques issues des modèles climatiques.

Une diminution de la pluviométrie est également démontrée dans tout le pays, avec une baisse particulièrement forte dans les régions du nord-est. La région GKM pourrait recevoir jusqu'à moins 30% de précipitations par rapport à celles observées en 2010. Les scénarii testés projettent une baisse de 7,2% en 2025, de 12% en 2050 et de 16,4% en 2100.

## **2.2. Démarrage et durée du projet**

Le document de projet a été élaboré en 2012 suite à une mission d'identification et des études préliminaires. L'approbation du projet a intervenu le 20 /11/2013. Le projet a démarré le 23 /08/2014 soit 3 ans après son identification, 2 ans après son élaboration et une année après sa signature. Ce retard s'explique en partie par la situation socio sanitaire qui prévalu notamment du fait de l'épidémie de la maladie à virus Ebola. L'exécution du projet s'est déroulée du 23 Aout 2014 au 31 déc. 2018.

Ainsi, le projet a été mis en œuvre par une équipe constituée d'un coordonnateur, de 2 experts nationaux, d'un assistant administratif et de 3 chauffeurs, sous la direction d'un Directeur National qui est le Directeur Général du Programme Environnement et Développement Durable (PEDD) au Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts(MEEF) .

## **2.3. Problèmes que le projet visait à régler**

En initiant le projet, les partenaires ont cherché à apporter une réponse durable aux menaces et risques climatiques qui pèsent sur le développement des communautés et populations à la

base dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali. Les principales barrières adressées par le projet concernent une série d'obstacles, dont notamment :

- (i) des instruments politiques, institutionnels et stratégiques qui ne prennent pas en compte les nouveaux types de risques induits par le changement climatique et qui ne fournissent pas suffisamment d'incitations aux principales parties prenantes pour l'adoption de stratégies et de pratiques agricoles résilientes aux effets du climat;
- (ii) le manque de capacité financière et technique dans les ministères de tutelle pouvant leur permettre de fournir l'appui technique nécessaire à la mise en œuvre des stratégies aux niveaux local et infranational;
- (iii) le déficit de capacités et de qualité dans la chaîne d'approvisionnement des informations sur le climat donnant lieu à des informations météorologiques incomplètes et à de mauvais systèmes d'alerte précoce et par voie de conséquence à de mauvaises décisions en matière d'adaptation;
- (iv) la faiblesse des capacités des agriculteurs et des éleveurs et de leurs dirigeants à identifier, adopter et mettre en œuvre des mesures d'adaptation, dont notamment les pratiques agro-écologiques appropriées et l'utilisation durable des ressources naturelles; et
- (v) l'insuffisance de codification et la diffusion de connaissances sur les modèles efficaces de gestion des risques liés au climat.

Les causes profondes de ces obstacles peuvent se résumer dans (a) la pauvreté accrue des populations vulnérables, qui vivent de l'exploitation des ressources productives affectées par le climat; (b) la perte de la fertilité des sols ;; (c) les lacunes dans la législation ou sa non-application pour assurer une exploitation durable des terres se traduisant par :

- La Faiblesse des capacités de production agricole ;
- Le caractère extensif, contemplatif de l'élevage, qui est la deuxième activité principale de la région et soumis à des difficultés de gestion ;
- la savanisation progressive des paysages due à l'exploitation forestière anarchique ;
- la modification dans l'utilisation des terres avec des pratiques agricoles de défriche-brûlis et d'élevage non respectueuses de l'environnement ;
- l'inadéquation et la faible application des réglementations foncières et forestières ;
- la Faiblesse des capacités financières des communautés et les difficultés d'accès au crédit des agriculteurs ;
- l'inaccessibilité des infrastructures, des intrants et l'accès limités au marché ;
- la faiblesse des moyens d'encadrement technique des experts du gouvernement due à des contraintes financières et logistiques.

## **2.4. Objectifs immédiats et de développement du projet**

Le projet « Renforcer la résilience des moyens d'existence des communautés paysannes face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali, vise à protéger le secteur agricole et les communautés rurales vis-à-vis des risques et effets supplémentaires posés par le changement climatique, en particulier l'intensité et la fréquence accrue de la sécheresse.

Au regard du document de projet, les objectifs immédiats du projet correspondent aux domaines de résultats pouvant être appréhendés sur la seule base des actions splanifiées dans le cadre du projet :

1. Résultat 1 : Le renforcement des autorités locales et des institutions décentralisées leur permettant d'intégrer les questions de changement climatique dans les plans d'action régionaux de la PNDA à travers les plans de développement locaux (PDL), les plans annuels ou pluriannuels d'investissement (PAI/MIP) et les budgets communautaires annuels (BCA) des 15 Communautés Rurales (CR) de développement les plus vulnérables de l'espace GKM ;
2. Résultat 2 : l'information agro-météorologique est produite et disséminée auprès des principaux acteurs des préfectures GKM en vue d'une agroforesterie résiliente au changement climatique ;
3. Résultat 3 : Les options de subsistance communautaires sont rendues plus résilientes au climat dans les 15 CRD les plus vulnérables de Gaoual, Koundara et Mali ;

## 2.5. Indicateurs de base mis en place

	Indicateur	Niveau de référence	Cibles à la fin du projet	Moyen de vérification	Risques et hypothèses
<p><b>Objectif du projet</b></p> <p><i>Le renforcement des capacités d'adaptation des populations vulnérables dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali (GKM) aux risques supplémentaires posés par l'augmentation de l'intensité et de la fréquence de la sécheresse (équivalent au produit dans ATLAS)</i></p>	<p>Nombre d'institutions et de personnes dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali, ayant les connaissances et les capacités de faire face aux changements climatiques</p>	<p>Type et niveau : 0</p> <p>Les populations locales n'ont pas actuellement les capacités d'adaptation pour faire face à la sécheresse, et ne mettent pas en œuvre des mesures d'adaptation durables.</p>	<p>Type et niveau :</p> <p>Au moins 1200 paysans et 50 membres du personnel technique des services de vulgarisation (avec une équité genre) formés, mettent en œuvre des mesures d'adaptation plus résilientes aux changements climatiques</p>	<p>Enquêtes</p> <p>Interviews</p> <p>Rapports</p>	<p>(i) Faible niveau intellectuel des autorités locales et du personnel des institutions décentralisées pour appuyer le développement rural</p> <p>Manque de volonté politique des autorités locales</p> <p>(ii) (préfectures et CR) à mettre en œuvre les PDL et un cadre approprié de bonne gouvernance de gestion des ressources naturelles »</p> <p>(iii) Faible engagement des communautés rurales vulnérables ciblées ou manque d'intérêt d'engagement des populations rurales vulnérables ciblées Situation politique et sociale fragile</p> <p>(iv) ) Manque de volonté d'harmoniser les approches contradictoires d'intervention des différents projets.</p>
<p><b>Résultat 1 : Les capacités des autorités locales et les institutions décentralisées sont renforcées pour intégrer les problématiques du changement climatique dans les plans d'action de développement (PAI, PNDA, PDL, BCA, MPIS) dans les 16 Communautés rurales (CRS) de GKM les plus vulnérables. (équivalent à l'activité dans ATLAS)</b></p>	<p>Nombre de PDL, PAI et BCA des CR de GKM mis à jour.</p> <p>Actions spécifiques et budget de l'adaptation au changement climatique (l'agroforesterie, (Indicateur AMAT 1.1.1.1)</p>	<p>Type et niveau : 0</p> <p>Au début du projet, les risques climatiques, les enjeux du changement climatique et les mesures d'adaptation ne sont pas suffisamment inclus dans les PDL, PAI et BCA des 15 CRD ciblées.</p>	<p>Au moins, le PDL, PAI et BCA des 15 CR ciblées sont à jour et incluent la problématique et les risques des changements climatiques</p>	<p>PDL, PAI et BCA et politiques revus</p>	<p>(i) Faible capacité des autorités locales et du personnel des institutions décentralisées de la météo à internaliser et mettre en œuvre les connaissances et paquets technologiques promues par le projet ;</p> <p>(ii) ) Manque d'équipement et de cadre stratégique pour promouvoir les stratégies de résilience aux effets des changements climatiques ;</p> <p>Manque de capacités opérationnelles et techniques d'appuyer les programmes de collecte des données et de suivi-évaluation des variations et changements potentiels ;</p> <p>(iii) ) Faible niveau intellectuel du personnel technique des institutions décentralisées et des populations à interpréter et utiliser efficacement les changements climatiques (catastrophes climatiques (sécheresse prolongée, inondation, etc.) ;</p> <p>(iv) ) Manque de stratégies d'anticiper des situations climatiques de catastrophes ;</p> <p>Manque de volonté d'adopter des stratégies communes de protection de l'environnement ;</p> <p>Situation politique et sociale fragile.</p>

	<p>Nombre de plans de gestion agroforestière et outils de réglementation des terres développés et intégrant la gestion du risque lié aux changements climatiques</p> <p>(Indicateur AMAT 1.1.1.3)</p>	<p>Type et niveau : 0</p> <p>Bien qu'il existe quelques actions intéressantes au début du projet, aucune des 15 CRD de GKM n'a développé un plan spécifique de gestion forestière et un outil de</p> <p>régulation des terres au niveau communautaire</p>	<p>Type et niveau : Au moins les 15 CRD ciblées ont développé et possèdent des terres au niveau communautaire et les plans de gestion des forêts et des outils de régulation qui intègrent la gestion du</p> <p>risque lié au changement climatique</p>	<p>Revue des politiques</p>	<p>(v)</p>
<p><b>Résultat 2 :</b></p> <p><i>L'information agrométéorologique est produite et diffusée auprès des acteurs les plus appropriés dans les préfectures de GKM.</i></p> <p><b>(équivalent à l'activité dans ATLAS)</b></p>	<p>Nombre et type de parties prenantes ciblées des préfectures de GKM ayant accès à des informations agro météorologiques pertinentes</p> <p>(AMAT indicateur 2.1.1.)</p>	<p>Type et niveau : 0</p> <p>Les informations agro météorologiques ne sont pas produites ni diffusées aux parties prenantes des préfectures de GKM</p>	<p>Au moins 600 parties prenantes appropriées (y compris les agriculteurs, le personnel des institutions décentralisées, les membres du conseil des CR et les membres du conseil des districts) ont accès à des informations agro météorologiques appropriées et pertinentes.</p>	<p>Rapports, Enquêtes et Interviews</p>	<p>(i) Faible capacité des autorités locales et du personnel des institutions décentralisées de la météo à appuyer le programme de collecte des données et de suivi des variations des paramètres climatiques ;</p> <p>(ii) Faible niveau intellectuel du personnel technique des institutions décentralisées et des populations à interpréter et utiliser efficacement les données météorologiques ;</p> <p>(iii) Manque de capacités de maîtrise de situations climatiques catastrophiques ;</p> <p>(iv) Manque de volonté d'adopter des stratégies communes de prévention de catastrophes climatiques (sècheresse prolongée, inondation, etc.) durant l'exécution du projet ;</p> <p>(v) Insuffisance d'équipements ;</p> <p>(vi) Faible capacité des agents de météo ;</p> <p>(vii) Manque de motivation des agents ;</p> <p>(viii) Mauvais fonctionnement du système de collecte et de diffusion ;</p> <p>(i) Dommages (vents violents détruisant les stations) des équipements.</p> <p>)i</p>

<p><b>Résultat 3</b> : Les moyens de production agricole et de subsistance sont plus résilients aux changements climatiques dans les 15 CR de Gaoual, Koundara et Mali</p> <p>(équivalent à l'activité dans ATLAS)</p>	<p>Augmentation de la productivité agricole (rendement en t/ ha) dans la zone ciblée</p> <p>(Indicateur AMAT 1.2.5)</p>	<p>Rendements : Mais (1.35 t/ha), Fonio (675 kg/ha), Arachide (844 kg/ha), Riz (1.5t/ha en montagne ; et 400kg/ha en plaine) ; Mil 91.1t/ha), pomme de terre (19 t/ha), etc.</p>	<p>Améliorer les rendements /ha (de 1.05%)</p> <p>Au moins 1.500 agriculteurs des 15 CR ciblées dans le GKM sont formés sur des pratiques agroforestières résilientes aux changements climatiques.</p> <p>80% (soit 1.200) des agriculteurs formés mettant en œuvre les pratiques/technologies d'adaptation introduites par le projet avec 5% d'augmentation de la productivité.</p>	<p>Rapports, interviews, enquêtes, résultats d'évaluations des rendements,</p>	<p>(i) Faible volonté politique des autorités des CR et préfectures à régler « les cadres de gouvernance et d'accès aux ressources naturelles »</p> <p>Faible engagement des communautés rurales vulnérables ciblées</p> <p>(i) Les réglementations forestières et foncières inappropriées pourraient avoir un effet dissuasif</p> <p>(i) Les faibles revenus des agriculteurs dans les préfectures de GKM ajoutés au faible accès aux crédits locaux pourraient être un obstacle.</p> <p>(ii) Les faibles revenus des agriculteurs dans les préfectures de GKM combinés au faible accès aux crédits locaux pourront constituer un obstacle pour les petits producteurs et les organisations paysannes à adopter et à intensifier des systèmes de production résilients au changement climatique</p> <p>(v) Les villageois ne voient pas l'avantage des nouvelles pratiques ou bien les conflits sociaux empêchent d'adopter les pratiques</p> <p>Phénomènes climatiques inhabituels et catastrophiques pendant la mise en œuvre du projet</p> <p>(x) Occurrence de catastrophes (sécheresse, incendie, inondation, etc.)</p> <p>(xi) Mauvaise qualité et absence des variétés résistantes aux changements climatiques.</p> <p>(xii) Tenure foncière inappropriée</p>
	<p>Augmentation de la production forestière</p>	<p>Nombre de plantations ou d'arbres plantés</p>	<p>Au moins 50% des villages appuyés ont créé des plantations forestières et fruitières</p>	<p>Rapports, Résultats d'inventaire et de mesure</p>	<p>(i) Absence ou non application de textes de transfert des compétences de gestion des ressources naturelles aux collectivités locales ;</p> <p>(ii) Les techniques de plantation et gestion des plantations forestières inappropriées ou inexistantes qui pourraient avoir un effet dissuasif</p>

	<p>Changement dans la génération des revenus des bénéficiaires du projet</p> <p>(Indicateur AMAT 1.2.10)</p>	<p>Productivité du niveau de référence à déterminer lors de l'étude de référence du projet</p>	<p>80% des agriculteurs soutenus par le projet enregistrent 5% (au moins) d'accroissement de leurs production et revenus</p>	<p>Rapports d'évaluations au niveau local dans les champs de démonstration (Questionnaire d'évaluation – CBA) APR / PIR</p>	<p>(iii) Absence ou non application de la réglementation en matière de gestion des ressources naturelles ;</p> <p>(iv) L'absence de réglementations foncières et forestières adéquates pourrait créer des facteurs démotivants pour un aménagement du territoire durable à long terme au niveau communautaire et constituer un obstacle à l'adoption d'une agroforesterie résistante au changement climatique</p> <p>(v) Faibles investissements des agriculteurs ou des autorités locales et faible accès aux crédits qui pourraient être un obstacle à la promotion des produits générateurs de revenus et création de boisements individuels, communautaires ou privés.</p>
--	--	--	--	---	--

### 3. Principales parties prenantes

Partie prenantes	Description	Niveau d'implication et activités menées
<b>Le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts ; Tutelle du Projet</b>	Direction nationale des Eaux, Forêts et Environnement	<p>A pleinement joué son rôle d'organe de tutelle d'exécution du projet, tant au niveau national, régional que local.</p> <p>La DNEEF est membre du CNP et assiste à toutes les rencontres organisées par celui-ci.</p>
	Direction nationale de l'Environnement et du Développement	<p>Le Programme Environnement et Développement Durable (PEDD) assure la supervision directe de la mise en œuvre du projet et apporte son appui technique aux activités du projet.</p> <p>A cet effet, elle assure périodiquement des missions de suivi-évaluation et d'appui technique sur le terrain. Elle est également membre du CNP et assiste aux différentes réunions organisées par celui-ci.</p>



	Durable <sup>6</sup>	
	Direction générale de l'Unité climatique	Elle a participé et orienté les contenus des thématiques diffusées par les équipes du projet sur le terrain dans ses actions de sensibilisation et d'information et d'éducation environnementale des acteurs et des bénéficiaires
	DNE et FSE (les Points Focaux du FEM e du CCNUCC)	En leur qualité de Point Focal du FEM, et de la CCNUCC, ces directions participent aux activités du projet depuis son identification, son appropriation et mise en œuvre sur le terrain. Ils sont membres du CNP et participent aux différentes réunions de celui-ci et aux missions de supervision sur le terrain.
<b>Ministère des Transports</b>	Direction Nationale de la Météorologie (DNM)	La DNM participe activement à la réalisation du projet, particulièrement pour ce qui concerne les activités de la composante 2. Des stations ont été équipées par le projet et qui sont gérées par les agents de la météorologiques même si celles-ci ne servent qu'à alimenter le système national de la météorologie. Toutefois, il faut noter les faibles capacités dont dispose cette direction tant au niveau national que sur le terrain qui fait que la plupart des observateurs des stations pluviométriques villageoises sont rémunérés par le projet, ce qui pose le problème de viabilité de ces stations pendant la période post-projet.
<b>Le Ministère de l'Agriculture</b>	Direction nationale de l'agriculture	Participe aux activités du projet en sa qualité de membre du CNP et pour apporter son appui technique.  Toutefois, l'implication des services agents de la DRA, des Services techniques préfectoraux et des agents communaux est très nettement en-deçà des attentes. En effet, les activités de production agricole souffrent d'absence d'appuis techniques. Il est attendu que la situation évolue au cours des campagnes 2017-2019 pour permettre les actions d'intensification de la production agricole. Toutefois, les DRA et DPA elle a apporté les appuis techniques (mise en place des vergers, techniques de compostage, choix de semences, formations etc.) et ont été membres des comités préfectoraux de S&V et ont participé aux différentes réunions du CNP

<sup>6</sup> Cette direction est un service d'appui institutionnel et technique que le PNUD a mis auprès du MEEF

	Centre de Recherche Agronomique de Bareng Pita (relevant de l'IRAG)	Appui à la mise en œuvre des activités d'élevage et agricoles menées par le projet (renforcement de capacités, suivi des itinéraires techniques sur la fourniture de petits ruminants, de poules pondeuses, de compléments alimentaires du cheptel, d'équipements de transformation de produits agroforestiers, ...)
	Agence Nationale de Promotion Rurale et du Conseil Agricole (ANPROCA)	Appui conseils à la production agricole, la formation des bénéficiaires, l'adaptation au calendrier agricole, le suivi des rendements et le choix des spéculations
<b>Ministère de l'Administration du Territoire</b>	Direction Nationale du Développement Local DNDL	Membre du CNP et a participé à la mise en œuvre du projet, particulièrement à la composante 1 « intégration des problématiques des CC dans les plans d'actions régionaux, PDL, PAI, et PAI dans les 16 CR
<b>Ministère de l'Elevage</b>	Direction Nationale de l'Elevage	A participé à la mise en œuvre du projet à travers ses services préfectoraux par des appuis techniques liés à l'introduction et au suivi des cheptels ainsi que la formation des bénéficiaires
<b>Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique</b>	Direction Nationale de l'Hydraulique	A apporté son expertise dans l'implantation et le forage des points d'eau

### 3.1. Résultats escomptés

L'analyse du cadre de résultats permet de distinguer trois (03) domaines majeurs de résultats assimilés à des composantes, onze (11) résultats intermédiaires escomptés assimilés à des Extrants.

#### **Composante 1: Les autorités locales sont rendues techniquement fortes pour promouvoir un développement local résilient au changement climatique**

- *Produit 1.1: 300 membres de conseils de CR, de conseils de Districts Urbains et agents d'institutions décentralisées du GKM sont sensibilisés sur les risques liés au changement climatique et formés sur comment intégrer ces risques et appuyer la mise en œuvre de l'agroforesterie dans l'exécution du plan d'action de la PNDA à travers les PDL, PAI et BCA.*
- *Extrant 1.2: Les plans communautaires de gestion foncière et forestière et les outils règlementaires (droits et accords coutumiers) résilients au changement climatique sont développés pour la mise en application du zonage agro-hydro-climatique des préfectures GKM effectué dans le cadre de l'extrant 2.1 en vue d'orienter les activités agro-sylvo-pastorales vers les endroits les plus appropriés et de promouvoir l'agroforesterie comme stratégie de conservation des ressources naturelles dans les aires de production*
- *Extrant 1.3: Les Plans de développement local (PDL), les plans annuels d'investissement (PAI) et les budgets communautaires annuels (BCA) des 15 Communautés Rurales de Développement (CRD) les plus vulnérables du GKM sont mis à niveau pour intégrer les risques liés au changement climatique et se positionnent pour faire face aux contraintes techniques, financières, organisationnelles et d'autres ordres qui entravent le développement de l'agroforesterie en tant que stratégie d'adaptation.*

#### **Composante 2: Les systèmes d'information du changement climatique sont établis pour orienter les pratiques d'agroforesterie résilientes au changement climatique**

- ***Extrant 2.1:** Un zonage agro-hydro-climatique des préfectures GKM (terres, forêts et cours d'eau vulnérables, zones correspondant aux types de culture, de pâturage, cours d'eau pour l'irrigation, etc.) est élaboré et soumis aux autorités locales et décentralisées dans le cadre de l'appui au développement de PLD et de PAI prenant compte du changement climatique et la promotion de stratégies agro-forestières résilientes ;*
- ***Extrant 2.2:** Un plan d'action agro-météorologique est développé et mis en œuvre dans les 3 préfectures de Gaoual, Koundara et Mali ;*
- ***Extrant 2.3.** Des Groupes Pluridisciplinaires Opérationnels pour l'Assistance Agro météorologique sont établis aux niveaux national, préfectoral et des CR (dans chacune des 15 CR les plus vulnérables).*

#### **Composante 3: La promotion de l'agroforesterie adaptée au changement climatique est assurée dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali pour accroître la résilience des sources communautaires de subsistance**

- ***Résultat 3.1.** Le kit de formation sur l'agroforesterie résiliente au changement climatique est élaboré et mis à la disposition de 1500 agriculteurs issus des 15 CRD les plus vulnérables dans les préfectures GKM ;*
- ***Extrant 3.2.** Un groupe d'appui en conseils composé de formateurs formés dans le cadre de l'extrant 3.1 et de membres désignés des GAA est établi pour apporter aux agriculteurs des conseils en agroforesterie résiliente au changement climatique ;*
- ***Extrant 3.3.** 200 plantations communautaires sont soutenues (organisation paysanne, disposition des fermes, acquisition de semences et espèces d'arbres résilientes, gestion des plantations) pour appliquer les techniques d'agroforesterie résiliente au changement climatique dans les préfectures GKM ;*

- **Extrant 3.4.** Une chaîne d'approvisionnement opérationnelle pour la production et la dissémination d'intrants agro-forestiers résistant à la sécheresse (arbres, semences et espèces animalières) est établie à Gaoual, Koundara et Mali ;
- **Extrant 3.5.** Une stratégie d'appui à la commercialisation des produits agro-forestiers est mise en œuvre dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali.
-

## 4. Conclusions

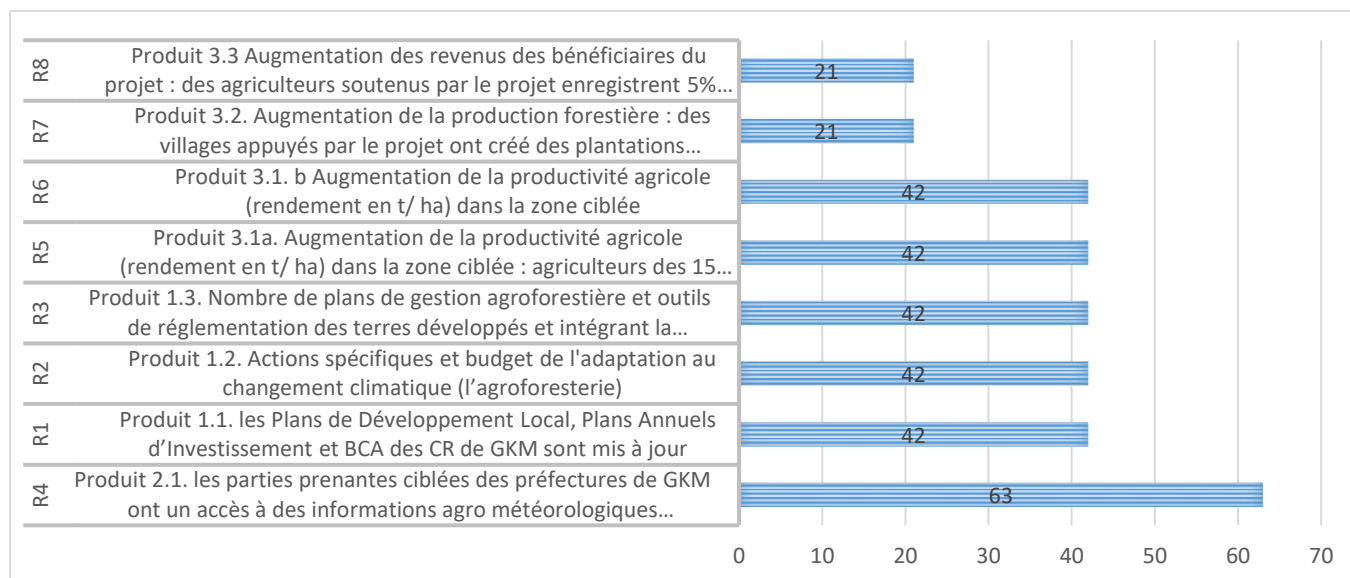
### 4.1. Conception/Formulation du projet

- **Analyse ACL/du cadre des résultats (Logique/stratégie du projet; indicateurs)**

- ✓ **Analyse des domaines de résultats du projet par l'outil METT<sup>7</sup>**

L'analyse du modèle logique du projet grâce aux outils METT et AMAT permet d'avoir une appréciation de l'importance accordée aux domaines de résultats du projet lors de sa formulation. Chacun des produits (Activités) du cadre logique du projet retenu dans l'analyse correspond déjà à un domaine de performance de l'outil AMAT. Les produits ont par ailleurs été identifiés à une question d'évaluation de l'outil METT, les modalités de réponses étant pondérées de 0 à 3. Le score d'entrée pour chacune des questions étant égal à 3. En procédant par agrégation des scores d'entrée pour chacun des 8 domaines de résultats figurant dans le cadre logique, on s'aperçoit de l'importance qui leur a été accordée lors de la formulation du projet.

Figure 3: Importance accordée aux domaines de résultats lors de la formulation du projet (grilles METT et AMAT)



Sources : cadre logique Prodoc

Au regard des scores correspondant aux domaines de résultats on peut dire qu'à la formulation du projet, il y avait un domaine de résultats bien priorisé. Il s'agit du R4 correspondant à (Produit 2.1. les parties prenantes ciblées des préfectures de GKM ont un accès à des informations agro météorologiques pertinentes). Ce résultat relève de la composante 2 du projet.

Dans la même logique, cinq autres domaines de résultats allant de R1 à R6 correspondant à la composante 1 et partiellement à la composante 3 ont été assez bien priorisés lors de la formulation du projet.

Les domaines de résultats R7 et R8 ont été passablement priorisés pendant la formulation du projet.

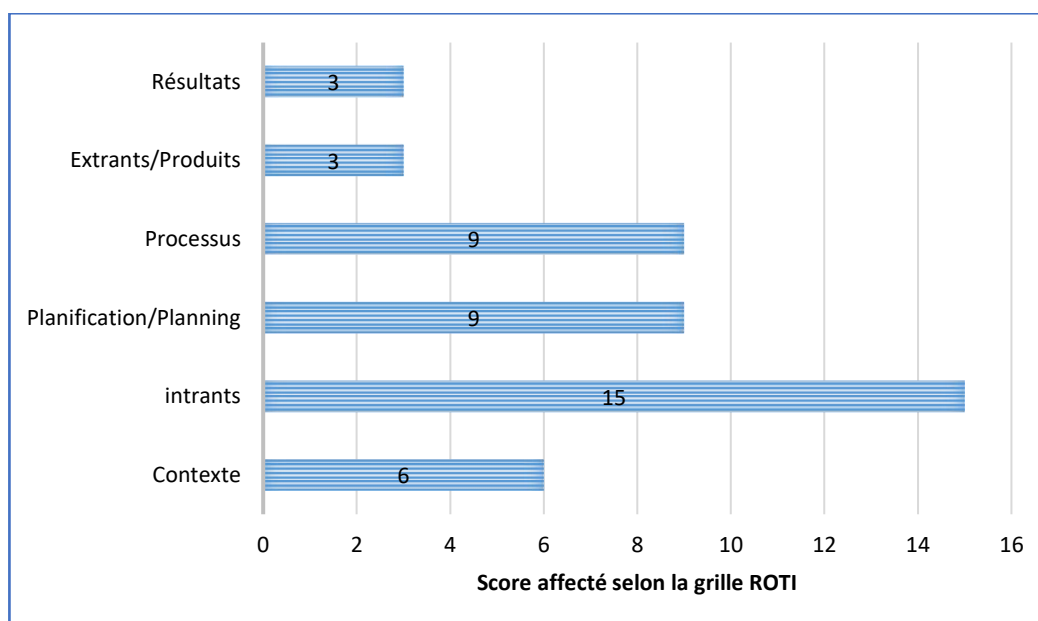
<sup>7</sup> Pour d'avantage de détails sur les outils d'analyse voir la partie des annexes se rapportant aux questionnaires utilisés : les questions ont été formulée en tenant compte de la grille d'analyse de ces outils et chaque question est scorée.

L'écart de score entre l'axe le plus priorisé (R4) et les axes les moins priorisés (R7 et R8) montre que le niveau d'équilibre entre ces composantes du projet pouvait être encore amélioré lors de sa formulation. Au regard de la finalité du projet bâtie sur les capacités d'adaptation des populations vulnérables, l'axe R4 aurait dû être légèrement moins priorisé en faveur des axes R7 et R8.

✓ **Analyse du modèle logique du projet par l'outil ROTI**

En passant en revue le cadre logique du projet grâce à la grille d'analyse ROTI, on peut apprécier le niveau d'équilibre entre le contexte, les intrants, la planification des extrants et les résultats qui correspondent aux maillons critiques de la chaîne des résultats du projet.

Figure 4: Importance accordée aux maillons critiques de la chaîne des résultats du projet (grille ROTI)



Au regard des scores correspondant à chaque maillon, il ressort que **les intrants et processus** ont eu une place prépondérante dans le cadre logique lors de la formulation du projet. Il s'agit de la base des connaissances qui a été initialement développée pour mieux cerner les contours techniques de l'intervention. Il s'agit aussi des compétences et des capacités notamment les formations, les outils de planification, les installations et équipements dont les bénéficiaires et parties prenantes du projet ont été dotés pour aller vers les résultats escomptés. À l'inverse lors de la formulation du projet, les **résultats et produits** correspondant aux effets tangibles du projet sur le niveau de résilience des populations sur les sites d'opération n'ont pas été assez priorisés dans le cadre logique à la hauteur des évidences de terrain. Le cadre logique du projet devrait mieux refléter le niveau des impacts que le projet a eu sur la résilience des populations et des bénéficiaires structurels. Au regard des bénéficiaires ciblés, un rapprochement pouvait être envisagé entre la grille AMAT du FEM et l'Approche des moyens d'existence durable (AMED<sup>8</sup>) de la FAO afin que l'identification et la formulation des indicateurs permettent de mieux appréhender les changements dans les moyens d'existence des bénéficiaires :

<sup>8</sup> Les résultats du projet reflètent en bonne partie, les indicateurs du cadre des moyens d'existence de la FAO (AMED) tel que décrit. Les résultats apparaîtraient beaucoup plus explicitement si les indicateurs avaient été formulés en tenant compte

- capital financier/économique (niveau de revenus monétaires, budget, flux financier etc.)
- capital physique (niveau d'équipements, aménagements, installations, outillage,
- capital humain (niveau de connaissance et compétences acquises),
- le capital social (niveau d'organisation des populations à la base) et
- le capital naturel (fertilité/productivité des sols, rendements, superficies sous protection, superficies sous pratique résilientes qui structurent les moyens d'existence des populations.

Plus généralement l'équilibre pouvait être encore amélioré entre les processus et intrants d'une part et les résultats et extrants d'autre part dans le cadre logique du projet.

### ■ Hypothèses et risques

Les hypothèses qui sous-tendent la conception du projet comprennent ce qui suit:

- Une coopération efficace entre les 15 CR sélectionnées pour intégrer l'adaptation au changement climatique dans les plans de développement et d'investissement.
- La mise en œuvre ou la recherche - action participative des agriculteurs sur les sites de démonstration et une partie de l'accord de mise en œuvre du projet sera conçue avec les agriculteurs via une facilitation par des animateurs compétents.
- Un nombre suffisant d'agriculteurs volontaires pour tester l'agroforesterie sur leurs terres, planter des arbres et travailler en fonction de la stratégie du projet.
- La mise à échelle et la réplication des mesures d'adaptation efficaces sur les sites de démonstration à travers une intégration bien conçue de l'apprentissage de l'adaptation dans la formulation et les critiques de la politique en cours.
- Les capacités d'adaptation suffisantes seront mises en place durant le projet pour assurer la pérennisation des activités du projet.
- Un environnement favorable est mis en place et soutient l'approche intégrée avec des moyens d'existence pour l'usage des terres dans les forêts

Les principaux risques identifiés lors de la formulation du projet sont ceux identifiés dans le PIF ainsi que les risques nouvellement identifiés.

- La faible capacité des autorités locales et du personnel des institutions décentralisées pour appuyer le développement rural (PIF).
- La faible volonté politique des CR et des autorités préfectorales à régler «les cadres de gouvernance» (c. à d. les politiques, les plans, les stratégies, les programmes, etc.) (PIF).
- Le faible engagement des communautés rurales vulnérables ciblées (PIF).
- La Guinée se remet actuellement de plusieurs années de turbulence civile, d'instabilité politique et d'un contexte socio sanitaire difficile du aux effets de la maladie à Virus Ebola en tant que risque supplémentaire non attendu dans les performances du projet. Alors que la situation est actuellement calme, la situation politique et socio sanitaire est encore fragile (PIF).
- Une terre inadéquate et réglementations forestières inadéquates pourraient défavoriser un aménagement du territoire durable sur le long terme, au niveau de la communauté et constituer un obstacle à l'adoption d'une agroforesterie résiliente au climat (PIF).
- Les revenus faibles des agriculteurs dans les préfectures de GKM couplés avec un faible accès aux crédits locaux pourraient constituer un obstacle pour les organisations de petits agriculteurs ainsi que les organisations paysannes à adopter et développer des systèmes de production résistantes au changement climatique (PIF).

- Les villageois ne voient pas l'intérêt de nouvelles pratiques alors que les conflits sociaux entravent l'adoption de pratiques (PPG).
- Les événements climatiques inhabituels et les catastrophes au cours de l'exécution du projet (PPG).



Tableau 1: Principaux risques correspondants aux grands axes stratégiques du projet

<b>Objectif</b>	<b>Le renforcement des capacités d'adaptation des populations vulnérables dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali (GKM) aux risques supplémentaires posés par l'augmentation de l'intensité et de la fréquence de la sécheresse</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible niveau intellectuel des autorités locales et du personnel des institutions décentralisées pour appuyer le développement rural</li> <li>• Manque de volonté politique des autorités locales</li> <li>• (préfectures et CR) à mettre en œuvre les PDL et un cadre approprié de bonne gouvernance de gestion des ressources naturelles »</li> <li>• Faible engagement des communautés rurales vulnérables ciblées ou manque d'intérêt d'engagement des populations rurales vulnérables ciblées Situation politique et sociale fragile</li> <li>• Manque de volonté d'harmoniser les approches contradictoires d'intervention des différents projets</li> </ul>
<b>Résultat 1:</b>	<b>Les capacités des autorités locales et les institutions décentralisées sont renforcées pour intégrer les problématiques du changement climatique dans les plans d'action de développement (PAI, PNDA, PDL, BCA, MPIS) dans les 16 Communautés rurales (CRS) de GKM les plus vulnérables.</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible capacité des autorités locales et du personnel des institutions décentralisées de la météo à internaliser et</li> <li>• mettre en œuvre les connaissances et paquets technologiques promues par le projet ;</li> <li>• Manque d'équipement et de cadre stratégique pour promouvoir les stratégies de résilience aux effets des changements climatiques ;</li> <li>• Manque de capacités opérationnelles et techniques d'appuyer les programmes de collecte des données et de suivi-évaluation des variations et changements potentiels ; Faible niveau intellectuel du personnel technique des institutions décentralisées et des populations à interpréter et utiliser efficacement les changements climatiques (catastrophes climatiques (sècheresse prolongée, inondation, etc.) ;</li> <li>• Manque de stratégies d'anticiper des situations climatiques de catastrophes ;</li> <li>• Manque de volonté d'adopter des stratégies communes de protection de l'environnement ;</li> <li>• Situation politique et sociale fragile.</li> </ul>
<b>Résultat 2:</b>	<b>L'information agro météorologique est produite et diffusée auprès des acteurs les plus appropriés dans les préfectures de GKM</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible capacité des autorités locales et du personnel des institutions décentralisées de la météo à appuyer le programme de collecte des données et de suivi des variations des paramètres climatiques ;</li> <li>• Faible niveau intellectuel du personnel technique des institutions décentralisées et des populations à interpréter et utiliser efficacement les données météorologiques ;</li> <li>• Manque de capacités de maîtrise de situations climatiques catastrophiques ;</li> <li>• Manque de volonté d'adopter des stratégies communes de prévention de catastrophes climatiques (sècheresse prolongée, inondation, etc.) durant l'exécution du projet ;</li> <li>• Insuffisance d'équipements ;</li> <li>• Faible capacité des agents de météo ;</li> <li>• Manque de motivation des agents ;</li> </ul>

- Mauvais fonctionnement du système de collecte et de diffusion Dommages (vents violents détruisant les stations) des équipements

**Résultat 3: Les moyens de production agricole et de subsistance sont plus résilients aux changements climatiques dans les 15 CR de Gaoual, Koundara et Mali**

- Absence ou non application de textes de transfert des compétences de gestion des ressources naturelles aux collectivités locales ;
- Les techniques de plantation et gestion des plantations forestières inappropriées ou inexistantes qui pourraient avoir un effet dissuasif
- Absence ou non application de la réglementation en matière de gestion des ressources naturelles ;
- L'absence de réglementations foncières et forestières adéquates pourrait créer des facteurs démotivants pour un aménagement du territoire durable à long terme au niveau communautaire et constituer un obstacle à l'adoption d'une agroforesterie résistante au changement climatique
- Faibles investissements des agriculteurs ou des autorités locales et faible accès aux crédits qui pourraient être un obstacle à la promotion des produits générateurs de revenus et création de boisements individuels, communautaires ou privés.

Ces principaux risques ont été catégorisés et déclinés de façon détaillée et ont fait l'objet de stratégies d'atténuation correspondantes. Ainsi un rapprochement a été fait entre les risques identifiés et les options de mise en œuvre du projet.

Tableau 2 : Domaines de risques identifiés et stratégies d'atténuation correspondantes lors de la formulation du projet

Risques	Stratégie d'atténuation du risque	Constats et commentaires
<b>Risques Stratégiques</b>		
Faible capacité des autorités locales et du personnel des institutions décentralisées à appuyer le développement rural	Le projet ambitionne de développer les capacités des structures techniques appuyant le développement rural face au changement climatique. Certains préalables, en termes de capacités institutionnelles, formeront la base d'une bonne exécution des mesures institutionnelles	Des sessions de renforcement des capacités ont été conduites à l'endroit des autorités et institutions locales
Les villageois ne voient pas l'avantage des nouvelles pratiques ou bien les conflits sociaux empêchent d'adopter les pratiques	Les concertations, les interviews et les visites de terrain qui ont eu lieu pendant le processus de préparation ont montré un grand engagement des élus locaux, des représentants communautaires et des villageois interviewés. Ainsi, il est prévu que cet engagement restera fort pendant la mise en œuvre du projet. En outre, des activités de subsistance seront identifiées de façon participative pour assurer l'appropriation, et seront accompagnées par des efforts prévus de développement de capacités	Des subventions ont été accordées pour la déclinaison des paquets technologiques et pratiques. Les constats de terrains montrent que ce risque a été bien adressé
<b>Risques socio politiques</b>		
La Guinée se remet de plusieurs années de troubles civils et d'instabilité politique. Si le climat est présentement calme, la situation politique et sociale reste précaire.	Un document analysant d'autres projets mis en œuvre pendant la période d'instabilité et la collecte des leçons tirées vont aider à définir des stratégies face à ce risque	Pendant la période de mise en œuvre du projet la Guinée a été à l'abri d'une instabilité politique majeure
Manque de volonté politique des autorités des CR et des préfectures locales à ajuster les « cadres de gouvernance » (c.-à-d. les politiques, les plans, les stratégies, les programmes, etc.)	La sensibilisation et l'implication des principaux décideurs de haut niveau gouvernemental pour assurer la compréhension des opportunités et des avantages pour intégrer le changement climatique dans les politiques, les plans de développement local, les plans d'investissement annuel, les budgets communautaires annuels	Les autorités ont eu une part active dans la mise en œuvre et la supervision des activités du projet, avec un niveau partiel mais acceptable de réajustement des cadres de gouvernance. Ce réajustement s'est senti essentiellement au niveau des PDL et des PAI
<b>Risques opérationnels</b>		

Risques	Stratégie d'atténuation du risque	Constats et commentaires
Disponibilité des ressources humaines adéquates pour l'exécution du projet au niveau des sites d'opération du projet	Transfert des opérations techniques des composantes aux partenaires spécialisés : la composante 1 est exécutée avec la DNDL du MATD, la Composante 2 avec la DNM du MT, la C.3 avec la DNEF et la DNA/DNE et ANPROCA des MEEF, MA et ME respectivement et leurs démembrements sur le terrain	Ceci a favorisé l'atteinte de résultats relatifs à l'introduction d'actions résilientes dans la planification communautaire, la prise en compte des données agro météorologiques dans les pratiques agroforestières résilientes au climat et adoption de stratégies communes de prévention des catastrophes climatiques
Manque d'engagement des populations rurales vulnérables ciblées	Des concertations, interviews et des visites de terrain ont eu lieu pendant le processus de préparation pour identifier les besoins et évaluer la cohésion sociale des mesures d'adaptation proposées. Pendant la mise en œuvre du projet, la sensibilisation et l'information des élus locaux, les représentants communautaires et les villageois sur les risques climatiques, les opportunités et les mesures	Les rapports de mise en œuvre et les évidences de terrain montrent que ce risque a été très bien atténué à travers une série de formations et des outils IEC développés par le projet
<b>Risques financiers</b>		
La disponibilité des financements à temps et en adéquation avec les besoins de mise en œuvre du projet	Le bureau PNUD Guinée a assuré : (i) la fourniture de services financiers et d'audit, le recrutement et des contrats du personnel international du projet y compris les auditeurs financiers et évaluateurs indépendants, (ii) le suivi-évaluation et certification des dépenses financières par rapport aux budgets approuvés par le Comité national de pilotage du projet (CNP), (iii) le suivi des déboursments des fonds pour la réalisation des activités programmées, y compris les achats et les services financiers, (v) les révision budgétaire annuelles, (vii) le recrutement d'auditeurs financiers et d'évaluateurs indépendants etc.	L'ajustement de l'équipe initiale de mise en œuvre du projet pour s'adapter à l'absence de l'expert international agroforestier a permis le recrutement et l'équipement de 16 agents d'appui communautaires pour le suivi rapproché des actions du projet leurs salaires étant supportés par la contrepartie nationale pour un an. Cette démarche a allégé la contrainte liée à l'enclavement et à l'éparpillement des actions dans la zone du projet.

Risques	Stratégie d'atténuation du risque	Constats et commentaires
Les faibles revenus des agriculteurs dans les préfectures de GKM combinés au faible accès aux crédits locaux pourront constituer un obstacle pour les petits producteurs et les organisations paysannes à adopter et à intensifier des systèmes de production résilients au changement climatique	La phase de préparation verra la tenue de concertations des acteurs pour identifier les contraintes, notamment financières, à l'intensification de l'agroforesterie comme stratégie d'adaptation. Ces concertations seront renforcées, pendant la mise en œuvre du projet par une étude afin d'examiner à fond les conclusions des discussions et de proposer des solutions qui seront intégrées dans le processus de planification et les questions qui dépassent le domaine de compétence des pouvoirs locaux seront soumises aux autorités nationales	En dépit des efforts ce risque est encore d'actualité, une partie des populations sont toujours dans l'attente d'un appui préalable du projet pour l'adoption des systèmes de production résilients
<b>Risque environnementaux</b>		
Phénomènes climatiques inhabituels et catastrophiques pendant la mise en œuvre du projet	Etant donné que l'intervention du projet est prévue pour une durée de cinq ans, des variations annuelles devraient être prises en compte. Cela passera par la collecte, le traitement, la diffusion et le suivi-évaluation des variations et changements potentiels des variables climatiques	Des bulletins météorologiques d'alerte ont été régulièrement produits avec le soutien du projet. Ceci a permis l'adaptation du calendrier agricole, le choix de semences adaptées etc. Cependant les systèmes de télétransmission automatiques des données météorologiques ne sont pas tout à fait opérationnels

### ■ Enseignements tirés des autres projets pertinents

Quatre domaines de coopération entre le PNUD et le Gouvernement de la Guinée présentaient des options synergiques avec le projet REMECC dans le cadre du CPD 2013-2017. Ces domaines concernent :

- Appui au développement local et à la décentralisation ;
- Réduction de la pauvreté ;
- Gestion des ressources naturelles ;
- Changement climatique.

La plupart des initiatives en cours de mise en œuvre dans ces domaines de coopération, ont pu bénéficier au projet REMECC. Il est la seconde initiative de mise en œuvre du PANA. Lors de sa préparation trois aspects ont été particulièrement pris en compte :

- Le choix des sites d'opération du projet, zones identifiées comme très à risques vis-à-vis des changements climatiques par le PANA ;
- Les partenaires de mise en œuvre du projet REMECC notamment les structures membres du comité de pilotage du projet ont intervenu dans les instances de suivi du PANA ; ces membres assurent également les fonctions de membres du Comité de Pilotage d'autres projets tels que Biogaz ; cela a permis de faciliter la complémentarité et la synergie en plus des partenariats de cofinancement
- Certaines actions orphelines du PANA ont été portées par le projet REMECC.

Des synergies ont aussi été développées avec les autres domaines de coopération :

- Le domaine « Appui au développement local et à la décentralisation » à travers notamment le Programme de développement local en Guinée (PDLG-2) ;
- Le domaine « Gestion des ressources naturelles » à travers le plan d'action national de lutte contre la désertification et le programme de « Conservation de la biodiversité des Monts Nimba ».

Les enseignements à tirer de ces collaborations partielles c'est de prendre le temps d'identifier et de bien affiner les niches préférentielles de partenariats pendant la phase d'initiation du projet puis de mieux planifier leur déclinaison en tenant compte des échéances d'exécution des projets.

En dehors de ces projets et programmes préalablement identifiés comme pertinents pendant la période de conception du projet, des collaborations ont été initiés avec d'autres projets pendant la période d'exécution : il s'agit du Service de Restauration et d'Aménagement du Massif du Fouta. Ce Service abrite l'Unité de Coordination du REMECC à Labé. La collaboration avec ANPROCA a permis de mieux cibler et d'accompagner les besoins d'appui conseil des bénéficiaires à la base.

Le projet REMECC arrive à échéance alors que d'autres champs de collaboration étaient en voie d'être explorés ou consolidés :

- Dans sa troisième phase, le PDLG devrait s'adosser sur les acquis du projet REMECC en vue de centrer dans la mesure du possible, ses activités sur la même sélection de CR et intégrer les aspects de résilience au changement climatique dans son travail.
- Le Programme d'appui aux communautés villageoises appuyé par le FIDA et la Banque mondiale, qui travaille avec les 304 CR de la Guinée dans le cadre de l'élaboration des PDL et de l'apport d'un appui technique et financier à leur mise en œuvre devrait mutualiser ses efforts avec le projet REMECC pour plus d'impact. Ses cadres ont été formés par le projet REMECC.
- Le Programme Biogaz du FEM/PNUD et d'autres initiatives de l'UNICEF du PAM ou de la GIZ dans la même zone d'application de la composante agroforesterie du REMECC GKM



pourraient pourrait renforcer les acquis du projet et la résilience des communautés face au changement climatique.

■ Participation prévue des parties prenantes

Partie prenante		Niveau d'implication prévu dans le projet	Constats et commentaires
<b>Le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts</b>	Direction nationale des Eaux, Forêts et Environnement	La DNEEF est membre du CNP et assiste à toutes les rencontres organisées par celui-ci.	A pleinement joué son rôle d'organe de tutelle de d'exécution du projet, tant au niveau national, régional que local.
	Direction nationale de l'Environnement et du Développement Durable	La DNPEDD assure la supervision directe de la mise en œuvre du projet et apporte son appui technique aux activités du projet.  Elle est également membre du CNP et assiste aux différentes réunions organisées par celui-ci.	Elle assure périodiquement des missions de suivi-évaluation et d'appui technique sur le terrain
	Direction générale de l'Unité climatique	Elle est membre du CNP et participe aux différentes réunions de celui-ci.	Elle a participé et orienté les contenus des thématiques diffusées par les équipes du projet sur le terrain dans ses actions de sensibilisation et d'information et d'éducation environnementale des acteurs et des bénéficiaires
	Point Focal du FEM et point Focal de CCNUCC	Il est membre du CNP et participe aux différentes réunions de celui-ci.	En sa qualité de Point Focal du FEM, il a participé aux activités du projet depuis son identification, son appropriation et mise en œuvre sur le terrain.
<b>Ministère des Transports</b>	Direction Nationale de la Météorologie (DNM)	Elle est membre du CNP et participe aux différentes réunions de celui-ci. La DNM participe activement à la réalisation du projet, particulièrement pour ce qui concerne les activités de la composante 2. Des stations ont été équipées par le même si celles-ci ne servent qu'à alimenter le système national de la météorologie.	Toutefois, il faut noter les faibles capacités dont dispose cette direction tant au niveau national que sur le terrain qui fait que la plupart des observateurs des stations pluviométriques villageoises sont rémunérés par le projet, ce qui pose le problème de viabilité de ces stations pendant la période post-projet.
<b>Le Ministère de l'Agriculture</b>	Direction nationale de l'agriculture	Participe aux activités du projet en sa qualité de membre du CNP et pour apporter son appui technique à travers notamment la DRA.	L'implication des services agents de la DRA, des Services techniques préfectoraux et des agents communaux est très nettement en-deçà des attentes. En effet, les activités de production agricole souffrent d'absence d'appuis techniques. Il est attendu que la situation évolue au cours des campagnes 2017-2019 pour permettre les actions d'intensification de la production agricole.



Partie prenante		Niveau d'implication prévu dans le projet	Constats et commentaires
	Bureau de stratégie et de développement	Toutefois, la DSD participe aux différentes réunions du CNP	Le rôle d'orientation stratégique de ce bureau reste très mitigé, car peu visible sur le terrain, avec peu d'amélioration notable sur le choix des spéculations agricoles et sur les systèmes culturaux.
<b>Le Ministère de l'Administration territoriale et des Affaires politiques</b>	La Direction nationale du développement local	En outre, la DNDL participe aux différentes réunions du CNP. Le ministère s'était engagé à dégager des fonds au titre de sa contribution au cofinancement du projet qui devrait couvrir les coûts des interventions des agents pour la révision des Plans de développement local pour intégrer les questions de changement climatique.	La DNP a conduit avec la DMR (sans participation du CERACO) la révision des Plans de développement local pour intégrer les questions de changement climatique, mais sous forme contractuelle alors que la mise en œuvre de ces plans pose problème, faute de moyens financiers.
<b>Le Ministère de l'Élevage</b>	Direction nationale de la production animale	La DNE participe aux différentes réunions du CNP il était attendu du Ministère de l'Élevage, l'implication des agents tant au niveau national, régional que local dans l'appui conseil	L'appui attendu des organes de l'élevage tant au niveau national, régional que local reste très mitigé, car l'implication des agents est quasi- inexistant
<b>Le Ministère de la Coopération internationale</b>	Direction nationale de la Coopération internationale	Elle participe différentes réunions du CNP,	l'implication et le rôle joué par cette direction restent peu significatifs.
<b>Le Ministère de l'Économie et des Finances</b>	Direction nationale des Investissements publics	Elle assure la programmation annuelle de la contrepartie financière de la Guinée	Le ministère de l'économie et des Finances a pleinement joué le rôle attendu de lui en étroite collaboration avec le PNUD, le ministère a contribué par la restauration des bâtiments du siège du projet à Labé, et la mise à disposition de la contrepartie nationale malgré les retards observés
<b>Le Ministère des Affaires sociales, de la Promotion</b>	Directions régionales de Labé et Boké	Elles sont membres des Comités techniques préfectoraux de pilotage	Le projet, a mis un accent particulier, grâce à l'encadrement de l'expert en genre, sur une forte implication des femmes dans les activités productives du projet a été déterminante dans la réussite des actions d'amélioration de la production agricole à

Partie prenante		Niveau d'implication prévu dans le projet	Constats et commentaires
féminine et de l'enfance			<p>travers l'adoption des pratiques d'agroforesterie, la promotion des cultures maraichères, l'élevage des petits ruminants, l'aviculture (poules pondeuses, etc.) etc.</p> <p>Le Ministère de la Condition féminine est membre du Comité de Pilotage et a aidé (à travers ses représentations au niveau préfectoral et communal) à la prise en compte des aspects genre-identification des bénéficiaires et d'actions concrètes de mises en œuvre, sensibilisation, information et éducation des populations sur le terrain.</p>
PNUD	Le Bureau pays du PNUD-Guinée	Agence de mise en œuvre du Projet	<p>Le Bureau du PNUD-Guinée a pleinement joué son rôle d'agence de mise en œuvre du Projet en ne ménageant aucun effort pour accompagner l'exécution du projet à travers la gestion et l'allocation des ressources financières (plus que le montant prévu), le recrutement des agents et des consultants nationaux et internationaux) du projet, conduisant des missions périodiques de suivi-évaluation des activités sur le terrain à travers le Programme Environnement et Développement Durable, ainsi que le Management qui a effectué des missions de supervisions.</p> <p>Le projet a aussi bénéficié de l'appui du PAM, FIDA et d'autres organismes</p>

Au regard de ce qui précède, les parties prenantes ont pu être impliquées à des degrés divers, à la hauteur de leur contribution potentielle aux résultats et impacts prévisionnels du projet. Comme prévu dans les dispositions de départ du projet, une stratégie conséquente de mobilisation des parties prenantes a été déployée. Cela a permis une participation des parties prenantes clefs conformément aux prévisions. La mobilisation d'autres parties prenantes n'a pas suivi comme il faut et a été en deçà des attentes, en conséquence le poids de l'exécution du projet a été supporté souvent par moins de partenaires que prévus. Ainsi que le précise la matrice l'implication des parties prenantes ci-dessous, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de l'Élevage, et le Ministère de la Coopération internationale n'ont pas pu finalement participer à hauteur de leur contribution potentielle. Cette mobilisation mitigée pourrait entraver l'appropriation de certains résultats notamment ceux dont les parties prenantes concernées ont la charge régalienne. Dans ces conditions il y avait lieu de poser clairement les bases de la cooptation de partenaires concernés, du mandat qui leur a été confié et des conditions spécifiées pour leur participation.

#### ■ **Approche de réplification**

Le projet a identifié les villages de 16 communes Rurales au sein des préfectures de Gaoual, Mali et Koundara comme sites expérimentaux de résilience des ménages et communautés agricoles vulnérables aux effets des changements climatiques. Ces modèles de résilience centrés sur des champs extérieurs et des tapades sécurisés et mis en réseau font des collectivités Rurales concernées, des « pôles de résilience » pour la Région agro écologique de la haute Guinée.

Ils devraient être reproduits dans toutes les collectivités rurales de cette région naturelle. La réflexion doit se poursuivre pour leur ancrage et leur adaptation en vue d'une mise à l'échelle dans les autres régions naturelles de la Guinée et dans les régions ayant des conditions climatiques et agro écologique similaires dans l'espace du CILSS.

L'outil AMAT qui a été utilisé pour orienter la mise en place des actions relatives à ces modèles de résilience pourrait être couplé à d'autres outils (tels que l'Outil AMED-Approche des Moyen d'Existence Durable de la FAO) pour mieux affiner les interventions relatives à la réplification.

Les dispositions de planification sensibles au climat, la fourniture d'équipements permettant d'appréhender l'évolution des conditions climatiques, les paquets technologiques, les stratégies et outils IEC lancés par le projet, peuvent servir individuellement de pratiques de référence pour l'amélioration de la résilience au changement climatique en Guinée.

#### ■ **Avantage comparatif du PNUD**

Ce projet représente une contribution directe du PNUD à l'appui au développement de la Guinée à travers deux axes stratégiques

- **Pour l'Axe 1- Promotion de la bonne gouvernance.** A travers cet axe le PNUD, s'est engagé auprès du Gouvernement de la Guinée à doter les structures et les organisations étatiques et non étatiques au niveau central, déconcentrées et décentralisées des capacités à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement et à assurer un contrôle civil.

A cet effet, le PNUD dans le cadre du présent projet a fourni un appui permettant la revue des PDL, PAI, BCA à travers un processus de concertation sous forme de fora favorisant la participation citoyenne.

- **Pour l'axe 2-Stimuler la croissance économique et promouvoir des opportunités de subsistance et des revenus pour tous.** A travers cet axe, l'engagement du PNUD auprès du Gouvernement se traduit par un appui aux secteurs public et privé, aux collectivités locales et aux populations à assurer une gestion durable de l'environnement, dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques et des risques de catastrophes naturelles. Le projet REMECC a servi au PNUD de levier pour la préservation des opportunités de subsistance et de revenus vis-à-vis des changements climatiques mais aussi pour le renforcement de la collaboration entre les secteurs public et privés, les collectivités et les organisations communautaires à la base.

Ainsi les interventions du PNUD telles que planifiées à travers le projet REMECC sont de nature à contribuer à booster une croissance inclusive et durable qui favorise l'exploitation rationnelle des ressources naturelles.

#### ■ **Les liens entre le projet et d'autres interventions au sein du secteur**

Nombre d'interventions dans le secteur de l'environnement ont eu des effets synergiques aux interventions du projet REMECC. C'est le cas de la plupart des neuf (9) projets entrant dans le cadre du cycle de coopération entre le PNUD et le Gouvernement à travers le CPD. Trois de ces projets à savoir le projet Biogaz, le projet Gestion décentralisée de l'Environnement et le projet de renforcement de la résilience et adaptation aux impacts du changement climatique en zone côtière sont contemporains au projet REMECC GKM. Certaines de leurs interventions ont donné lieu à des rapports de collaborations avec le projet. Au nombre de ces interventions on peut citer :

- Pour le Projet Biogaz : -dans les préfectures couvertes par la mise en place des bio digesteurs à biogaz permettront d'assurer des engrais organiques (effluents) en compléments aux compostières réalisées par le projet, renforcer la desserte en énergie dans les exploitations agroforestières, etc.;
- Pour le projet Gestion décentralisée de l'Environnement : projet de renforcement de capacités des services déconcentrés y compris de la zone d'évolution du projet sur la gestion de l'environnement et la mise en œuvre des conventions de Rio;
- Pour le Programme Micro-financement (SGP/FEM) : plusieurs micro-projets du PMF renforcent les actions du REMECC GKM et vice-versa particulièrement à Mali
- Pour le projet ABE-Adaptation basée sur les écosystèmes des communautés vulnérables de la Haute Guinée : les échanges au sein du PEDD ont permis au projet AbE de s'inspirer fortement de l'approche et des expériences du REMECC dont le représentant à Gaoual est devenu le Directeur Technique de AbE ;
- Pour le projet de renforcement de la résilience et adaptation aux impacts du changement climatique en zone côtière-RAZC) : l'approche d'implication des parties prenantes au niveau local et la révision des PDL utilisées dans ce projet a inspiré la mise en œuvre du REMECC.

#### ■ **Modalités de gestion**

Le projet a été mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, des Eaux et des Forêts (MEEF) sous la modalité NIM- mesures nationales d'exécution (MNE), sur une période de cinq ans, de juin 2013 à juin 2018, en conformité avec l'accord de base type en matière d'assistance et le plan d'action du programme pays du PNUD (CPAP 2013-2017). Le MEEF a assuré le leadership et la coordination du projet. Les sous-traitances avec les partenaires responsables pour entreprendre des tâches spécifiques chaque fois que nécessaire et dans le cadre juridique du PNUD et le Gouvernement de la Guinée, lui sont dévolues. La mise en œuvre effectuée par le

MEEF a été faite en étroite collaboration avec la (i) Direction Nationale de la Météorologie (DNM) responsable de la mise en œuvre des activités du projet au titre de la composante 2, et étroitement associée à la mise en œuvre des activités relevant de la composante 1 et 3, et (ii) le Ministère de l'Agriculture qui a été étroitement associé aux activités du projet dans toutes les composantes, et en particulier les activités de démonstration de la composante 3 à travers ses services déconcentrés au niveau des préfectures et des communes et le Centre de Régional de Recherche Agro zootechnique de Bareng Pita relevant de l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG). Le projet a été mis en œuvre en étroite collaboration avec les parties prenantes et les partenaires du projet sur les sites de démonstration.

L'Unité de Gestion du projet a été basée dans la Préfecture de Labé pour s'assurer de la proximité avec les sites d'opération du projet.

Le Bureau du PNUD-Guinée a assumé les responsabilités et le rôle de supervision et de suivi évaluation en s'assurant de la bonne utilisation des ressources financières du projet. En étroite collaboration avec le MEEF, le Bureau du PNUD-Guinée a assuré : (i) la fourniture de services financiers et d'audit des fonds du projet, le recrutement et des contrats du personnel international du projet, (ii) le suivi-évaluation et certification des dépenses financières par rapport aux budgets du projet approuvés par le Comité de pilotage du projet (CPP), (iii) l'approbation des allocations budgétaires et transfert des fonds dans les comptes du projet, (iv) le suivi des déboursements des fonds pour la réalisation des activités programmées, y compris les achats et les services financiers, en conformité avec les procédures du PNUD/FEM, (v) la certification des pièces comptables justificatives des dépenses ; (vi) les révisions budgétaires annuelles et (vii) le recrutement d'auditeurs financiers et d'évaluateurs indépendants.

Cette gestion partagée du projet entre le PNUD et la partie Nationale s'est avérée efficace étant donné les progrès réalisés dans la mise en œuvre et la satisfaction de chaque partie.

**Au regard de l'envergure du projet REMECC et des autres projets du portefeuille de projets du PNUD dans la zone, une délocalisation de l'équipe de supervision sous forme de sous bureau aurait d'avantage contribué à faciliter la mise en œuvre et à accroître la visibilité du PNUD sur le terrain.**

Quelques remaniements ont été effectués au sein de l'Unité de Gestion du projet par rapport à la situation de départ décrite dans le document de projet.

A titre d'exemple le poste d'expert agroforestier correspond à un poste de Conseiller technique principal (CTA) recruté au niveau international qui devrait se faire en plusieurs missions pour une durée totale de 150 jours.

Les différents remaniements dans l'équipe de gestion courante du projet ont été conduits sans perturber la mise en œuvre du projet ce qui dénote du potentiel adaptatif du système managérial du projet.

Les instances de suivi et de supervision du projet (comité de pilotage du projet) se sont tenues régulièrement sur une base annuelle et ont été documentées de l'an 1 du projet(2014) à l'an 5 du projet(2018). Ces instances ont permis de statuer sur le déroulement des activités du projet et orienter l'équipe de mise en œuvre au plan technique et financier.

- Les audits annuels du projet de l'exercice 2014 à l'exercice 2017 du projet ont été réalisés ;
- Les rapports trimestriels ont été produits et sont disponibles.
- Les rapports de mise en œuvre (PIR) ont été élaborés et transmis au FEM.

Un léger retard a été accusé au démarrage du projet en conséquence le calendrier de mise en œuvre du projet a connu un glissement qui a été progressivement rattrapé en dernière année. Cela constitue un petit manque à gagner dans le temps d'appropriation et de rétrocession aux structures relais, qu'elles soient étatiques ou non.

Au regard des investigations et de l'analyse effectuée par l'équipe d'évaluation, les formats de rapportage budgétaire tels que présentés ne favorisent pas le suivi et la traçabilité de l'exécution budgétaire. Le niveau de détail suivant lequel les rapports financiers ont été produits, limitait, les suggestions et apports des institutions impliquées dans le suivi du projet. Certes l'outil ATLAS qui permet de prévenir les dépassements budgétaires a été utilisé et valorisé pour le suivi budgétaire, cependant il aurait fallu amener le détail des rapports budgétaires à un niveau qui assure la redevabilité vis-à-vis des institutions bénéficiaires/partenaires du projet ou impliquées dans son suivi. Les audits mandataires produits (de 2014 à 2017) et qui ont pu être consultés, ont mis en évidence la régularité des procédures et ont recommandé l'apport des contributions attendues de la contrepartie nationale. Cependant comme ce n'est pas leur vocation, le champ des audits n'a pas couvert les modalités d'une bonne approche de redevabilité vis-à-vis des parties prenantes. L'approche de redevabilité suggérée couplée aux recommandations des audits aurait suscité d'avantage d'engagement et accéléré la mise à disposition des contributions attendues de partenaire comme l'Etat.

## **4.2. Mise en œuvre du projet**

### **■ Gestion adaptative (modifications apportées à la conception et résultats du projet lors de la mise en œuvre)**

Il est évident que le projet disposait d'un grand potentiel d'adaptation au regard des réajustements qui ont été apportés aux ressources humaines et aux modalités de mise en œuvre pendant la période de mise en œuvre. Compte tenu du contexte jugé stable du pays, il a été proposé la modalité d'exécution par la Partie Nationale (NIM) du projet. Compte tenu de l'évolution de la situation interne l'exécution du projet a connu quelques réajustements.

- Au plan des ressources humaines, l'équipe de mise en œuvre a été revue en trois échéances : à partir de juillet 2014, cette équipe était constituée du Coordonnateur, Gestionnaire comptable et financier et d'un Expert Agroforestier ; Le poste d'expert agroforestier correspond à un poste de Conseiller technique principal (CTA) recruté au niveau international qui devrait se faire en plusieurs missions pour une durée totale de 150 jours. Ce poste a été converti en poste d'expert-cadre pour une durée de plus d'un an ; un réajustement a été opéré à partir d'octobre-décembre 2014 : Expert en S&E, et Expert Genre ; à cette occasion l'équipe de projet a été étoffée par le personnel de soutien : Secrétaires techniques provinciaux (Gaoual, Koundara et Mali), Secrétaire-administration, Agent de liaison, Agent coursier, 3 chauffeurs. Enfin à partir de janvier 2016, du personnel supplémentaire d'appui a dû être recruté du fait de l'inaccessibilité de certaines localités, 8 Agents communautaires de développement. L'équipe cadre de base proposée dans le document de projet devrait être constituée de : (i) d'un Directeur de projet, (ii) d'un Conseiller technique principal (CTA) et (iii) d'un Directeur administratif et financier ;
- Au plan des ressources financières, au regard des échanges avec les experts du projet, certaines actions planifiées ont été sous budgétisées. D'autres actions non planifiées se sont avérées nécessaires pour la suite du projet. Ces activités ont été réalisées au prix

d'efforts d'adaptation des ressources financières. Ainsi la réalisation des points d'eau et le passage de 15 Communes Rurales prévues pendant la planification à 16 pendant la mise en œuvre, n'étaient pas initialement prévus ;

- Au plan de la programmation, le modèle logique du projet a été réajusté dans certains de ses compartiments notamment pour prendre en compte la réalisation des points d'eau dans le paquetage de la composante 3 sur l'agroforesterie mais aussi pour tenir compte du nombre de collectivités rurales cibles ;
- Au plan opérationnel certaines activités du projet ont été revues ou redéfinies au regard des difficultés de mise en œuvre. Ainsi au regard des risques liés à la crise socio sanitaire liée à l'épidémie à virus Ebola qu'a connu le pays, des modules supplémentaires sur l'hygiène et l'assainissement ont été introduits. Par ailleurs d'autres actions telles que la vulgarisation des outils IEC a été revue et augmentée ;

■ **Accords de partenariat (avec les parties prenantes pertinentes impliquées dans le pays/la région)**

Une vingtaine (22 partenaires) avait été identifiée pendant la phase préparatoire du projet (Voir Prodoc). Ces partenariats ont été approfondis à des degrés divers pendant la période de mise en œuvre. Seuls les partenariats entre le FEM, le PNUD, le MEEF, la DNM, appartenant au groupe de coordination du projet, semblent avoir été formalisés.

- La Direction Nationale du Développement Local qui a été active lors de la mise en œuvre notamment dans la supervision et le suivi de l'intégration des changements climatique dans les PDL, les PAI et les BCA, a intervenu sur la base d'un contrat cadre avec le projet ;
- Le Ministère de l'Économie et des Finances à travers la Direction nationale des Investissements publics a contribué par la réfection des bâtiments du siège du projet ; il n'y a pas de traçabilité de la forme sous laquelle s'est opérée cette réfection pour le projet ;
- La DNA (Ministère de l'Agriculture) a été identifiée comme partenaire mais sa participation n'a pas donné lieu à un partenariat en dehors de sa participation au comité de pilotage du projet la réalisation d'études. Cependant ses services déconcentrés préfectoraux et communaux de la zone d'intervention du projet (composante 3) ont été pleinement utilisés..;
- Avec les autres structures de gouvernance locale notamment, les gouvernorats de Labé et Boké et les préfectures de Gaoual Mali et Koundara (Ministère en charge de l'administration territoriale) les partenariats se sont limités à leur participation au comité de pilotage du projet, aux différentes missions de suivi organisées par le projet, à la validation des études, au recrutement de partenaires techniques de mises en œuvre (ONG et Bureaux d'études) ;
- Les autres directions en charge de l'Elevage, la Coopération, de la Condition Féminine et de l'Enfance, les partenariats n'ont pas conduit à une formalisation ni sous forme de Mémoire d'entente ni d'accord de prestation en dehors de leur désignation au titre de membre de comité de pilotage du projet ;

- Des accords de prestation ont été contractés avec des ONG à la base comme la Fédération des paysans du Fouta (FPFD) à travers la Fédération des Arboriculteurs du Fouta, Africa Paysage, Entreprise Guinéenne de Travaux Publics et de Bâtiments (ENGUICP TP), Association des Volontaires pour la Gestion de l'Environnement (AVGRN), etc. en vue de leur participation aux activités du projet ;
- Il en est de même des Instituts techniques et de recherche comme le CRA de bareng Pita de IRAG- qui a fourni des semences améliorées de céréales, de chèvres et boucs, des poules pondeuses, des semences de fourrage, ... qui ont été testées dans certains sites de GKM.

A l'analyse, la plupart des partenariats qui ont engendré une implication effective des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet sont des contrats de prestation de services y compris avec les structures étatiques dont l'implication devrait assurer la contrepartie nationale dans le projet. Bien que les dispositions contenues dans le manuel de procédures autorisent le recrutement des entités nationales quand les services sollicités relèvent de leurs compétences et de leurs prérogatives, le défaut de formalisation de certains partenariats sous forme de mémorandum d'entente est un manque à gagner quant à l'appropriation des acquis projet et à la rétrocession de ses acquis aux acteurs nationaux.

Au plan régional, des voyages d'échanges ont été planifiés et réalisés au Sénégal. Ces voyages d'échange n'ont pas abouti à des accords quelconques. Les partenaires bilatéraux ou multilatéraux stratégiques comme la FAO, la FIDA, la GIZ ont été informées des activités du projet du projet via le PNUD. Ces Institutions n'ont cependant pas intervenu directement dans la mise en œuvre. Il faut inscrire leur participation dans le cadre de la capitalisation des réussites du projet par des acteurs extérieurs. Ceci justifie en outre la forte recommandation de diffuser largement les acquis du projet formulée par ce rapport

Le projet a drainé ainsi des partenariats potentiels au niveau régional et avec les institutions internationales qui n'ont pas été concrétisés ou mis sous format, ce qui constitue un manque à gagner en termes d'appropriation des résultats du projet.

#### ■ **Commentaires relatifs aux activités de suivi et d'évaluation utilisées dans le cadre de la gestion adaptative**

Pendant la formulation du projet, des risques, sensés entraver la mise en œuvre du projet, avaient été identifiés et n'ont fait l'objet de mesures d'atténuation. La matrice des risques qui a été développée correspondait aux axes de gestion adaptative du projet.

La plupart des activités non planifiées auraient pu être initialement prévues si la matrice des risques avait été exhaustive. Par exemple :

- Pour les risques environnementaux liés au changement climatique, le manque d'eau pour l'application des paquets technologiques pour la composante agroforesterie, et
- Pour les risques institutionnels, la disponibilité du personnel à temps et l'adéquation des ressources humaines face aux réalités de terrain projet.

Ces risques devraient pouvoir être identifiés dans la matrice des risques. La gestion adaptative est le reflet de cette matrice qui n'a pas été suffisamment exhaustive.

Nonobstant ces insuffisances mineures, le suivi des activités entrant dans le cadre de la gestion adaptative n'a pas été occulté puisque le cadre logique a été revu. Au regard des rapports d'activités du projet et des échanges avec les parties prenantes, la plupart des mesures devant contribuer à la gestion adaptative ont été prises. L'insuffisance de décryptage des



risques n'a pas permis d'identifier à l'avance certaines des mesures entrant dans le cadre de la gestion adaptative.

#### ■ **Financement du projet**

Le projet a bénéficié d'un financement tripartite du FEM, du PNUD et du Gouvernement de la Guinée. Les contributions attendues des partenaires financiers ont été apportées conformément aux échéances d'exécution et aux taux de décaissement prévus. D'après les échanges avec les parties prenantes du projet les ressources financières n'ont pas suffi pour couvrir certains besoins pressants des bénéficiaires tels que le soutien aux activités génératrices de revenu, la mise en place de budget communaux pour l'adaptation, etc. Les modalités de financement des principaux bailleurs que sont le FEM et le PNUD exigent de l'entité nationale, une préparation et des capacités de synergie conséquentes. Cette contrepartie nationale a été dûment complétée par l'entité nationale pour assurer l'efficacité et l'efficience dans l'exécution du projet. La situation réelle des apports effectués par le Gouvernement ne transparait pas à travers les rapports et bilans financiers intermédiaires du projet. Néanmoins une estimation finale a été faite par l'unité de coordination du projet.

Au regard de cette estimation, au titre des soutiens en nature, il ressort le gouvernement a effectué les travaux de rénovation du siège du projet à Labé. De même les structures Etatiques centrales (DNM, DNDL etc.) et locales comme ANPROCA et les instituts étatiques de recherche comme IRAG ont appuyé la mise en œuvre du projet au-delà des contrats d'entité qu'ils ont passé avec le projet. Ce qui permet de conclure les contributions du gouvernement ont été apportées conformément aux prévisions

De toute évidence les rapports financiers adossés à l'outil ATLAS permettent d'attester que les financements CASH prévus par le PNUD ont été apportés conformément aux prévisions.

En revanche l'effectivité des financements prévus au titre des subventions n'a pas pu être directement attestée à travers les rapports périodiques financiers. Pour les subventions attendues du PNUD l'équipe d'évaluation a entériné les estimations faites par l'Unité de coordination. D'après ces estimations, les financements attendus du PNUD au titre des subventions ont été apportés conformément aux prévisions.

Enfin les contributions attendues du FEM ont été apportées conformément aux prévisions.

La situation d'ensembles des cofinancements prévisionnels et réels est indiquée dans le tableau 3 ci-dessous.

*Tableau 3 Sources prévisionnelles et réelles pour le financement du projet (en millions USD)*

Cofinancement (Type/source)	Financement propre du PNUD		Gouvernement		FPMA du FEM		Total	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel
Cash	300.000	300 000	250.000	250.000			550.000	550.000
Subventions	9.500.000	9.500.000	18.890.000	18.890.000	3.716.364	3 716 364	32.106.364	32.106.364
Soutien en nature			400.000	400.000			400.000	400000
Autre								
<b>Totaux</b>	<b>9800000</b>	<b>9800000</b>	<b>19390000</b>	<b>19390000</b>	<b>3.716.364</b>	<b>3 716 364</b>	<b>33056364</b>	<b>33056364</b>

Source : Prodoc et Unité de coordination du projet

Il ressort de l'analyse de la situation d'ensemble des cofinancements que les apports ont été effectués conformément au financement. Chacune des parties a respecté les engagements pris pour allouer les ressources requises à la mise en œuvre effective du projet tel que prévus dans le Prodoc. Cela est à saluer et augure d'une crédibilité exemplaire des bailleurs du projet.

#### ■ **Suivi et évaluation : conception à l'entrée et mise en œuvre (\*)**

Des outils de référence pour assurer le suivi et l'évaluation du projet comme l'outil AMAT et ATLAS ont été pris en compte pendant la phase d'initiation. D'autres outils du FEM tel que METT ou le ROTI auraient pu contribuer à faciliter le suivi de l'efficacité de mise en œuvre et des impacts. Des études de base devant définir la situation de départ des indicateurs ont été prévues et réalisées. Par ailleurs, le cadre de résultats du projet pouvait intégrer des cartes de durabilité financière, technique, politique et institutionnelle. La valorisation des outils AMAT et ATLAS pendant la phase d'initiation du projet montre que le cadre de suivi et évaluation du projet a été bien conçu à l'entrée.

Cependant au regard des termes de référence, l'outil AMAT n'a pas été suggéré pour la revue à mi-parcours du projet. Cette revue à mi-parcours aurait abouti à des recommandations encore plus pertinentes pour le suivi des impacts du projet à l'échelle des exploitations agricoles et des communes rurales si les grilles AMAT ou METT avaient été valorisées lors des investigations.

Tableau 4: *Situation d'exécution des activités de S&E prévus*

Activités de S&E prévues	Situation d'exécution	Commentaires	Appréciations
Rapport de lancement du projet	exécuté	Produit à l'issu du lancement du projet effectué le 19 Aout	Ce rapport fait ressortir les catégories et nombre de participant estimés à 110 et porte à connaissance des parties prenantes du projet les principales recommandations formulées par les participants pour la suite du projet
Rapports annuels	exécutés	Tous les rapports annuels de projets ont été produits aux échéances prévus de 2014 à 2018	Ces rapports annuels assurent une bonne traçabilité de l'état d'exécution technique et financière du projet. Les bilans financiers annuels sont faits par composante et non par sources de financement ce qui ne permet pas un suivi de la contribution opérée par chaque bailleur au fil des années
Réunions et rapport tripartite	exécuté	Des réunions du comité de pilotage du projet ont été tenues chaque année	En dehors de ces réunions du CPP sanctionnées par des comptes rendus, l'équipe du projet n'est pas en mesure d'attester d'autres réunions tripartites
Evaluation externe à mi-parcours	exécuté	Une évaluation à mi-parcours a été effectuée entre 31 octobre-24 novembre 2016 conformément aux conditions spécifiées dans le Prodoc	l'évaluation n'a pas été explicite quant à la prise en compte de certains outils recommandés par le FEM tel qu'AMAT qui ont pourtant été utilisés pour l'établissement de l'état de référence du projet
Rapport final	En cours d'élaboration	Retard par rapport à la prévision	
Audits	exécuté	quatre audits mandataires (2014-2017) ont été réalisés pendant les cinq ans de mise en œuvre du projet	Un audit final pour 2019, il pourrait confirmer les tendances de régularités des procédures budgétaires et des acquisitions constatés par les audits antérieurs et statuer sur la prise en compte des différentes recommandations formulées le long des audits passés
Visites sur le terrain	exécutés	Des visites de terrains ont été organisées par l'agence d'exécution(PNUD) et les partenaires du projet ainsi que les autorités locales	Les rapports consultés montrent que ces visites ont été organisées de façon conjointes avec d'autres agences du système des nations unies et avec les autorités centrales et locales(le MEEF, le PNUD, le CPP, les autorités régionales et communales) et ont contribué à favoriser le partage d'expériences et à renforcer l'adhésion et l'implication des acteurs à la base
Leçons apprises		Les leçons apprises ont été mentionnées le long des rapports annuels, des rapports à mi-parcours et finaux du projet	Les leçons compilées le long des différentes phases d'exécution du projet ont de par leur pertinence permis le redéploiement de certaines activités. Un rapport de capitalisation aurait donné une bonne vue d'ensemble des leçons apprises
Rapports techniques	exécutés	Les rapports techniques consultés porte sur l'état de référence du projet, la cartographie de la zone d'intervention et l'évaluation des impacts socioéconomiques des options technologiques diffusées par le projet etc. produits pour la plupart en début de projet	les différents rapports techniques qui ont été consultés ont fait l'objet d'amendements par les parties prenantes du comité de pilotage du projet ce qui augure de leur qualité technique
Evaluation finale externe	exécuté	Entamé deux mois avant la fin formelle prévisionnelle du projet	

#### ■ **Coordination au niveau de la mise en œuvre et de l'exécution avec PNUD et le partenaire de mise en œuvre (\*) et questions opérationnelles.**

Le Bureau Pays du PNUD a assumé ses responsabilités d'Agence d'exécution. A cet effet, il a assuré la supervision technique et financière du projet, et a veillé à ce que les ressources financières du projet soient utilisées comme prévues. Le PNUD a procédé au recrutement du personnel spécialisé du projet et a veillé à ce que ce personnel contribue à développer et renforcer la capacité nationale. L'équipe de projet rendait compte au Représentant Résident sur la base du rapportage technique et financier et conformément aux plans de travail approuvés par le Comité de Pilotage du Projet (CPP). Le PNUD a œuvré à fournir des rapports périodiques, selon les formats exigés par le GEF (FEM) suivant la modalité d'exécution indirecte que le projet a adoptée.

La Gestion quotidienne et la coordination du projet ont été accomplies par une Unité de Gestion du projet (UGP) sous l'orientation générale du Comité de Pilotage du Projet (CPCPP). L'Unité de Gestion du Projet (UGP) était constituée comme suit:

- **Le Directeur de projet/Coordonnateur** Il est sous la supervision du Conseil du projet : Il s'agit d'un poste à temps plein pour les cinq années d'exécution du projet, Il s'agit d'un poste de politique/leadership de haut niveau consacré à la supervision de la mise en œuvre du projet ;
- **Le Conseiller technique principal (CTA)** est un expert recruté au niveau international et a été impliqué à temps partiel sur une période de la mise en œuvre du projet. Il a été chargé (e) d'apporter une assistance technique globale au projet ;
- **L'expert en S&E et Communication** a été recruté au niveau national. Il est chargé d'apporter une expertise technique et des orientations à toutes les composantes du projet, et de soutenir le Directeur dans la coordination des activités prévues ;
- **Le Directeur administratif et financier** est chargé entre autre de mettre en place et maintenir des dossiers du projet, des procédures de contrôle des documents, d'assurer les tâches de gestion financière, sous la responsabilité du Directeur.

Les changements intervenus dans l'unité de gestion du projet sont indiqués dans le paragraphe gestion adaptative. L'équipe de gestion du projet au moment du passage de la mission d'évaluation finale était de 11 agents :

- (1) Coordonnateur, (1) Gestionnaire comptable et financier ; (1) Expert en S&E ; 2) Secrétaires techniques préfectoraux (Gaoual//Koundara et Mali), (1) Secrétaire-administratif ; (1) Agent de liaison, (1) Agent coursier ; (3) chauffeurs.

### 4.3. Résultats du projet

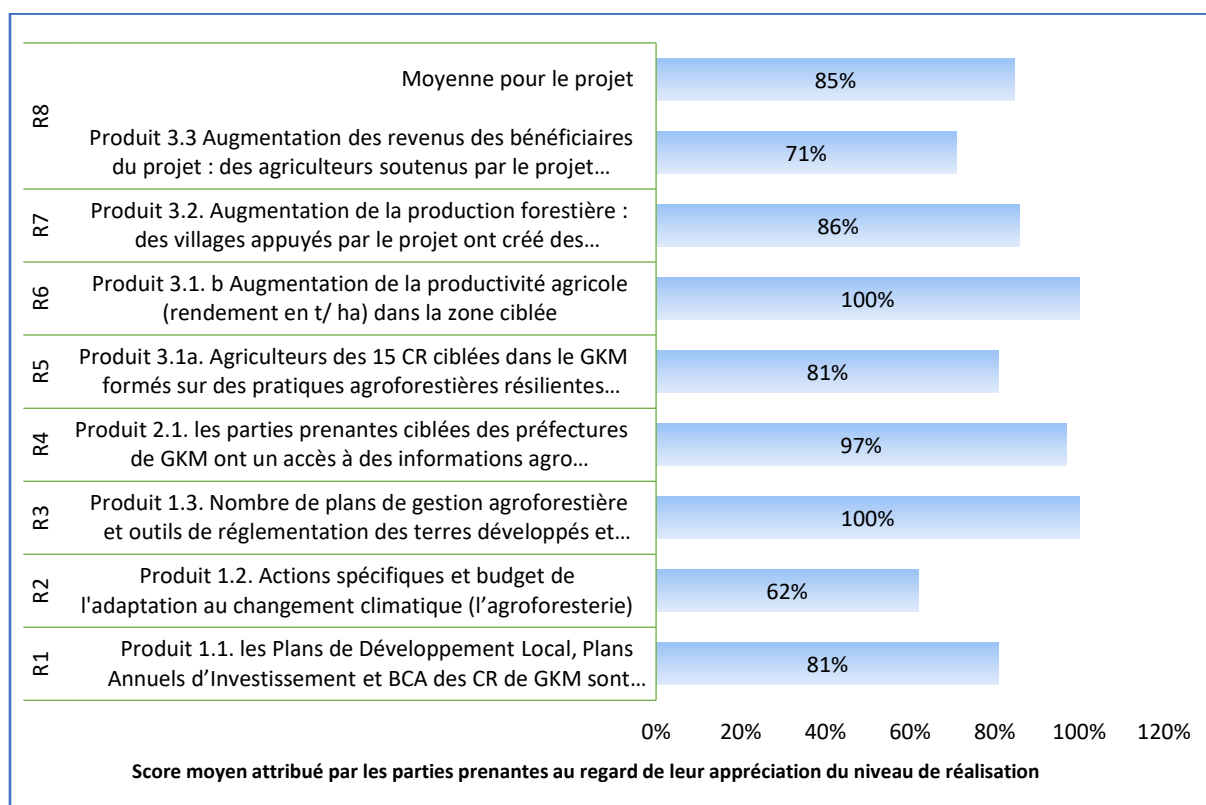
L'analyse des résultats du projet a été faite en tenant compte des principales préoccupations du PNUD, du FEM de même que les politiques et stratégies nationales en matière de changement climatique, de réduction de la pauvreté, de décentralisation et conservation des ressources naturelles. Les grandes lignes qui sont développées pour justifier la performance du projet concernent donc la pertinence, l'efficacité, l'efficacités, la pérennisation des acquis, l'intégration et l'appropriation nationale, la durabilité et l'impact du projet. Les axes de résultats (R) analysés sont ceux retenus dans le cadre logique du projet.

#### ■ **Résultats globaux (réalisation des objectifs) (\*)**

Le bilan global de la mise en œuvre du projet démontre des tendances très largement satisfaisantes au regard du cadre de résultats du projet. La situation de progression du projet vers les résultats escomptés a été dressée en se basant sur les outils METT et AMAT. Sur l'échelle d'annotation de l'outil METT, une note finale entre 0 et 33% signifie que le projet a connu une

progression déficiente au niveau des domaines de résultat ciblés; entre 33% et 67% l'état de progression dans les domaines de résultat ciblés par le projet est considérée comme basique, et entre 67% et 100% l'état de progression vers les résultats escomptés est jugé efficace<sup>9</sup>. Cette analyse se base essentiellement sur l'efficacité de progression vers les cibles. Autrement dit, elle combine le bilan des réalisations avec l'approche utilisée. Sur cette base, on peut dire qu'en dépit des difficultés de mise en œuvre, les résultats attendus ont été atteints à plus de 85 % et que la réalisation des objectifs est efficace (voir figure 5 ci-après).

Figure 5: Résultats globaux du projet



Sources : investigations auprès des parties prenantes du projet

Il ressort de l'analyse de la figure 5 que l'état de progression du projet vers les résultats escomptés est satisfaisant pour chacun des 8 domaines de résultats mis en évidence dans le cadre logique. Au-delà du constat général quelques spécificités caractérisent chaque domaine de résultats.

**Domaines de résultats R3 « nombre de plans de gestion agroforestière et outils de réglementation des terres développés et intégrant la gestion du risque lié au changement climatique (Produit 1.3.) » et R6 « Augmentation de la productivité agricole (rendement en t/ ha) dans la zone ciblée (Produit 3.1. b) ».** Pour chacun de ces domaines de résultats, les avis scorés des parties prenantes traduisent une progression à **100%** par rapport au niveau escompté. Les rapports consultés et les visites de terrains effectués confirment en effet des réalisations allant dans ce sens (voir tableau synoptique des réalisations en annexe). Il s'agit notamment d'investissements communautaires planifiés et structurés autour des exploitations agricoles (Tapades et champs de brousse); ces investissements ont permis des aménagements agro-sylvo-pastoraux intégrés orientés vers l'amélioration de la fertilité du sol,

<sup>9</sup> WWF/World Bank, 2007. Management Effectiveness Tracking Tool. Reporting Progress at project Sites: Second Edition

l'accroissement de la production, la régulation des apports hydriques et la réduction de la dégradation des ressources naturelles. Les itinéraires techniques adaptés, testés et appliqués (semences améliorées, cultures calquées sur calendrier agricole, arboriculture forestière ou fruitière, réalisation de points d'eau etc.) se sont avérés très efficaces, durables et résilients au changement climatique à la satisfaction générale des bénéficiaires.

**Domaine de résultats R4 « les parties prenantes ciblées des préfectures de GKM ont un accès à des informations agro météorologiques pertinentes (Produit 2.1.) ».** Pour cet axe d'intervention du projet au regard des avis scorés des parties prenantes, l'état de progression vers les résultats escomptés est satisfaisant à **97%**. Pour ce domaine de résultat, le porteur principal, la DNM et les utilisateurs finaux que sont les exploitants agricoles ont félicité le projet pour l'appui en équipement et à l'accès à l'information météorologique en format exploitable pour les activités agricoles. Trois stations ont été équipées permettant de suivre des localités qui n'étaient plus suivies (Tougué, Lélouma et Koubia), des pluviomètres paysans ont été implantés chez les exploitants agricoles ; l'insuffisance très marginale pour ce domaine de résultats demeure la disponibilité de source d'énergie pour l'alimentation de la station de Tougué et des équipements complémentaires permettant la télétransmission directe des données

**Domaines de résultats R1 « les Plans de Développement Local, Plans Annuels d'Investissement et BCA des CR de GKM sont mis à jour (Produit 1.1.) » et R5 « Agriculteurs des 15 CR ciblées dans le GKM formés sur des pratiques agroforestières résilientes aux changements climatiques (Produit 3.1a.) ».** Les parties prenantes estiment au regard de leurs avis scorés, que l'état de progression vers les résultats escomptés pour les domaines R1 et R5 a été atteint à **81%** pour chacun de ces deux domaines. Pour ces résultats, les interventions du projet se sont traduites par l'actualisation des PDL y compris les PAI pour chacune des 16 CR concernées.

L'approche de large concertation ayant conduit à la revue des PDL, l'implication des autorités dans le pilotage du processus, le cadrage de la démarche avec un « guide d'intégration des changements climatiques dans la planification locale », ont été unanimement reconnues et saluées par les parties prenantes. Les insuffisances concernant le domaine R1 sont le manque de dispositions et de leviers apparents dans le processus de planification, garantissant l'accès au financement pour la mise en œuvre des actions planifiées.

Les formations conduites dans le cadre du domaine de résultats R5 ont concerné des centaines de participants dans chacune des préfectures (tableau synoptique des réalisations du projet). Les modules portant sur les itinéraires techniques adaptés au contexte ont été développés avec un niveau très appréciable tenant compte du genre. Des supports (manuels) de formation très illustrés ont été produits et transcrits en langue locale pour les bénéficiaires. Certaines sessions se sont déroulées in situ dans des sites écoles, toutes choses qui sont conformes à l'approche andragogique. Les insuffisances constatées au niveau du R5 se traduisent par l'absence de sessions de rattrapage ou de mise à niveau qui n'ont pas été prévues pour les exploitants ayant rejoints tardivement le groupe de bénéficiaires ; les exploitants agricoles bénéficiaires ont en effet été identifiés en trois vagues et ceux relevant de la dernière vague des bénéficiaires étaient en retard sur les autres pour l'appropriation des itinéraires enseignés.

**Le domaine de résultat R8 porte sur l' « Augmentation des revenus des bénéficiaires du projet : des agriculteurs soutenus par le projet enregistrent 5% (au moins) d'accroissement de leurs production et revenus (Produit 3.3) ».** Pour ce domaine de résultat, les avis scorés des parties prenantes traduisent **un état de progression de 71%** vers les résultats escomptés. Il ressort en

effet des échanges avec les parties prenantes et les bénéficiaires du projet, que les rendements ont augmenté à plus de 5% et souvent doublé dans les tapades et champs aménagés suivant les itinéraires techniques diffusées par le projet (voir paragraphe sur les impacts du projet). La sécurisation à travers les clôtures a permis la préservation des récoltes qui étaient souvent entièrement anéanties par le bétail. L'étude d'évaluation financière et économique des options d'agroforesteries appliquées par les agriculteurs démontre un niveau d'accroissements significatif des rendements et des revenus des bénéficiaires. Cependant pour R8, les évidences ne sont pas établies quant à la pérennisation des revenus diversifiés ou générés suite à l'appui du projet. Pourtant des opportunités de rapprochement pouvaient être explorées avec des initiatives sœurs comme le programme de micro financement du PNUD. Par ailleurs peu d'appui du projet ont ciblé la structuration des exploitants agricoles en réseau ou en faitière. L'approche filière développée en aval des paquets technologiques diffusés pour apporter de la valeur ajoutée à la production a été marginale dans les interventions du projet au regard des constats de terrain.

**Le domaine de résultat R2 « Actions spécifiques et budget de l'adaptation au changement climatique (l'agroforesterie) (Produit 1.2.) ».** Les interventions du projet pour ce domaine sont estimées avoir atteint les résultats escomptés à 61% au regard des avis scorés des parties prenantes. C'est la performance la plus faible comparée aux autres domaines de résultats du projet. Ce niveau de progression montre que des efforts ont été faits en termes de planification budgétaire notamment à travers l'établissement des Budgets Communaux Annuels. De même des actions de plaidoyer auprès des autorités et de sensibilisation auprès des communes rurales ont permis d'aboutir à des engagements pour améliorer les budgets dédiés à la résilience dans les plans locaux de développement. Cependant ces engagements sont restés pour la plupart verbaux et les budgets dédiés sont restés dérisoires et intrinsèquement liés aux appuis extérieurs. Le plaidoyer et les activités d'influence des politiques menées par le projet devraient tenir compte du fait que la programmation et la mise à disposition des budgets de développement notamment au niveau des collectivités rurales relèvent du MATD et du Ministère en charge des finances. Cela devrait figurer parmi les raisons de la cooptation de ces partenaires dans le comité de pilotage du projet et des attentes du projet vis-à-vis de ces partenaires

#### ■ Pertinence (\*)

La stratégie du projet est en phase avec le **Plan d'Action National d'Adaptation à la variabilité et au changement climatique, Le plan d'action quinquennal, ainsi que de la politique nationale de développement agricole, la politique nationale de l'environnement, la Vision 2015, le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES2016-2020)** du Gouvernement de la Guinée. Ainsi que l'**UNDAF** signée entre le Gouvernement de la Guinée et le Système des Nations Unies couvrant la période (2013-2017). En effet, le projet contribue directement à la « **Priorité 1 du PANA Guinée : promotion de l'agroforesterie** », identifiée comme l'option d'adaptation clef dans le contexte de la dégradation des ressources naturelles, la déforestation, l'insécurité alimentaire et la fréquence accrue des sécheresses en Guinée. Bien qu'entamé avant le PNDES (2016-2020) la mise en œuvre du REMECC y a été parfaitement arrimée. Les Actions prioritaires du PNDES en rapport avec le changement climatique prévoient de donner la priorité entre autre aux actions suivantes : (i) le renforcement des capacités nationales de lutte contre les changements climatiques ; (iii) l'atténuation des émissions des GES dans les secteurs des transports et de l'agriculture; (vii) l'augmentation de la capacité de séquestration de CO<sub>2</sub> par le développement de l'agroforesterie.



Le projet REMECC s'inscrit par ailleurs dans la volonté du Gouvernement d'assurer une agriculture et une sécurité alimentaire durable en particulier à travers le **plan d'action quinquennal, ainsi que de la politique nationale de développement agricole**. Ce projet contribue ainsi à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement durable (ODD), la lutte contre la pauvreté, l'adaptation aux changements climatiques, la vision Guinée 2040 sans oublier les autres plans connexes de développement.

La stratégie proposée s'inscrit ainsi dans le cadre des objectifs généraux de développement durable pays et de la coopération transfrontalière. Les sites d'opération ciblés ont permis d'aborder des enjeux environnementaux au niveau d'écosystèmes nationaux avec une importance régionale à travers la végétation et la faune des trois biomes (a) du Bassin du Niger, (b) du Bassin du Fleuve Gambie et de la Vallée du Fleuve Sénégal que la Guinée partage avec d'autres pays.

#### ■ **Efficacité et efficience (\*)**

Le projet devrait s'étaler sur une période de 6 ans (2013-2018). Cependant il n'a débuté réellement que le 19 août 2014 avec un personnel de coordination moins étoffé que requis pour la mise en œuvre. Les postes clés comme celui de Suivi Evaluation et les agents de terrains n'ont pu être pourvus respectivement qu'après une année et deux années de mise en œuvre. En dépit du retard dans l'engagement du personnel cadre et aussi du personnel de terrain, les résultats sont très satisfaisants puisqu'ils ont été atteints à plus de 85 % avec des avancées notables dans le domaine de la résilience au changement climatique en Guinée.

- Au plan opérationnel, la DNM a été dotée d'équipements de pointe et a vu le réseau de stations météorologiques fonctionnelles étoffé dans 9 chefs-lieux de Préfectures et le réseau de postes pluviométriques étoffé dans 16 localités. La disponibilité de l'information agro météorologique nécessaire à la prise de décision a été améliorée à un niveau sans précédent pour les localités concernées ;
- Au plan institutionnel et technique, des outils de références pour l'intégration du changement climatique dans la planification du développement ont été mis au point. Il s'agit entre autres de la stratégie des PDL, des PAI et des BCA sensible au changement climatique et du guide de leur élaboration ; il s'agit aussi des Plans d'Aménagement Forestier, etc. Des paquets technologiques adaptés ont été testés et appliqués avec des résultats tangibles sur la sécurisation des aires de production et l'amélioration des rendements
- Au plan politique et juridique, l'engagement des autorités a atteint un niveau historique dans les localités concernées. A titre d'exemple, le préfet de Mali a affirmé que c'est grâce au projet REMECC que lui a été donnée la seule opportunité de fouler certaines de ces collectivités rurales et il a fait des constats des progrès remarquables impulsés par le projet.

En se basant sur les paramètres ROTI, on peut avoir une grille de lecture de l'efficacité du projet. Il s'agit d'opérer une comparaison entre les scores ROTI à l'entrée et à la sortie du projet. Pour se faire les résultats attendus et les produits du projet ont été considérés sur la base de leur contribution aux paramètres ROTI correspondant aux Contexte, Intrants, Processus, Planification, Extrants et Résultats. La base du calcul des scores et la justification est jointe en annexe. Ainsi, l'efficacité dans l'exécution du projet se présente comme suit :

Tableau 5: Scores d'efficacité dans l'exécution du projet obtenus par l'analyse des paramètres ROTI

Paramètre ROTI	Score d'Entrée	Score de Sortie	Taux d'efficacité correspondant
<b>Contexte</b>	42	42	100%
<b>intrants</b>	126	70	56%
<b>Planification/Planning</b>	63	55	87%
<b>Processus</b>	63	54	86%
<b>Extrants/Produits</b>	21	21	100%
<b>Résultats</b>	63	47	75%
<b>Moyenne</b>	<b>378</b>	<b>289</b>	<b>76%</b>

Sources : investigations de l'évaluation, 2018.

Au regard du tableau ci-dessus, les paramètres ROTI correspondant, aux intrants, aux processus et à la planification ont été priorisés à la conception.

Cependant, **les intrants** correspondant aux ressources et capacités nécessaires à la mise en œuvre n'ont été que passablement valorisés aux regards des ambitions de départ, de l'avis des acteurs structurels rencontrés (56% d'avis favorable). La valeur ajoutée que devraient apporter certaines des parties prenantes initialement identifiées a peut-être fait défaut.

Les approches et la planification préalables aux délivrances des services du projet sont très appréciées des parties prenantes. L'implication des autorités, les niveaux de suivis mis en place et opérés par le projet sont sans doute à la base (86-87% d'avis favorable).

Il en est de même des services délivrés par le projet correspondant aux extrants (Produits). L'efficacité des services délivrés est considérée comme irréprochable au regard des avis scorés des parties prenantes (100%).

Le projet est parvenu à de nombreux résultats compte tenu de la réalisation de toutes les activités citées ci haut. Des sites non prévus ont été touchés notamment dans la commune de Wedou Mbour. Des volets comme l'hydraulique ont été rajoutés alors que cela n'était pas initialement prévu. L'appréciation finale moyenne de l'efficacité des résultats est estimée à 75%. Elle aurait pu être encore excellente si le démarrage et la mobilisation du personnel n'avaient pas accusé un peu de retard et si l'ancrage institutionnel de certains acquis n'avait pas été insuffisant.

Le tableau ci-dessous synthétisant, les rapports financiers établis annuellement, les tâches planifiées et celles exécutées annuellement sur la base des rapports de suivi, permet d'avoir une idée de l'efficacité du projet.

Tableau 6: Bilans financiers et techniques du projet

Bailleurs	Composantes	Rapport Dépenses-Budget					Moyenne pour les 5ans
		2014	2015	2016	2017	2018	
<b>PNUD</b>	Composante/Activité 1 (%)	-	-	-	-		
<b>GEF</b>	Composante/Activité 1 (%)	37	64	73	84		
<b>Total 1</b>		37	64	73	84		65

<b>PNUD</b>	Composante/Activité 2(%)	-	-	-	-		
<b>GEF</b>	Composante/Activité 2(%)	10	94	96	100		
<b>Total 2</b>		10	94	96	100		75
<b>PNUD</b>	Composante/Activité 3(%)	-	-	-	-		
<b>GEF</b>	Composante/Activité 3(%)	100	80	71	92		
<b>Total 3</b>		100	80	71	92		86
<b>PNUD</b>	Composante Gestion(%)	-	-	111			
<b>GEF</b>	Composante Gestion(%)			75			
<b>Total 4</b>		104	66	101	94		91
<b>Ratio exécution budget de gestion et budget des activités (T4/ (T1+T2+T3)/3) (%)</b>		212	83	126	102		131
<b>TOTAL BUDGET(%)</b>		55	78	82	93	172	96
<b>Nombre de taches planifiées</b>			21	25	28	25	25
<b>Nombre de taches réalisées ou entamées</b>			15	20	26	23	21
<b>Exécution technique(%)</b>		40	71	80	92	92	75

Sources : Analyse des rapports de mise en œuvre du projet REMECC

Au regard du document de projet et des rapports de suivi, en moyenne 25 tâches ont été planifiées par an pour être exécutées pendant la période de vie du projet. Sur les 25 tâches planifiées en moyenne par an, 21 ont été exécutées en moyenne par an, ce qui correspond à un taux de 85%.

Le nombre d'activités planifiées en année 1 n'est pas précisé dans le rapport annuel de ladite année. Par ailleurs, l'année 2017 a été l'année la plus charnière en termes de tâches planifiées et réalisées ou entamées tandis que 2015 semble moins chargée. En réalité au regard des échanges avec l'unité de coordination du projet 2015 est en fait la phase opérationnelle de la composante agroforesterie, l'identification des sites favorables, des bénéficiaires et la contractualisation avec les opérateurs de mise en œuvre. Le nombre d'activités reflète peu l'intensité du travail qui a été abattu en 2015

Au regard du niveau moyen d'exécution budgétaire (96.2%) extrait d'Atlas, le niveau d'exécution physique réel devrait être nettement meilleure que le niveau actuel de 75% établis sur la base des rapports annuel finaux de 2014 à 2017 et du rapport partiel de 2018 datant d'Aout). On pourrait donc dire qu'en moyenne il y a une adéquation entre l'exécution financière et l'exécution physique. Cette adéquation est certes à mettre à l'actif du bon usage des outils de suivi budgétaire comme ATLAS qui proscrie les dépassements aberrants. Néanmoins, l'écart est plus important entre l'exécution physique et l'exécution financière pour la première année (2014) qui enregistre par ailleurs un ratio budget de gestion et budget des activités de 212%. Ces chiffres peuvent s'expliquer par le besoin d'acquisition des équipements de fonctionnement en année 1.

Au regard de ce qui précède, la situation d'ensemble de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience du projet peut être dressée comme présentée dans le tableau 5 ci-dessous. Les scores ont été proposés sur la base de la grille du guide de l'évaluation finale des projets financés par le FEM comportant une pondération allant de 1 à 6 pour la notation de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience. Les scores de sortie sont attribués en tenant compte de l'effectivité des documents indexés comme source de vérification et attesté par

les acteurs interviewés lors des échanges. Sur cette base, l'analyse de la situation d'exécution a tenu compte des informations recueillies auprès de l'équipe d'exécution, des partenaires de mise en œuvre et des bénéficiaires.

A titre d'exemple pour donner le score de sortie concernant l'efficacité (dans le tableau 5 ci-dessous): le score d'entrée étant deux (selon l'échelle d'annotation du Guide PNUD GEF<sup>10</sup>, pour les évaluations finales), la question d'évaluation portant sur la mobilisation des ressources humaines et matérielles dans les délais, il a été vérifié qu'il y'avait effectivement un plan de recrutement pour les différents poste à pourvoir. Cependant, le personnel a été partiellement mobilisé (absence de suivi évaluateur et d'agents de terrain à temps). De ce fait concernant cette question d'évaluation il ne pouvait être attribué que la moitié du score d'entrée comme score de sortie. Quel que soit le nombre de personne interviewé ce score restera inchangé. Cette logique a été appliquée à toutes les questions des tableaux 5 et 6 pour attribuer les scores de sortie.

---

<sup>10</sup> Programme des Nations Unies pour le développement /Bureau de l'évaluation, 2012. *Directives pour réaliser les évaluations Finales des projets du FEM et soutenus par le PNUD* (Page 29)

Tableau 7 : situation d'ensemble de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience du projet22

Critères des questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	score	
			entrée	sortie
<b>Pertinence : Comment le projet se rapporte-t-il aux principaux objectifs du domaine focal du FEM et aux priorités en matière d'environnement et de développement au niveau local, régional et national ?</b>			2	2
Les objectifs du projet répondent et s'accordent avec les priorités nationales et contribuent aux résultats globaux	Référence à des axes prioritaire des outils nationaux de pilotage du secteur (Vision Guinée 2015, PNDES (2016-2020), PANA, etc.)	Cadre logique, Vision 2015, PNDES, Politique sectorielle de l'Agriculture, PANA	1	1
Le projet contribue aux effets escomptés des cadres de planification du SNU dont le PNUD et du FEM	Référence à des axes prioritaire du PS 2014-2017 du PNUD, de l'UNDAF 2014-2016, du CPD et CPAP 2014-2016 et du Programme FEM	Cadre des résultats et des ressources de l'UNDAF 2014-2016, PS du PNUD 2014-2017, CPD et CPAP 2014-2016	1/2	1/2
Le projet prévoit des complémentarités et synergies avec d'autres projets du PNUD et les interventions d'autres partenaires qui contribuent aux mêmes objectifs nationaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités communes, planification et ou conjoints</li> <li>• Nombre des mécanismes et outils conjoints existants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Listes et fiches des projets intervenant dans le domaine et dans les mêmes zones d'intervention</li> <li>• Existence d'outils et ou mécanismes (Planification conjointe dans le cadre PEDD et du SNU en Guinée)</li> </ul>	1/2	1/2
<b>2 Pertinent (P)</b>				
<b>Efficacité : Dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?</b>			<b>6</b>	<b>5</b>
Les ressources humaines, matérielles et financières (intrants) ont été mobilisées dans les délais	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délais de mobilisation du personnel et/ou de l'expertise</li> <li>• Délais d'acquisition des équipements et du matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les plans de recrutement et d'acquisition des biens et services</li> </ul>	2	1
Les résultats ont été atteints dans les délais	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et qualité des résultats atteints selon le chronogramme convenu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports trimestriel et annuel de progrès et de suivi</li> <li>• Un rapport à Mi-parcours de projet</li> </ul>	2	2

Les facteurs qui ont influencé positivement ou négativement la production des résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre de partenaires mobilisés et engagés dans la mise en œuvre et le suivi du projet</li> <li>Le nombre et la qualité des mesures d'atténuation des risques prises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Matrice de gestion des risques</li> <li>situation de la participation des parties prenantes</li> </ul>	2	2
<b>5 Satisfaisant (S)</b>				
<b>Efficiencia : Le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ?</b>			<b>6</b>	<b>4</b>
Les résultats ont été atteints avec une utilisation ressources humaines, matérielles, financières et du temps optimale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de décaissement annuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports financiers accordés aux résultats (CDRs)</li> </ul>	3	2
La qualité et le niveau des extrants est en phase avec le niveau des ressources (matérielles, humaines, financières et temps) consacrées à sa production	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ratio budget Gestion/activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CDRs</li> </ul>	3	2
<b>4 satisfaisant (MS)</b>				

L'analyse du tableau montre que le projet a été pertinent à tout point de vu (100%). Néanmoins, le décalage de temps s'étalant sur près d'une année entre la période prévisionnelle et période effective de réalisation des tâches, la concentration des activités sur certaines années par rapport à d'autres, de même que de légers gaps entre les niveau d'exécution technique et d'exécution budgétaire ont quelque peu nuancé la portée des efforts consentis par les partenaires de mise en œuvre. Ainsi l'efficacité et l'efficience ont été atteints respectivement à 83.33% et 66.66% soit un taux global de 83%. Ce qui est largement satisfaisant au regard du personnel non étoffé à temps et de l'insuffisance de la participation attendue de certains partenaires stratégiques.

### ■ Appropriation par le pays

Le projet a permis de renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles de résilience des structures et institutions nationales et locales. A la faveur du projet, le dispositif national de surveillance, suivi des paramètres du climat a été renforcé par la mise en place d'équipement, la mise en place d'outils d'IEC, de planification et de gestion qui bénéficient aux acteurs et parties prenantes de gestion de la résilience. Des accords-cadres ont été signés entre projet et certaines structures. **Sous l'impulsion du projet, la Direction Nationale de la Météorologie a entrepris une réforme pour se muer en Agence nationale afin d'assurer le flux continu des ressources nécessaires à l'acquisition, la gestion des équipements et l'amélioration des services météorologiques.**

La plupart des outils de planification, de gestion ou de communication ont fait l'objet de collaboration entre les partenaires techniques et financiers du projet et les autres partenaires nationaux comme l'administration locale (services techniques régionaux préfectoraux et communaux), les organisations de la société civile, les organisations communautaires, participant au comité de pilotage du projet. **La collaboration entre le projet et la Direction Nationale du Développement local(DNDL) a conduit à la mise au point d'un guide d'intégration des changements climatiques dans la planification locale**

L'ensemble de ces acquis qui sont en voie d'intégration dans les nouveaux cycles de planification du développement tel que le PNDES et les plans communaux de développement, démontre le potentiel d'appropriation national que le projet a permis de développer et **qu'il est impératif de capitaliser, de valoriser et de consolider.**

### ■ Intégration

Le Plan d'action du Programme Pays (CPAP) du PNUD à travers ses produits 5, 7et 8<sup>11</sup> est conforme aux quatre priorités nationales de développement incluses dans le PNDES, avec les composantes du projet REMECC comme illustration :

Ainsi la composante 2 du projet REMECC correspond à une bonne déclinaison du Pilier 1 du PNDES : Promotion d'une bonne gouvernance au service du développement durable; dans les sites d'opération du projet

<sup>11</sup> Produit 5 : Des outils durables de planification et de gestion de l'environnement, des ressources naturelles et de moyens d'existence sont élaborés ou actualisés afin d'intégrer les questions liées au changement climatique.

Produit 7 : Les moyens et modalités d'existence dans les zones vulnérables (zones côtières, zones Nord et de transition) sont résilients au changement climatique et les communautés mettent en œuvre des mesures visant à atténuer les impacts.

Produit 8 : Des outils d'aménagement et de gestion du territoire sont élaborés et mis en œuvre pour une meilleure conservation de la biodiversité, des zones protégées et des forêts

La composante 1 du projet REMECC correspond à une bonne anticipation d) Pilier 2 du PNDES: Transformation économique durable et inclusive ;

La composante 3 du projet REMECC reflète assez bien les attentes du Pilier 3 du PNDES : Développement inclusif du capital humain ; et du Pilier 4 du PNDES : Gestion durable du capital naturel au niveau de ses deux premières priorités.

Par ailleurs les deux domaines de concentration du Plan stratégique du PNUD 2013-2017 bien qu'ayant été formulés avant la finalisation du PNDES, sont conformes aux piliers du PNDES:

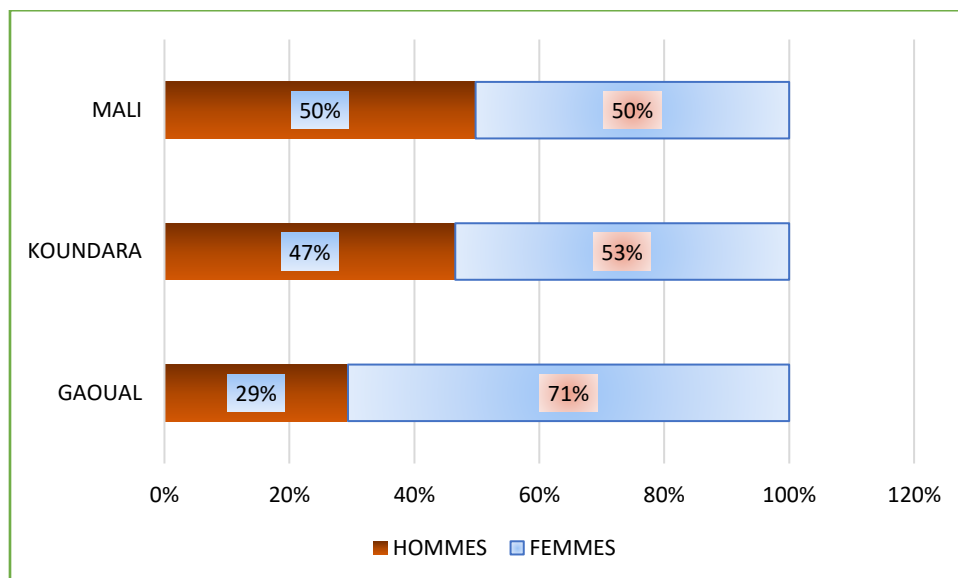
- Axe stratégique 1 : Promotion de la bonne gouvernance
- Axe stratégique 2 : Stimuler la croissance économique et promouvoir des opportunités de subsistance et des revenus pour tous

Les domaines de résultats du projet sont conformes à ces deux axes stratégiques. Le projet a symbolisé ainsi, non seulement l'intégration entre UNDAF et CPAP mais aussi entre ces deux systèmes de planification et le cycle national de planification du développement.

Plus concrètement et dans la pratique, le projet a conduit à des acquis quant à l'intégration des changements climatiques dans la planification locale. Un guide a été élaboré dans ce sens et a fait l'objet d'une validation nationale.

De même le projet a eu une approche très pragmatique de la prise en compte du genre à travers différents volets de sa mise en œuvre. Comme indiqué ci-dessous, les options d'appui aux exploitations agricoles ont été exécutées sur fond de prise en compte de l'équité des genres

Figure 6: ratio homme femme pour l'appui aux exploitations agricoles



Sources : Tableau synoptique des réalisations du projet

La figure 6 montre que dans certaines localités l'implication des femmes est largement au-dessus de la moyenne. Cependant ces résultats ne concernent que les appuis opérationnels : formations, dotations en intrants agricoles. Il y a lieu de nuancer l'intégration du genre au niveau décisionnel et stratégique (à titre d'exemple seules 2 des 15 exploitations investigués étaient dirigées par des femmes).

Le guide d'intégration des changements climatiques dans la planification du développement que le projet a mis au point devrait comporter les directives pour la prise en compte du genre sur la base des acquis enregistrés de terrain par le projet.



### ■ Durabilité (\*)

La durabilité du projet peut être analysée sous l'angle de prise en compte des risques probables qui pèseront sur les acquis du projet et leur consolidation. Elle peut être appréhendée aussi sous l'angle de la disponibilité des ressources financières requises, de la prise en compte du contexte socio-économique et environnemental, des garanties offertes par le cadre institutionnel et la gouvernance.

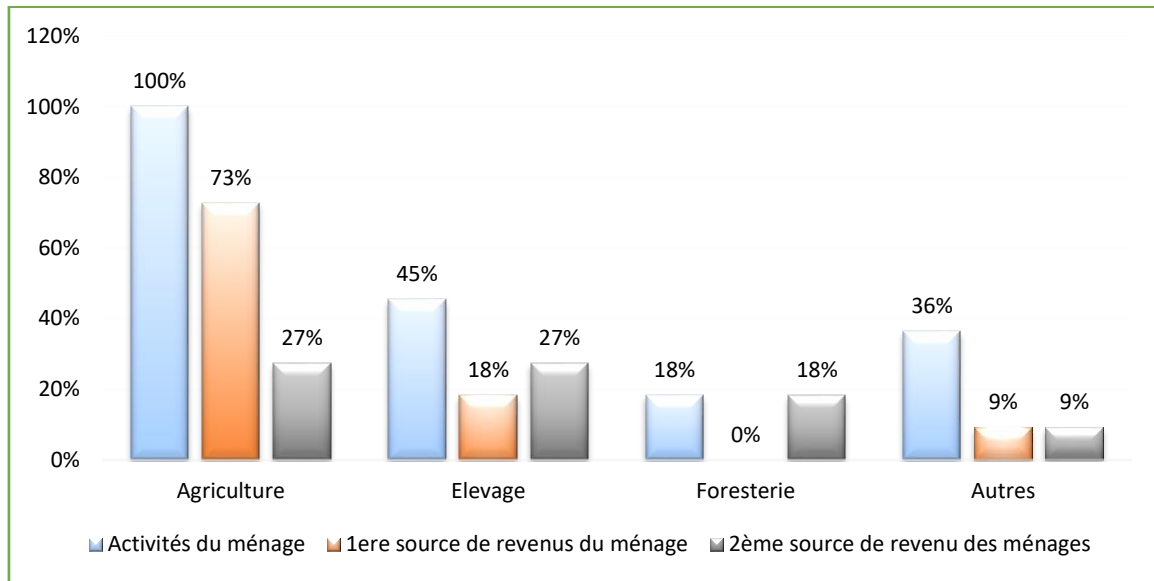
11 domaines de risques repartis en quatre catégories, peuvent être considérés lors de la formulation du projet (confère matrice des risques). Les stratégies d'atténuation prévues vis-à-vis de ces risques permettent d'affirmer qu'elles contribueront à préserver les acquis du projet si elles sont appliquées. Cependant certaines des stratégies ont été insuffisamment développées pendant la période de vie du projet. Ainsi certaines installations notamment au niveau des plateformes météorologiques n'arrivent pas à être pleinement exploitées aux regards des services potentiels qu'ils doivent offrir. Cela qui fait penser que les risques environnementaux continueront de constituer un poids pour la durabilité si des mesures correctives ne sont pas prises pour ces petites insuffisances.

De même, il n'y a pas eu une ordonnance légale ni une stratégie véritable de mobilisation des ressources pour l'exécution du volet changement climatique des PDL sous l'impulsion du projet, ce qui oblige à nuancer leur durabilité financière qui dépend presque exclusivement des financements extérieurs.

Les formations et appuis à la recherche de financement à l'endroit des bénéficiaires sont une étape certes vers cette autonomie du financement, cependant ces initiatives ont besoin d'un engagement politique formalisé pour être opérationnelles (par exemple la structuration des acteurs en Groupement d'Intérêt Economique avec des attestations ou des récépissés de reconnaissance).

L'appropriation socioéconomique notamment par les communautés à la base a été bien appréhendée par l'implication des populations à la base et le développement d'activités génératrices de revenus alternatifs (Cf. figure 8 ci-après).

Figure 7: Activités socioéconomiques et sources de revenus des populations ayant bénéficié de l'appui du projet



Sources : investigation de terrain

Au plan institutionnel et de la gouvernance, la réforme en cours de la Direction Nationale de la Météorologie en Agence Nationale de Météorologie, les Plans d'Aménagement forestiers, les PDL/PAI/BCA augurent de bonnes options pour la durabilité du projet. De même l'équité du genre a été bien prise en compte dans la mise en œuvre du projet. Cependant pour les PDL la procédure (le guide d'intégration) des changements climatiques dans la planification locale devrait comporter les directives pour l'approche de la prise en compte du genre sur la base des acquis enregistrés par le projet.

Au regard des efforts consentis pour les domaines de risques et des composantes de la durabilité une évaluation sommaire a été faite dans le tableau suivant. La procédure de notation est la même que celle employée pour l'efficacité, l'efficience et la pertinence.

Tableau 8 : situation d'ensemble de la durabilité du projet

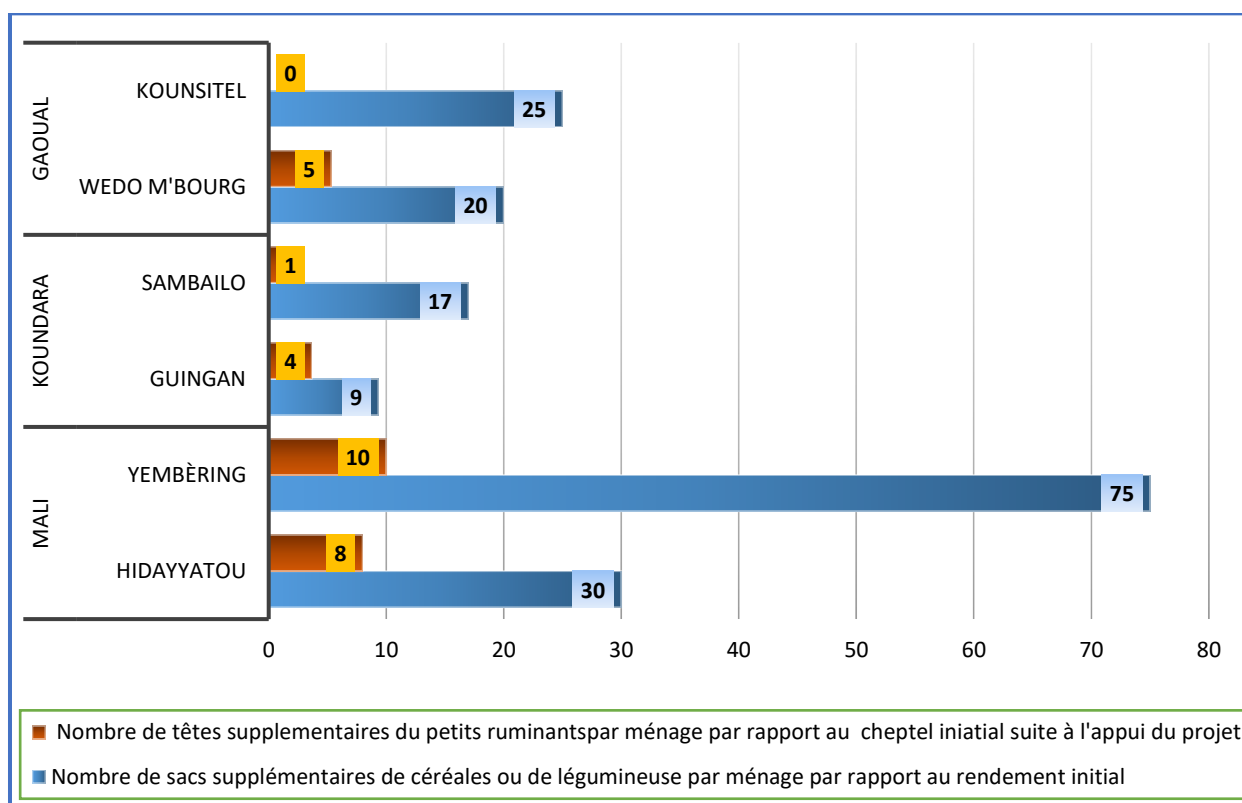
Critères des questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	score	
			entrée	sortie
<b>Durabilité : Dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, socio-économiques ou environnementaux au maintien des résultats du projet à long terme ?</b>			4	3
• L'appropriation des produits du projet	• Les produits du projet sont intégrés et suivis dans les programmes et projets nationaux	• Documents nationaux (PANA, PNDES (2016-2020) Stratégie et plan national de Développement Agricole, Plans Locaux de Développement	1	1
• Les parties prenantes sont engagées et impliquées dans le projet	• Niveau d'engagement et de participation des parties prenantes	• Comités de pilotage du projet (5 rapports de comité de pilotage dont 1 corroboré par une liste de présence, et un autre par une liste de structures invitées)	1	1
• La participation des communautés bénéficiaires	• Existence du cadre légal et des mécanismes de participation des communautés	• Contrats de conseil développés avec les Associations villageoises de Gestion des ressources naturelles • Guide d'intégration des changements climatiques dans la planification local	1	1
• Les textes légaux / délibérations mis en place et appliqués par rapport à la résilience	• Existence des lois et règlements sur l'appui à la résilience des communautés vis-à-vis du changement climatique	• Décret sur la délimitation des aires protégées • Loi sur la biodiversité en voie d'adoption	1	0 <sup>12</sup>
<b>3 Moyennement probable (MP) : risques modérés</b>				

<sup>12</sup> Étant donné que le score final doit être un nombre entier arrondi le score intermédiaire au nombre entier supérieur ou inférieur

### ■ Impact

Avec les paquets technologiques diffusés à la base et appropriés par les populations directement bénéficiaires, la sécurisation de la production à travers la clôture des exploitations agricoles, l'équipement des partenaires stratégiques pour l'adaptation au changement climatique dont la Direction Nationale de la Météorologie, le projet a indéniablement participé à améliorer leurs capacités techniques et opérationnelles de résilience. **Le projet a permis ainsi d'améliorer les rendements dans les zones identifiées comme sous forte emprise des changements climatiques d'améliorer et de diversifier les sources de revenus des populations.**

Figure 8: illustration de l'impact du projet dans les localités ciblées



Source : investigation de terrain

Ces résultats du projet qui ont été atteints grâce aux actions de suivi développés contribuent à sécuriser les moyens d'existence des populations dans la zone d'intervention du projet.

## 5. Conclusions, recommandations et enseignements

### 5.1. Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet

Le cadre global de conception du projet est satisfaisant comme révélé par l'évaluation de la pertinence. Il a permis d'aborder à la fois des enjeux de portée institutionnelle, légale et opérationnelle en les intégrant dans un modèle logique bâti sur trois composantes majeures. Ce modèle logique met en évidence 08 des 12 domaines de résultats. Ce cadre a permis de décliner les tâches concourant à la réalisation de l'objectif global du projet à partir de 15 collectivités rurales réparties entre trois préfectures et deux Régions d'intervention, sans engendrer des difficultés de mise en œuvre. Néanmoins, quelques mesures correctives peuvent contribuer à améliorer les résultats et impacts du projet. En effet lors de la conception du projet, **les actions d'influence des politiques nationales et locales qui devraient déboucher à un ancrage légal et ou institutionnel des mesures développées par le projet ont été insuffisamment prioritaires**. Or cela constitue un des fondements de la véritable appropriation. Ce projet qui était planifié sur 5 ans devrait prendre en compte ce besoin.

**En plus du comité de pilotage regroupant les premiers responsables chargés de donner des directives et de prendre des décisions sur l'orientation globale du projet en fonction des impératifs nationaux et régionaux, il a fallu mettre en place un comité technique restreint de suivi de 7 membres regroupant les agents d'exécution des structures membres du comité de pilotage.** Ce comité est constitué principalement de cadres techniques des DN. Il se réunit au moins deux fois par an et statue sur les documents techniques qu'il améliore et propose à la validation par le CPP.

Pour la mise en œuvre et le suivi évaluation du projet les insuffisances constatées concernent :

- L'insuffisance d'application des outils suggérés pour le suivi du projet notamment l'outil AMAT. Les documents de suivi du projet, notamment le rapport à mi-parcours du projet font peu allusion à l'outil AMAT ;
- La cohérence entre les différentes rubriques des rapports de suivi notamment annuel qui permette un suivi aisé d'une année à l'autre ; à titre d'exemple, le nombre de tâches planifiées et réalisées n'apparaissent pas dans certains rapports annuels : cas de l'année 2014 (voir Tableau 4: Bilans financiers et techniques du projet ; de même la désagrégation entre le budget et les dépenses en tenant compte des sources de financement manque au niveau de certains rapports annuels.

Ces mesures ont été prévues mais n'ont pas été convenablement appliquées. Il revient donc aux partenaires de coordination et à l'équipe du projet d'assurer un suivi régulier et d'appliquer les pratiques recommandées par les partenaires.

### 5.2. Mesures visant à assurer le suivi ou à renforcer les avantages initiaux du projet

Pour renforcer les avantages initiaux du projet, la traçabilité de la contribution du projet aux initiatives nationales de développement devrait être établie à travers les rapports ou les compte rendus de participation aux instances de coordination ou de planification conjointes. Il importe de dynamiser la collaboration avec les structures devant servir de relais et de soutien aux actions initiées ou promues par le projet. Il en résulte les actions suivantes pour assurer le suivi et renforcer les avantages initiaux du projet :

- Tenir au moins un atelier d'auto évaluation regroupant les représentants des bénéficiaires, l'équipe d'exécution et les institutions partenaires au niveau de chaque préfecture, assortis de recommandations pour la finalisation/consolidation des acquis du projet ;

**Financement : à mobiliser auprès des projets en cours d'exécution dans les sites d'intervention du REMECC et identifiés comme ayant des actions synergiques avec le REMECC(PNUD)**

- Organiser un atelier national bilan regroupant en plus des partenaires ayant intervenu dans la mise en œuvre, les autres parties prenantes identifiées comme pertinentes lors de la formulation du projet ;

**Financements : reliquat du budget de mise en œuvre du projet (PNUD)**

- Formaliser des mémorandums d'entente et les accords de partenariat avec les partenaires stratégiques devant servir de relais pour la pérennisation des acquis du projet : ANPROCA, DNDL, AVGRN, FPDF, ABN CILSS, OMVG, OMVS pourrait figurer en bonne place dans ces partenariats;

**Financement : Sans incidence financière**

- Capitaliser et diffuser auprès des acteurs et parties prenantes intervenant dans la résilience, les leçons, enseignements et bonnes pratiques instaurées par le projet sous forme d'articles, de posters, de brèves, de note de synthèse etc.
- **Financements : reliquat du budget de mise en œuvre du projet (PNUD)**

### 5.3. Propositions relatives aux orientations futures favorisant les principaux objectifs

Le projet a ouvert de vastes chantiers d'action sur la résilience des communautés agricoles au changement climatique. Des acquis majeurs ont été enregistrés mais devraient être renforcés et consolidés. Des actions suivantes doivent être entreprises au regard des résultats attendus.

Principaux domaines de résultats du projet	Recommandations	Acteurs cibles	Sources de financement suggérées
Produit 1.1. les Plans de Développement Local, Plans Annuels d'Investissement et BCA des CR de GKM sont mis à jour	<i>Procéder à une validation nationale de la procédure (du Guide) d'intégration des changements climatiques dans la planification du développement (niveau national et local)</i>	MEEF/PNUD/REMECC	En synergie avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre et le suivi du PANA
Produit 1.2. Actions spécifiques et budget de l'adaptation au changement climatique (l'agroforesterie)	<i>Prendre des mesures législatives instaurant une part du budget des collectivités rurales à la résilience au changement climatique</i>	MATD : Gouvernorats, Préfectures/Collectivité rurales, Direction Nationale du Développement local	Activité régalienne de l'Etat en conformité avec le transfert des compétences
Produit 1.3. Nombre de plans de gestion agroforestière et outils de réglementation des terres développés et intégrant la gestion du risque lié au changement climatique	<i>Etablir et valider la procédure d'élaboration et de mise en œuvre des plans de gestion agro forestière et faire un recueil des textes juridiques sur la réglementation des terres, favorable à l'intégration des changements climatiques</i>	MEEF avec l'appui des partenaires et l'agence d'exécution du projet	A identifier comme actions dans les futures initiatives qui seront développées par le MEEF ou ses partenaires

Produit 2.1. les parties prenantes ciblées des préfectures de GKM ont un accès à des informations agro météorologiques pertinentes	Finaliser l'acquisition des modules techniques et des équipements permettant le plein fonctionnement des stations météorologiques équipés par le projet	MT : Direction de la météorologie Nationale /PNUD	Sans incidence (sur la base du suivi du cahier de charge prestataire qui a opéré l'installation des plateformes de collecte de données )
Produit 3.1a. Augmentation de la productivité agricole (rendement en t/ ha) dans la zone ciblée : agriculteurs des 15 CR ciblées dans le GKM formés sur des pratiques agroforestières résilientes aux changements climatiques	Organiser une rétrocession officielle des manuels de formation élaborés au ministère de l'agriculture dans le cadre d'un mémorandum d'entente	MA/PNUD/REMECC	Sans incidence financière
Produit 3.1. b Augmentation de la productivité agricole (rendement en t/ ha) dans la zone ciblée	Accompagner la structuration des bénéficiaires en groupement d'intérêt Economique et à se doter de document de reconnaissance officielle valable auprès des institutions de micro finances	MA/PNUD/REMECC	Financement à rechercher pour la consolidation des acquis
Produit 3.2. Augmentation de la production forestière : des villages appuyés par le projet ont créé des plantations forestières et fruitières		MEEF/PNUD/REMECC	Actions pertinentes pour les projets ayant des effets synergiques avec le REMECC
Produit 3.3 Augmentation des revenus des bénéficiaires du projet : des agriculteurs soutenus par le projet enregistrent 5% (au moins) d'accroissement de leurs production et revenus			

La prise en compte de ces différentes recommandations suppose nécessairement une phase de consolidation des acquis qui devrait être également un tremplin pour la mise à l'échelle des acquis en prenant appui sur la présente phase comme une phase pilote

L'agence d'exécution et les partenaires de mise en œuvre du projet devraient sérieusement envisager la mobilisation de ressources financières adéquates à travers les projets en cours d'exécution dans les mêmes sites que ceux du REMECC pour éviter la déperdition des résultats engrangés par le projet

#### 5.4. Les meilleures et les pires pratiques concernant la pertinence, la performance et la réussite

##### ■ Les meilleures pratiques du projet

- (1) **Main streaming des changements climatiques dans le processus de développement local à travers les Plans de Développement Local** : le projet REMECC a impulsé et contribué à l'appropriation par les acteurs locaux, d'un processus de développement local prenant appui sur des plans de développement local et des plans de gestion forestière visant à faciliter et promouvoir la prise en compte des enjeux de l'environnement et des changements climatiques de façon transversale dans les secteurs focaux de

développement au niveau déconcentré/local. **Les 16 plans locaux sensibles au changement climatique qui ont été développés ou actualisés sous l'impulsion du projet dans ce sens, constituent une base critique de travail qui servira d'antécédent à l'intervention des acteurs de développement à la base ;**

- (2) **Pilotes d'Information Education et Sensibilisation pour la résilience des pratiques agricoles et activités connexes développées pour les bénéficiaires** : un ensemble de modules d'IEC sur la maîtrise de la production agricole (et activités connexes) au regard des aléas du climat, a été développé par le projet REMECC pour les bénéficiaires. **La conception des supports IEC en outils imagé, en langage simple et adapté aux terroirs sous forme de « manuel du producteur pour la résilience au changement » a entraîné une bonne prise de conscience au sein des acteurs et des populations cibles sur les enjeux des changements climatiques** et les itinéraires techniques résilientes pertinentes accessibles aux communautés agricoles rurales. Le calibrage des supports IEC tenant compte du niveau des producteurs et l'adéquation de pilotes vis-à-vis du contexte, ont renforcé l'usage de l'information climatique par les agro pasteurs et ont facilité l'établissement des calendriers culturels plus maîtrisés. Un effet d'entraînement très net a été constaté auprès des ménages non bénéficiaires qui tentaient tant bien que mal d'appliquer les enseignements reçus du projet par ménage interposé en dehors de l'appui conseil et du suivi requis pour la réussite de la pratique.
- (3) **Transfert de paquets technologiques couplé à la valorisation de savoirs locaux sensibles à l'adaptation**: Les options retenues par le projet concernent aussi bien des technologies exogènes comme l'irrigation goutte à goutte que des technologies endogènes développés à la base mais optimisés par les services et instituts nationaux de recherche (semences améliorées, des techniques de restauration, de gestion des sols, des forêts et d'agroforesterie etc.). Ces technologies ont été sélectionnées selon leur pertinence pour l'adaptation. Leur appropriation par les populations a été facile du fait de leur arrimage aux savoirs locaux existant pour constituer des paquets en fonction de l'espace de production pris comme référence (Tapades, champs de brousse, aires protégées). **Les itinéraires techniques inspirés des pratiques locales vulgarisés à travers ces paquets technologiques éprouvés, ont servi de cadre aux investissements communautaires planifiés par le projet.** L'attelage ainsi opéré par le projet entre les savoirs et pratiques locaux et les paquets technologiques vulgarisés pour la planification des investissements structurés autour des exploitations agricoles (Tapades et champs de brousse) a été l'une des clefs du succès du projet ; les producteurs ont été initiés à des procédés agricoles de haute portée technologique comme l'irrigation goutte à goutte à travers une pédagogie simple de champs écoles paysans. Cet attelage a permis des aménagements agro-sylvo-pastoraux intégrés orientés vers l'amélioration de la fertilité du sol, l'accroissement de la production, la régulation des apports hydriques et la réduction de la dégradation des ressources naturelles. Les itinéraires techniques, testés et appliqués (semences améliorées, cultures calquées sur calendrier agricole, arboriculture forestière ou fruitière, réalisation de points d'eau etc.) se sont avérés très efficaces, durables et résilients au changement climatique à la satisfaction générale des bénéficiaires. Les productions ont augmenté d'au moins 50% dans les exploitations ayant appliqué les paquets technologiques.
- (4) **Sécurisation de la production** : un ensemble d'investissements matériels et techniques ont été effectués par le projet au sein et autour des tapades : exploitations agricoles typique



des ménages agricoles de la Guinée menées à proximité des concessions et de l'habitat rural et tenue en majorité par les femmes. Le projet a servi de terreau à **un modèle de résilience centré sur la sécurisation de la production agricole au sein des tapades qui est sensible au genre et qui concilie des activités agricoles et pastorales d'une part et les aires de production (agro pastorale) avec les aires de préservation des écosystème et de la biodiversité d'autre part**. Ces derniers mis en réseau forment dans collectivités Rurales concernées, des « **pôles de résilience sensible au genre** » où la productivité est plus élevée que d'ordinaire (plus de 50% d'après les enquêtes), les récoltes plus sécurisées que d'ordinaire (à 100% d'après les enquêtes), les conflits sont prévenus à l'interface des aires à vocation (aux dires des autorités régionales et préfectorales). Ils devraient être reproduits dans toutes les collectivités rurales de cette région naturelle (la haute Guinée). La réflexion doit se poursuivre pour leur ancrage et leur adaptation en vue d'une mise à l'échelle dans les autres régions naturelles de la Guinée et dans les régions ayant des conditions climatiques et agro écologiques similaires dans l'espace du CILSS.

- (5) **renforcement du maillage territoriale en plateformes de collecte de données et de l'accessibilité à l'information climatique** : le projet a initié un ensemble d'actions visant à doter les acteurs de compétences, de structures organisationnelles, d'équipement etc. qui leur permettent de mieux maîtriser et de s'approprier l'information climatique pour les secteurs stratégiques de développement comme l'agriculture et dans des zones de portée stratégique pour le développement nationale et la coopération régionale. En particulier, la DNM a été dotée d'équipements de pointe et a vu le réseau de stations météorologiques fonctionnelles étoffé dans 9 chefs-lieux de Préfectures et le réseau de postes pluviométriques étoffé dans 16 localités. La disponibilité de l'information agro météorologique nécessaire à la prise de décision a été améliorée à un niveau sans précédent pour les localités concernées.

■ **Les pires pratiques du projet**

- (1) **Le caractère marginal de l'approche filière dans le projet**. Au regard des secteurs d'activité ciblés pour la résilience et des ambitions de départ du projet telles qu'exposées dans le document de projet, l'approche de structuration des exploitants agricoles en réseau ou en faitière n'a pas été conséquente. L'approche filière développée en aval des paquets technologiques diffusés pour apporter de la valeur ajoutée à la production a été marginale dans les interventions du projet au regard des constats de terrain. Un accompagnement devrait être fait à titre démonstratif pour l'appui aux maillons de conservation et de transformation, pour mieux mettre en évidence l'importance de la « logique filière » pour la sécurité alimentaire en contexte de changement climatique.
- (2) **Les options de planification des investissements au regard échéances prévues**. Les exploitants agricoles bénéficiaires ont en été identifiés en trois vagues et ceux relevant de la dernière vague des bénéficiaires étaient en retard sur les autres pour l'appropriation des itinéraires techniques diffusés. En l'absence de sessions de rattrapage ou de mise à niveau pour les exploitants ayant rejoints tardivement le groupe de bénéficiaires, se sont employés à appliquer des itinéraires techniques dont ils n'avaient que peu de compétence requises. Cela montre que les investissements et appuis apportés aux bénéficiaires n'ont pas été bien ajustés sur la période de mise œuvre du projet.

- (3) **La stratégie d'influence et de durabilité des options pendant la mise en œuvre.** Les principaux accords entre les parties prenantes de mise en œuvre du projet ont été passés sous forme contractuelle. Les mémorandums d'entente entre les acteurs structurels locaux (ANPROCA), les partenaires stratégiques nationaux (DNM, DNDL etc.) et ou régionaux (CILSS, OMVS, OMVG, ABN) et les agences d'exécution du projet (PNUD) pour la mise en œuvre, le suivi et la pérennisation des acquis, sont en deçà de l'envergure des résultats générés. La stratégie d'influence et de durabilité des options du projet n'a pas été conséquemment murie pour garantir une grande appropriation des résultats. Le mapping des acteurs institutionnels (locaux, nationaux et régionaux) intervenant sur les maillons de la chaîne des résultats du projet, n'a pas été suffisamment valorisé pendant la mise en œuvre.
- (4) **La stratégie de clôture du projet.** Le projet est parvenu à son terme alors que le temps et les ressources nécessaires n'ont pas été prévus comme il se doit pour capitaliser, les acquis qui étaient assez prévisibles à la conception du projet. Les partenaires devant prolonger et pérenniser les acquis du projet sur le terrain semblent peu avertis quant aux enjeux et peu préparés à assumer la fonction de relais vis-à-vis des pratiques instaurées par le projet.

## Annexes

### A. Termes de référence de la mission

**Termes de référence pour l'évaluation finale du projet Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés agricoles face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali-(REMECC GKM)**

#### INTRODUCTION

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation du PNUD et du FEM, tous les projets de moyenne ou grande envergure soutenus par le PNUD et financés par le FEM doivent faire l'objet d'une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre. Ces termes de référence (TDR/TOR) énoncent les attentes d'une évaluation finale (EF/TE) du projet Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés agricoles face au Changement Climatique des Préfectures de Gaoual, Koundara et Mali (PIMS 4615).

Les éléments essentiels du projet à évaluer sont les suivants :

Tableau de résumé du projet

Titre du projet :	<b>Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés agricoles face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali-(REMECC GKM)</b>			
ID de projet du FEM :	4692		<u>à l'approbation (USD)</u>	<u>à l'achèvement (USD)</u>
ID de projet du PNUD :	00085594	Financement du FEM :	3.716.364	3.716.364
Pays :	Guinée	Financement de l'agence d'exécution/agence de réalisation :	300.000	300.000
Région :	Afrique	Gouvernement :	250.000	ND
Domaine focal :	Changement Climatique	Autre :		
Objectifs FA, (OP/SP) :	Protéger le secteur agricole et les communautés rurales vis-à-vis des effets négatifs du changement climatique.	Cofinancement total :	29.340.000	ND
Agence d'exécution :	PNUD	Coût total du projet :	33.056.364	
		Signature du DP (Date de début du projet) :		20 NOV 2013

Autres partenaires participants au projet :	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts	Date de clôture (opérationnelle) :	Proposé : Décembre 2018	Réel : Décembre 2018
---	--	------------------------------------	-------------------------	----------------------

## Contexte

Le changement climatique aura un impact sur l'ensemble de la Guinée. La plupart des activités socioéconomiques seront affectées par les impacts prévus du changement climatique. Le changement climatique devrait, entre autres, générer des effets directs tels que : la perte de revenus, une diminution de la qualité de vie, le déplacement de populations et la diminution de la production agricole. Le développement à long terme du pays devrait être affecté de manière significative par (i) des changements dans le régime des précipitations, (ii) des sécheresses, (iii) des inondations, (iv) des tempêtes violentes, (v) des températures extrêmes et un isolement accru, (vi) l'érosion côtière.

Bien que leur importance pour l'économie et les moyens d'existence des communautés soit indéniable, l'agriculture et l'élevage demeurent des activités de subsistance dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali, dépendant entièrement du potentiel en matière de ressources naturelles et caractérisées par des pratiques obsolètes et peu respectueuses de l'environnement. La production agricole et l'élevage sont actuellement confrontés à plusieurs contraintes limitant leur productivité et les rendant très vulnérables aux chocs externes, et aux changements à long terme, tels que les changements induits par le climat.

Dans le prolongement du projet PANA pour la Guinée, l'hypothèse normative est que le changement climatique soit intégré dans les plans et budgets de développement local ; que les informations agro météorologiques soient disponibles pour les activités dépendant du climat telles que l'agriculture et l'élevage, et que les agriculteurs mettent en œuvre des systèmes agricoles adaptatifs. Les obstacles pour parvenir à cette situation souhaitée comprennent notamment : ( i) le sous-investissement dans les systèmes permettant de générer, codifier, stocker et diffuser l'information, et notamment en ce qui concerne le temps, la météorologie et les changements climatiques, ce qui se traduit par une absence totale de conseils météorologiques destinés aux communautés locales, (ii) un cadre politique local qui n'est pas encore à même de gérer les risques liés au changement climatique, et qui ne favorise pas la formulation d'une réponse intégrée en matière d'adaptation au changement climatique ; (iii) Des capacités insuffisantes à mettre en œuvre des mesures nouvelles (y compris des mesures d'adaptation) et à utiliser les nouvelles technologies ; et ( iv) les faibles capacités techniques et financières de la plupart des ménages ruraux, affectant la capacité d'adaptation des communautés.

La recherche de résultats spécifiques devrait permettre de contribuer à surmonter ces obstacles et à réduire le niveau de vulnérabilités au changement climatique, et en particulier : (a) le renforcement des autorités locales et les organes décentralisés dans l'intégration des questions liées au changement climatique dans les plans d'action régionaux à travers des plans de développement local, les plans d'investissement annuels et pluriannuels et les budgets communautaires annuels ; (b) la production d'informations agrométéorologiques et la diffusion auprès des acteurs les plus concernés des préfectures de GKM concernant l'agroforesterie résiliente au climat, et (c) l'amélioration de la résilience au climat des moyens d'existence des communautés par le biais de la promotion de l'agroforesterie.

L'évaluation finale sera menée conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM comme l'indique les directives d'évaluation du PNUD pour les projets financés par le FEM.

Les objectifs de l'évaluation consistent à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l'amélioration globale des programmes du PNUD.

### **Approche et méthode d'évaluation**

Une approche et une méthode globales<sup>13</sup> pour la réalisation des évaluations finales de projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM se sont développées au fil du temps. L'évaluateur doit articuler les efforts d'évaluation autour des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact, comme défini et expliqué dans les directives du PNUD pour la réalisation des évaluations finales des projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM.

Une série de questions couvrant chacun de ces critères ont été rédigées et sont présentées à l'Annexe C des présents TDR. L'évaluateur doit modifier, remplir et soumettre ce tableau dans le cadre d'un rapport initial d'évaluation et le joindre au rapport final en annexe.

L'évaluation doit fournir des informations factuelles qui sont crédibles, fiables et utiles. L'évaluateur doit adopter une approche participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec les homologues du gouvernement, en particulier avec le point focal opérationnel du FEM, le bureau de pays du PNUD, l'équipe chargée du projet, le conseiller technique du PNUD-FEM basé dans la région et les principales parties prenantes. L'évaluateur doit effectuer une mission sur le terrain : Conakry et les sites d'application du projet.

Les entretiens auront lieu avec les représentants des services, des élus et des exploitants agroforestiers suivants :

- (i) Ministères en charge de l'Environnement (DNEF, BSD), de l'Agriculture (IRAG/CRA Bareng), de l'Administration du Territoire (DNDL), de la Météorologie (DNM) ;
- (ii) les services régionaux (DREF de Boké et de Labé), préfectoraux (DPEEF, DPA, DPE, SPD, Météo de Gaoual, Koundara et Mali) ;
- (iii) les élus locaux des Communes Rurales couvertes par le projet (Malanta, Koumbia, Wedou Mbourou, Kounsiteh, Youkounkoun, Sambailo, Termèssè, Touba Bagadadji, Lébékéré, Madina Wora, Hidayatou, Yimbéring, Madina Salambandé et Balaki) ;
- (iv) les représentants des 204 exploitants agroforestiers appuyés par le projet.

L'évaluateur passera en revue toutes les sources pertinentes d'information, telles que le descriptif de projet, les rapports de projet, les PIR, le rapport de la revue à mi-parcours (RMP) et autres rapports, les révisions budgétaires du projet, les rapports sur l'état d'avancement, les outils de suivi des domaines focaux du FEM, les dossiers du projet, les documents stratégiques et juridiques nationaux et tous les autres documents que l'évaluateur juge utiles pour cette évaluation fondée sur les faits. Une liste des documents que l'équipe

---

<sup>13</sup> Pour de plus amples informations sur les méthodes, lire le chapitre 7 du [Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement](#), à la page 163

chargée du projet fournira à l'évaluateur aux fins d'examen est jointe aux présents termes de référence (Cf. Annexe B).

### Critères d'évaluation et notations

Une évaluation de la performance du projet sera réalisée, sur la base des attentes énoncées dans le cadre logique (Cf. Annexe A) qui donne des indicateurs de performance et d'impact de la mise en œuvre du projet ainsi que les moyens de vérification correspondants. L'évaluation portera au moins sur les critères de pertinence, efficacité, efficacité et durabilité. Des notations doivent être fournies par rapport aux critères de performance suivants conformément au tableau ci-dessous.

Le tableau rempli doit être joint au résumé d'évaluation. Les échelles de notation obligatoires sont fournies à l'Annexe D des présents TDR.

<b>Notes d'évaluation :</b>			
<b>1 Suivi et évaluation</b>	<i>Notation</i>	<b>2 Agence d'exécution/agence de réalisation</b>	<i>Notation</i>
Conception du plan du suivi et de l'évaluation au démarrage du projet		Qualité de la mise en œuvre par le PNUD	
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation		Qualité de l'exécution : agence d'exécution	
Qualité globale du suivi et de l'évaluation		Qualité globale de la mise en œuvre et de l'exécution	
<b>3 Évaluation des résultats</b>	<i>Notation</i>	<b>4 Durabilité</b>	<i>Notation</i>
Pertinence		Ressources financières :	
Efficacité		Sociopolitique :	
Efficience		Cadre institutionnel et gouvernance :	
Note globale de la réalisation du projet		Environnemental :	
		Probabilité globale de la durabilité :	

### Financement/cofinancement du projet

L'évaluation portera sur les principaux aspects financiers du projet, notamment la part de cofinancement prévue et réalisée. Les données sur les coûts et le financement du projet seront nécessaires, y compris les dépenses annuelles. Les écarts entre les dépenses prévues et réelles devront être évalués et expliqués. Les résultats des audits financiers récents disponibles doivent être pris en compte. Les évaluateurs bénéficieront de l'intervention du bureau de pays (BP) et de l'équipe de projet dans leur quête de données financières pour compléter le tableau de cofinancement ci-dessous, qui sera inclus dans le rapport d'évaluation finale.

Cofinancement (type/source)	Propre financement du PNUD (en millions USD)		Gouvernement (en millions USD)		Organisme partenaire (en millions USD)		Total (en millions USD)	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Réel	Réel
Subventions								

Prêts/concessions								
Soutien en nature								
Autre								
<b>Totaux</b>								

## Impact

### Intégration

Les projets financés par le FEM et soutenus par le PNUD sont des éléments clés du Programme Pays du PNUD, ainsi que des programmes régionaux et mondiaux. L'évaluation portera sur la mesure dans laquelle le projet a été intégré avec succès dans les priorités du PNUD, y compris l'atténuation de la pauvreté, l'amélioration de la gouvernance, la prévention des catastrophes naturelles et le relèvement après celles-ci et la problématique hommes-femmes.

Les évaluateurs apprécieront dans quelle mesure le projet atteint des impacts ou progresse vers la réalisation de ceux-ci. Parmi les principales conclusions des évaluations doit figurer ce qui suit :

le projet a-t-il démontré : a) des progrès vérifiables dans l'état écologique ?, b) des réductions vérifiables de stress sur les systèmes écologiques ?, ou c) des progrès notables vers ces réductions d'impact ?<sup>14</sup>

### Conclusions, recommandations et enseignements

Le rapport d'évaluation doit inclure un chapitre proposant un ensemble de conclusions, de recommandations et d'enseignements.

### Modalités de mise en oeuvre

La responsabilité principale de la gestion de cette évaluation revient au Bureau Pays du PNUD Guinée. Le Bureau Pays du PNUD contactera les évaluateurs en vue de garantir le versement en temps opportun des indemnités journalières à l'équipe d'évaluation et de finaliser les modalités de voyage de celle-ci dans le pays. L'équipe de projet sera chargée d'assurer la liaison avec l'équipe d'évaluateurs afin d'organiser des entretiens avec les parties prenantes et des visites sur le terrain, la coordination avec le gouvernement, etc.

### Calendrier d'évaluation

L'évaluation devra démarrer le 18 juillet 2018 et durera au total 25 jours ouvrables selon le plan suivant :

Activité	Durée	Date d'achèvement
Préparation	3 jours	18 au 20 Juillet 2018
Mission d'évaluation	15 jours	25 Juillet 10 Août 2018
Projet de rapport d'évaluation en français	5 jours	13 au 17 Août 2018
Rapport final en français et anglais	2 jours	20 au 31 Août 2018

<sup>14</sup> Un outil utile pour mesurer les progrès par rapport aux impacts est la méthode ROTI (Review of Outcomes to Impacts) mise au point par le Bureau de l'évaluation du FEM : [ROTI Handbook 2009](#)

## Produits livrables en vertu de l'évaluation

Les éléments suivants sont attendus de l'équipe d'évaluation :

Produits livrables	Table des matières	Durée	Responsabilités
<b>Rapport initial</b>	L'évaluateur apporte des précisions sur le calendrier et la méthode	Au plus tard deux semaines avant la mission d'évaluation.	L'évaluateur envoie au BP du PNUD
<b>Présentation</b>	Conclusions initiales	Fin de la mission d'évaluation	À l'UGP et au BP du PNUD
<b>Projet de rapport final</b>	Rapport complet, (selon le modèle joint) avec les annexes	Dans un délai de trois semaines suivant la mission d'évaluation	Envoyé au BP, examiné par le CTR, le service de coordination du programme et le PFO du FEM
<b>Rapport final*</b>	Rapport révisé	Dans un délai d'une semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet	Envoyé au BP aux fins de téléchargement sur le site du ERC du PNUD.

\*Lors de la présentation du rapport final d'évaluation, l'évaluateur est également tenu de fournir une « piste d'audit », expliquant en détail la façon dont les commentaires reçus ont (et n'ont pas) été traités dans ledit rapport.

## Composition de l'équipe

L'équipe d'évaluation sera composée d'un évaluateur international chef de mission et d'un consultant national. Les consultants doivent disposer d'une expérience antérieure dans l'évaluation de projets similaires financés par le FEM. Une expérience des projets financés par d'autres bailleurs de fonds est un avantage.

Les évaluateurs sélectionnés ne doivent pas avoir participé à la préparation et à la mise en œuvre du projet, ni à son évaluation à mi-parcours. Ils ne doivent pas avoir de conflit d'intérêts avec les activités liées au projet.

### Le ou la consultant(e) International(e) doit avoir les qualifications suivantes :

Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac + 5) dans l'un des domaines suivants : Environnement, changement climatique, développement rural, gestion des ressources naturelles, statistique, sciences sociales, économie ou tout autre domaine pertinent ;

- avoir au moins 05 ans minimum d'expérience professionnelle pertinente dans l'évaluation de projets similaires financés par le FEM;



- une connaissance des procédures du PNUD et du FEM ;
- une expérience antérieure avec les méthodologies de suivi et d'évaluation axées sur les résultats ;
- avoir des connaissances techniques en changement climatique et gestion durable des terres ;
- disposer de connaissance sur les problématiques de la gestion durable des ressources naturelles de de la Guinée ou d'un pays de l'Afrique de l'Ouest ;
- avoir une excellente maîtrise du français et de l'anglais (lu, écrit et parlé).

**Responsabilité :**

**Responsabilité du consultant international**

- Planifier, conduire l'évaluation et présenter les rapports;
- Consulter toute la documentation requise;
- Collecter les données ;
- Utiliser les méthodes d'évaluation des meilleures pratiques dans la conduite de l'évaluation ;
- S'assurer que les rapports répondent aux normes de qualité requise ;
- Présenter l'avant-projet des résultats, le rapport provisoire et final de l'évaluation ;
- Proposer des recommandations pertinentes dans le cadre de la pérennisation des acquis du projet ;
- Faire le briefing pour le Bureau pays du PNUD et l'équipe de gestion de projet ;
- Traduire en anglais et soumettre le rapport final de l'évaluation.

**GRILLE D'EVALUATION ET NOTATION DES OFFRES**

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de la grille d'évaluation des consultants :

**Grille d'évaluation Consultant international**

Qualification requise		Note maximum	Consultants internationaux				
			A	B	C	D	E
1.	Diplôme d'études supérieures (Bac + 5) dans l'un des domaines suivants : développement rural, changement climatique, environnement, gestion des ressources naturelles, statistique, sciences sociales, économie ou tout autre domaine pertinent	20					
2.	Au moins 05 ans minimum d'expérience professionnelle pertinente dans l'évaluation de projets financés par le FEM	35					
3.	Connaissances et expériences en matière du changement climatique (adaptation et atténuation), des problématiques de la gestion durable des ressources naturelles de la Guinée ou d'un pays de l'Afrique de l'Ouest	15					
4.	Méthodologie et plan de travail	30					
<b>Total</b>		100					

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué :

Au Consultant ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%). Applicable pour les services intellectuels plus complexes suivant les exigences des TDRs ;

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

### Code de déontologie de l'évaluateur

Les consultants en évaluation sont tenus de respecter les normes éthiques les plus élevées et doivent signer un code de conduite (voir Annexe E) à l'acceptation de la mission. Les évaluations du PNUD sont menées en conformité avec les principes énoncés dans les « [Directives éthiques de l'UNEG pour les évaluations](#) »

### Modalités de paiement et spécifications

L'échéancier de paiement est le suivant :

%	Étape
25 %	Suite à la présentation et la validation de la méthodologie et du Plan de travail
35 %	Suite à la présentation et l'approbation du premier projet de rapport d'évaluation finale en français
40 %	Suite à l'approbation (par le BP et le CTR du PNUD) du rapport d'évaluation finale définitif en français et en anglais et au dépôt des copies dures et électroniques.

### Processus de candidature

Les candidats sont invités à postuler en ligne sur [ic.offres.gn@undp.org](mailto:ic.offres.gn@undp.org) au plus tard le **09 juillet 2018**.

Le(la) candidat(e) intéressé(e) doit soumettre un dossier, sous peine de rejet, comprenant deux propositions (technique et financière) :

#### La proposition technique doit contenir :

- Une lettre de motivation signée par le candidat (1 page);
- Une brève proposition technique dûment signé par le candidat (3-4 pages);
- Une note méthodologique et un plan de travail détaillé, avec des dates de début et de fin pour chaque action et délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables (5-10 pages);
- Un CV du candidat avec l'indication claire de son nom (tel qu'inscrit sur son passeport), sa date de naissance, ses qualifications académiques, ses compétences et son expérience professionnelle, contenant au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses e-mail (4-5 pages);
- Un formulaire P11 ([http://sas.undp.org/Documents/P11\\_personal\\_history\\_form.doc](http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc)) des Nations Unies dûment rempli

**La proposition financière doit être présentée conformément au tableau ci-dessous :**

No	Rubriques	Quantité	Prix unitaire	Coût total
1	Honoraires			
2	Indemnités journalières (si applicable)			
3	Frais de voyage A/R			
4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)			

Le PNUD applique un processus de sélection équitable et transparent qui tient compte des compétences et des aptitudes des candidats, ainsi que de leurs propositions financières. Les femmes qualifiées et les membres des minorités sociales sont invités à postuler.

**N.B :** Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les [Conditions Générales des Contrats Individuels \(annexe 1\)](#). (Cliquer sur « [Conditions Générales des Contrats Individuels](#) » pour télécharger le document)

## **ANNEXES**

### **Annexe 1 - Conditions générales des Contrats Individuels :**



Conditions générales des contrats prestata

### **Annexe 3 – P11 (SC & IC)**



P11 modified for SCs and SSAs-Draft.doc

## B. Itinéraire de la mission

### ANNEXE 5.2 Agendas et itinéraire de la mission :

Ce calendrier de la mission est conçu sur la base des résultats de la revue documentaire, des orientations du client, des partenaires et de la Coordination du projet REMECC.

09/08/18	Arrivée du Consultant International à Conakry
10/08/2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Briefing et Séance de travail avec PNUD, etc. ;</li> <li>Rencontre avec Directeur National du Programme Environnement et Développement Durable</li> <li>Documentation</li> </ul>
11-12/08/2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Séance de travail entre les membres de l'équipe d'évaluation (Consultant National et International sur la méthodologie de l'évaluation</li> </ul>
13/08/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>Briefing et séance de travail avec le PNUD, rencontre avec :</li> <li>Le Cabinet du MEEF (Secrétaire Général, Directeur BSD, Conseillère juridique et Présidente du CP du Projet)</li> <li>le Directeur National du Programme Environnement et Développement Durable</li> <li>Direction Nationale de le Météorologie – Ministère des Transports</li> <li>Direction Nationale du Développement Local - MATD</li> </ul>
14/08/08	<p>Planification concertée des visites de terrain PNUD ET Coordination Projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Voyage Conakry – Boké (300 Km)</li> <li>Nuit à Boké</li> </ul>
15/08/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre et séance de travail avec les autorités régionales de Boké (Gouverneur, Chef de Cabinet et inspecteurs régionaux élevage et environnement)</li> <li>Voyage Boké – Gaoual (185 Km)</li> <li>Visite des sites des CR de Wendu Mbour (centre et tchankoun ndiaré) et de Koumbia, Kiffaya et Guingan</li> <li>Rencontre avec les autorités de la Préfecture de Gaoual</li> <li>Nuit à Gaoual</li> </ul>
16/08/18	<p>Voyage Gaoual-Koundara (111 km)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Visite des sites de Kounsiteil, Sannbaïlo</li> <li>Rencontre avec les autorités de Koundara (Préfet, Secrétaires Généraux, Maire de Sannbaïlo)</li> <li>Nuit à Koundara</li> </ul>
17/08/18	<p>Voyage Koundara-Labé (265 km)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Visite des sites de Bantala sur la route</li> <li>Nuit à Labé</li> </ul>
18/08/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>Visite de courtoisie aux autorités du Gouvernorat (Gouverneur, Chef de Cabinet et Inspecteurs de l'agriculture et de l'Environnement)</li> <li>Contacts avec le personnel du Projet (suivi &amp; évaluation, financier, agent de liaison etc.)</li> <li>Documentation</li> <li>Voyage Labé – Mali (120 km)</li> <li>Nuit à Mali</li> </ul>
19/08/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre avec les autorités préfectorales de Mali (Préfet, Secrétaires Généraux)</li> <li>Visite des sites des CR de Hidayatou et Yambéring</li> <li>Retour Labé</li> </ul>
20/08/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>Débriefing avec le personnel du projet à Labé</li> <li>Documentation</li> <li>Voyage retour Labé – Conakry (431 km)</li> </ul>

21/08/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séance de travail des deux consultants</li> </ul>
22/08/2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des conclusions initiale (Evalueurs, Représentant PNUD, Chargé de programme Environnement et développement durable</li> <li>• Voyage de retour Consultant International</li> </ul>
25/09/2016:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de rapport d'évaluation</li> </ul>
26/09/2018- 29/10/2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Commentaires et suggestions PNUD et parties prenantes</b></li> </ul>
29/10/2018- 15/11/2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Correction et intégration des observations</b></li> <li><b>Envoie de la version amendée du rapport</b></li> </ul>
	<b>Correction, traduction, édition et dépôt du rapport final</b>

### C. Liste des personnes interrogées

N°	Prénoms et Noms	Fonction	Institution	Téléphone
1	Mohamed Lamine BAH	DN Météorologie	DNM/MT	
2	Yaya BANGOURA	DNA Météo	DNM/MT	628457020
3	Mamadou TOUNKARA	Directeur BE	DNM/MT	621506793
4	Ismael CAMARA	DN Dév.Local	DNDL/MATD	622579713
5	Aboubacar Sidiki SYLLA	Chef Sect. Planif	DNDL/MATD	628343403
6	Alpha Oumar DIALLO	Chef Sect.	DNDL/MATD	628967930
7	Seydou Bari SIDIBE	Secrét. Général	MEEF	628724492
8	Mamadou Bailo SIDIBE	Dteur BE	MEEF	625421691
9	Hawa DIALLO	Conseillère Juri.	MEEF	628125297
10	GL Siba S. LOHOLAMOU	<b>Gouv. BOKE</b>	MATD	
11	Mamadou Bailo DIALLO	s/Préfet	Wendu Bour/Gaoual	
12	Lamarana BAH	Agent d'appui	CR Wendu bour	624520854
13	Lama Sadio BAH	Prési District	Wendu Bour/Gaoual	621375303
14	Alsény M. SYLLA	Sec. Général CR	Wendu Bour/Gaoual	
15	Mamadou Saliou BAH	Relevés météo	Wendu Bour/Gaoual	
16	Sara Bailo CAMARA	Exploitant Agri.	Wendu Bour/Gaoual	621315101
17	Mamadou S. BANGOURA	Exploitant Agri.	Wendu Bour/Gaoual	628153027
18	Mdou Samba CAMARA	Exploitant Agri.	Wendu Bour/Gaoual	621293060
19	Boubacar S. DIALLO	Exploitant Agri.	Wendu Bour/Gaoual	622485711
20	Mdou Dian DIALLO	Exploitant Agri.	Wendu Bour/Gaoual	628214881
21	Lanfia KOUYATE	S/GI Collectivités	<b>Gaoual</b>	628334133
22	Alsény DIALLO	s/Préfet	Koumbia	622073485
23	Mamadou CAMARA	Exploitant Agri.	KounsiteL	622197062
24	Aissatou DIALLO	Exploitant Agri.	Guingan/Kiffaya	
25	Diamady DIALLO	Supervi. REMECC	KounsiteL	621234029
27	Mdou Dian keita	Exploitant agri.	KounsiteL	620838819
28	Mdou Aliou CAMARA	Exploitant Agri.	KounsiteL	620714465
29	Hassane SANOUSSI	<b>Préfet:Koundara</b>	MATD	622505176
30	Thierno S. DIALLO	Maire	CR Sambailo	622666523
31	Samba BOIRO	AAC REMECC	Sambailo	620909181
32	Fatou Sallé BOIRO	Exploitant Agri.	Sambailo	628966345
33	Hammadi DIAWO	Exploitant Agri.	Sambailo	624430968
34	Ma. Soumayè CAMARA	Exploitant Agri.	K./Sèbèterè	
35	Sadou KEITA	<b>Gouv. LABE</b>	MATD	622247887
36	Mdou Lamarana DIALLO	Coordonnateur NI	REMECC	622 415 874
37	Marouane DIALLO	Suivi-évaluation	REMECC	628570275
38	Alpha Mdou BALDE	Financier	REMECC	628212676
39	Foutoumata CHERIF	Secrétaire	REMECC	622347718
40	Mdou Oury DIALLO	STP Koundara	REMECC	628113522
41	Alimoulaye BAH	STP Mali	REMECC	625444822
42	Abdoulaye Djibril DIALLO	Agent Liaison CKRY	REMECC	620631340
43	EL h Harouna SQUARE	<b>Préfet: MALI</b>	MATD	622868647

44	Iphonse HABA	S.Gl. Collectivi.	MATD	622979437
45	Mamadou TOUNKARA	S.Gl. Adminis	MATD	
46	Abdoulaye BAH	Appui Conseil	ANPROCA/Yambering	622063610
47	M. Salifou DIALLO	Cantonement F.	Yambéring	622101098

## **D. Résumés des visites de terrain**

10-11/08/2018 : Prise de contact entre le Chef de mission et l'équipe du projet puis entre le chef de mission et une partie du staff du PNUD Guinée: échanges autour de la mission, harmonisation des compréhensions de la portée de la mission, mutualisation des approches et anticipation sur les difficultés qui surviendrais.

12-13/08/2018 : Compilation documentaire: une vingtaine de documents relatifs à la mise en œuvre du projet et à l'exécution de certains programmes quadriennaux du PNUD Guinée ont été consultés. Ces documents concernent des rapports d'activités du projet, des rapports périodiques narratifs et financiers de mise en œuvre du projet, des rapports d'évaluations, les documents de programmes pertinents du PNUD ou du système des Nations Unies en Guinée qui ont un rapport avec le projet REMECC, les documents sectoriels et les documents de politiques et stratégies nationales pertinents etc.

13/08/2018 : Rencontre de cadrage entre l'équipe des évaluateurs et le personnel de coordination et de suivi du projet REMECC au siège du programme environnement et Développement durable PNUD cette rencontre a consisté à mutualiser la compréhension des TdR entre l'équipe d'évaluation et le PNUD de nouer les contacts avec les experts du projet et le personnel du PNUD chargé de la supervision et du suivi du projet. Des informations pertinentes sur le déroulement de la mission et les partenaires clefs à investiguer dans le cadre de l'évaluation ont été communiquées à l'équipe d'évaluation. Celle-ci à son tour a exposé la stratégie arrêtée pour la conduite de l'évaluation et des besoins de l'équipe d'évaluation.

14/08/2018 : échanges entre l'expert international et national commis à l'évaluation et finalisation du rapport initial de la mission : la rencontre entre les deux experts s'est tenu à l'hôtel sur la méthodologie de l'évaluation et les outils et instruments de collecte des données sur le terrain. Suite à ces échanges le rapport de démarrage qui avait déjà initié par le consultant national a été finalisé et envoyé à la coordination du projet REMECC.

15/08/2018 : Planification concertée des investigations entre l'équipe des évaluateurs et le personnel du projet et entame de la consultation des acteurs centraux. A cet effet le nombre de sites à investigués, le temps à consacrer aux différentes localités d'intervention du projet a été estimé et clarifiés pour sortir un chronogramme opérationnel. La consultation des ministères clefs membres du comité de pilotage a été entamée immédiatement à l'issu de la planification.

16 au 29/08/2018 : consultation des acteurs et collecte de donnée terrain (enquête ménages et entretien). Les évaluateurs ont été introduits auprès des bénéficiaires et des autorités administratives régionales et préfectorales de tutelles par l'unité de coordination et les secrétaires techniques

préfectoraux du projet. La collecte des données s'est effectuée sur base d'un questionnaire ménages s'adressant aux producteurs et de guides d'entretien pour l'administration. La collecte des données sur le terrain a concerné

- 2 régions (Labé, Boké)
- 3 préfectures (Gaoual, Koundara, Mali)
- 7 collectivités rurales (Yambèring, Hidayatou, Wendou Mbour, Kounsitèl, Koumbia, Guingan, Sambailo)
- 15 sites/Exploitations agricoles, 22 exploitants

Les 24 et 25 Aout ont été particulièrement mis à profit pour approfondir les échanges avec le personnel du projet et consulter les documents et au niveau du siège du projet à Labé

30/12/2016 : Restitution des conclusions initiales par l'équipe d'évaluation représentée par Drissa SOULAMA chef de mission et Thierno DIALLO, expert national. Restitution faite en présence du chargé de programme environnement et développement durable du PNUD et le représentant résident du PNUD. Des suggestions d'amélioration des résultats de l'évaluation ont été faite et une liste supplémentaire d'acteurs à interviewé a été soumise à l'équipe d'évaluation

## **E. Liste des documents examinés par les évaluateurs**

### ***Documents nationaux de référence***

1. Vision Guinée 2015
2. Politique sectorielles de l'agriculture
3. PANA GuinéeGuinée
4. Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
5. Plan Quinquennal de Développement socio-économique
6. Plan National de Développement Economique et Social PNDES 2016-2020

### ***Documents de référence du SNU et du PNUD :***

1. Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement 2013-2017
2. CPAP 2013-2017
3. Rapport d'évaluation à mi-parcours CPD 2013-2017
4. Rapport d'évaluation finale CPD 2013-2017
5. Rapport d'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF 2013-2017
6. Rapport d'évaluation finale de l'UNDAF 2013-2017

### ***Documents relatifs au projet :***

1. Descriptif du projet
2. Rapport de lancement du projet
3. Rapports annuels de progrès
4. Compte rendus des réunions du comité de pilotage



5. Les plans d'aménagement et de gestion des plantations forestières
6. Les cartes géo référencées pour visualiser les sites d'intervention du projet;
7. Les guides et manuels de formation ;
8. L'étude d'identification des impacts socioéconomiques
9. La revue à mi-parcours
  
10. Situation de Référence
11. Rapport Annuels d'Activités (2014 à 2018)
12. Plans de travail et budgets du projet
13. Rapports de mise en œuvre du projet (PIR/APR)
14. Rapports revues sectorielles
15. Rapports des comités de pilotage
16. Rapports techniques et publications du projet
17. Série de rapports de mission
18. Série rapports d'ateliers
19. Articles divers
20. Rapport évaluation à mi-parcours du projet (novembre 2016)

## F. Tableau des questions d'évaluation

Il s'agit d'une liste générique, devant être détaillé par l'ajout de questions par le bureau de pays et le Conseiller technique FEM du PNUD sur la base des spécificités du projet.

Critères des questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthodologie	
Pertinence : Comment le projet se rapporte-t-il aux principaux objectifs du fonds des pays les moins avancés du FEM (GEF/LDCF) et aux priorités en matière d'adaptation au changement climatique, d'environnement et de développement au niveau local, régional et national ?				
<p>Pertinence</p> <p>il s'agit d'analyser la pertinence des activités mise en œuvre par rapport à la stratégie utilisée, aux objectifs du projet, d'une part. D'autre part, il s'agit d'analyser la pertinence du projet à la contribution aux effets escomptés des cadres de planification du SNU dont le PNUD et du FEM et ses complémentarités et synergies avec d'autres projets du PNUD et les interventions d'autres partenaires qui contribuent aux mêmes objectifs nationaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment l'approche genre a-t-elle été prise en compte dans le développement du projet et comment est-elle intégrée dans la mise en œuvre des activités ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de prise en compte de l'approche genre lors de la formulation du projet</li> <li>• Niveau d'intégration de l'approche genre dans les stratégies de mise en œuvre des activités, au sein du comité de pilotage et des organes de gestion</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document de projet</li> <li>• Cadre logique</li> <li>• Rapports d'activités</li> <li>• Rapports thématiques</li> <li>• Plans de travail annuels</li> <li>• Membres comité de pilotage</li> <li>• Rapport de démarrage</li> <li>• APR</li> <li>• Partie Nationale</li> <li>• Unités de coordination</li> <li>• PNUD</li> <li>• Communautés bénéficiaires</li> <li>• Organisations et associations locales</li> <li>• ONG et bureaux d'études locaux</li> <li>• Associations féminines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens</li> <li>• Groupes de discussion</li> <li>• Revue documentaire</li> <li>•</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités développées ont-elles contribué à l'amélioration des capacités d'adaptation des bénéficiaires aux effets néfastes du changement climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes dont les capacités d'adaptation sont renforcées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'activités</li> <li>• Rapports thématiques</li> <li>• Partie Nationale</li> <li>• Unités de coordination</li> <li>• Communautés bénéficiaires</li> <li>• Organisations et associations locales</li> <li>• ONG et bureaux d'études locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens</li> <li>• Groupes de discussion</li> <li>• Revue documentaire</li> <li>•</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités développées ont elles permis une séquestration ou/et une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superficie reboisée, restaurée ou sauvée</li> <li>• Nombre de parcelles agroforestières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'activités</li> <li>• Rapports thématiques</li> <li>• Partie Nationale</li> <li>• Unités de coordination</li> <li>• Communautés bénéficiaires</li> <li>• Organisations et associations locales</li> <li>• ONG et bureaux d'études locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens</li> <li>• Groupes de discussion</li> <li>• Revue documentaire</li> <li>•</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des solutions alternatives ont-elles permis l'amélioration des revenus des populations ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombres de bénéficiaires,</li> <li>• Taux d'accroissement des revenus</li> <li>• Autres indicateurs de l'amélioration des conditions de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'activités</li> <li>• Rapports financiers</li> <li>• Rapports thématiques</li> <li>• Partie Nationale</li> <li>• Unités de coordination</li> <li>• Communautés bénéficiaires</li> <li>• Organisations et associations locales</li> <li>• ONG et bureaux d'études locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens</li> <li>• Groupes de discussion</li> <li>• Revue documentaire</li> <li>•</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités développées ont-elles contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'accroissement des Rendements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'activités</li> <li>• Rapports thématiques</li> <li>• Partie Nationale</li> <li>• Unités de coordination</li> <li>• Communautés bénéficiaires</li> <li>• Organisations et associations locales</li> <li>• ONG et bureaux d'études locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens</li> <li>• Groupes de discussion</li> <li>• Revue documentaire</li> <li>•</li> </ul>
<b>Efficacité : Dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?</b>				

<p>Il s'agit d'analyser l'efficacité des activités en termes qualitatifs et quantitatifs. Autrement dit, c'est analyser l'apport du projet en termes de renforcement de capacités des ressources humaines, de mobilisation des ressources humaines et matériels (intrants) ainsi qu'en termes de facteurs qui ont influencé positivement ou négativement le bon déroulement des activités du projet dans l'atteinte des résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les résultats relatifs au renforcement de la résilience climatique des communautés des zones cibles du projet ont-ils été atteints ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'atteinte des résultats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'activités</li> <li>• Rapports thématiques</li> <li>• Indicateurs de suivi</li> <li>• PIRs</li> <li>• Partie Nationale</li> <li>• Unités de coordination</li> <li>• PNUD</li> <li>• Communautés bénéficiaires</li> <li>• Organisations et associations locales</li> <li>• ONG et bureaux d'études locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens</li> <li>• Groupes de discussion</li> <li>• Revue documentaire</li> <li>•</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel est le taux d'appropriation du projet, de ses activités et résultats par les bénéficiaires ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'appropriation par les bénéficiaires des activités du projet</li> <li>• Niveau de satisfaction des partenaires et bénéficiaires vis-à-vis de l'implication dans le processus décisionnel et de gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membres comité de pilotage</li> <li>• Partie Nationale</li> <li>• Unités de coordination</li> <li>• PNUD</li> <li>• Communautés bénéficiaires</li> <li>• Organisations et associations locales</li> <li>• ONG et bureaux d'études locaux</li> <li>• Communes rurales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrevues</li> <li>• Groupes de discussion</li> <li>•</li> </ul>
<p><b>Efficiencia : Le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ?</b></p>				
<p>Il s'agit d'analyser le niveau/degré d'utilisation des ressources humaines, Matérielles, financières et le temps utilisé Le consultant comprend qu'il doit fournir toute information utile</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les coûts des activités de résilience au CC (réalisation des parcelles agroforestières, valorisation, élevage,...) sont-ils raisonnables comparés aux bénéfices</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport cout-bénéfices</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports financiers</li> <li>• Rapports d'activités</li> <li>• Rapports thématiques</li> <li>• Plans de travail annuels</li> <li>• Indicateurs de suivi</li> <li>• APR</li> <li>• Communautés bénéficiaires</li> <li>• Organisations et associations locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens</li> <li>• Groupes de discussion</li> <li>• Revue documentaire</li> </ul>

trouvée lors de l'étude et qui pourrait nourrir ce point.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les procédures de sélection des opérateurs ont-elles été respectées ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appréciation sur les procédures de sélection des opérateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ONG et bureaux d'études locaux</li> <li>Parties nationales</li> <li>Unité de coordination</li> <li>PNUD</li> <li>Organisations et associations locales</li> <li>Communautés locales bénéficiaires</li> <li>ONG et bureaux d'études locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelle est l'appréciation sur les cadres de collaboration mis en place entre les différentes organisations actives au sein du projet et l'appréciation sur la qualité du travail réalisé par les bureaux d'études et les ONG locales ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appréciation sur le travail réalisé par les bureaux d'études et les ONG locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partie Nationale</li> <li>Unités de coordination</li> <li>PNUD</li> <li>Communautés bénéficiaires</li> <li>Organisations et associations locales</li> <li>ONG et bureaux d'études locaux</li> <li>Communes rurales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les dispositifs de suivi, d'accompagnement et d'évaluation en interne sont-ils réalisés tel que prévu dans le document de projet?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appréciation sur les procédures et les outils de SE et de rapportage</li> <li>Pertinence avec les exigences du PNUD et du FEM en matière de SE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de projet</li> <li>Rapport atelier de démarrage</li> <li>Plans de travail annuels</li> <li>Rapports d'activités</li> <li>PIRs</li> <li>Membres comité de pilotage</li> <li>Unités de coordination</li> <li>PNUD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens</li> <li>Revue documentaire</li> </ul>
<b>Durabilité : Dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, socio-économiques ou environnementaux au maintien des résultats du projet à long terme ?</b>				
Il s'agit d'analyser la durabilité de l'intervention. Le consultant comprend que Cette analyse doit porter sur le plan de la durabilité Technique, financière et sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les Comités Locaux se sont-ils appropriés des résultats du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau d'appropriation des résultats par les comités locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partie Nationale</li> <li>Unités de coordination</li> <li>PNUD</li> <li>Communautés bénéficiaires</li> <li>Organisations et associations locales</li> <li>ONG et bureaux d'études locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entrevues</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les collectivités locales, les institutions décentralisées,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau d'appropriation des résultats par les collectivités locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entrevues</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>régionales et nationales se sont-il appropriées les résultats</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Communes rurales</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quel est le taux actuel de réussite des parcelles agroforestières ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de réussite des parcelles agroforestières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'activités</li> <li>Rapports thématiques</li> <li>Communautés bénéficiaires</li> <li>Organisations et associations locales</li> <li>ONG et bureaux d'études locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entrevues</li> <li>Groupes de discussion</li> <li></li> </ul>
<p><b>Impact : Existe-t-il des indications à l'effet que le projet a contribué au (ou a permis le) progrès en matière de réduction de la tension sur l'environnement, ou à l'amélioration de l'état écologique ?</b></p>				
<p>Impact : Il s'agit d'analyser l'impact du projet sur le changement de comportement social vis-à-vis de la protection de l'environnement et de la conservation de la biodiversité et l'amélioration de la vie socioéconomique des populations riveraines. C'est aussi d'analyser les effets durables, positifs ou négatifs, directs ou indirects, prévus ou imprévus du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quel est le niveau de réalisation de l'ensemble des produits attendus et des indicateurs de résultats ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de réalisation de l'ensemble des produits attendus</li> <li>Niveau de contribution des produits réalisés par rapport aux résultats attendus, sur la base des indicateurs de résultats</li> <li>Evolution de la valeur des indicateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre logique</li> <li>Rapports d'activités</li> <li>Rapports thématiques</li> <li>Plans de travail annuels</li> <li>Indicateurs de suivi</li> <li>APR</li> <li>Partie Nationale</li> <li>Unités de coordination</li> <li>PNUD</li> <li>Communautés bénéficiaires</li> <li>Organisations et associations locales</li> <li>ONG et bureaux d'études locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entrevues</li> <li>Groupes de discussion</li> <li></li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les conditions préalables à l'obtention des impacts ont-elles été mises en place ?</li> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appréciation sur la probabilité d'atteinte des impacts</li> <li>Facteurs pouvant influencer sur l'atteinte des impacts</li> <li></li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet a-t-il eu des effets attendus ou non attendus sur les revenus et la vie des bénéficiaires et a-t-il contribué à la réduction du stress environnemental et/ou l'amélioration du statut écologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effets et changements attendus ou non sur les revenus et la vie des bénéficiaires</li> <li>Niveau de sensibilisation du public sur les questions de</li> </ul>		



	<ul style="list-style-type: none"><li>•</li></ul>	<p>conservation de la biodiversité et le soutien du public pour les activités de conservation</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Degré de contribution des activités du projet à l'atteinte des OMD et du changement climatique avec une attention particulière concernant, le genre et de la réduction de la pauvreté</li></ul>		
--	---	---	--	--

## Échelles de notations

<b>Notations pour les résultats, l'efficacité, l'efficience, le suivi et l'évaluation et les enquêtes</b>	<b>Notations de durabilité :</b>	<b>Notations de la pertinence</b>
6 Très satisfaisant (HS) : pas de lacunes	4 Probables (L) : risques négligeables pour la durabilité	2 Pertinent (P)
5 Satisfaisant (S) : lacunes mineures	3 Moyennement probable (MP) : risques modérés	1 Pas pertinent (PP)
4 Modérément satisfaisant (MS)	2 Moyennement peu probable (MU) : des risques importants	<b>Notations de l'impact :</b>
3 Modérément Insatisfaisant (MU) : des lacunes importantes	1 Improbable (U) : risques graves	3 Satisfaisant (S)
2 Insatisfaisant (U) : problèmes majeurs		2 Minime (M)
1 Très insatisfaisant (HU) : de graves problèmes		1 Négligeable (N)
<b>Notations supplémentaires le cas échéant :</b>		
Sans objet (S.O.)		
Évaluation impossible (E.I.)		



## G. Questionnaire utilisé et résumé des résultats

### ■ Outil 1. Efficacité de progression vers les résultats escomptés

#### Outil 1. Cliché d'Évaluation –Efficacité de progression vers les résultats escomptés

Nom / description du Group interviewé \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_  
 Interviewé \_\_\_\_\_ contact \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_ préfecture-----Région

Lorsque les personnes interviewées ne connaissent pas la réponse ou que la réponse n'est pas applicable, marquez 0.  
 Les réponses doivent être fournies dans les cases correspondantes aux colonnes Labé et Boké.

Références METT	Logique projet/ (Référence AMAT)	Modalités	Score	Labé	Boké	Commentaires et illustrations
<b>Produit 1.3. Nombre de plans de gestion agroforestière et outils de réglementation des terres développés et intégrant la gestion du risque lié au changement climatique</b>						
1. Statut de la zone d'intervention	Est-ce que les zones d'intervention ciblées ont un statut local/national/régional reconnu pour la conservation, l'adaptation ou la coopération	Les zones ciblées pour l'intervention n'ont pas de statut particulier	0			
contexte		Les zones ciblées sont des zones à vocation pour la production et l'économie locales	1			
		Les zones ciblées sont des points d'entrée pour la coopération transfrontalière	2			
		Les zones ciblées pour l'intervention sont des sites clefs pour la résilience au changement climatique	3			
2. Statut des sites	Est-ce que les sites aménagés pour la pratique AGF ont un statut reconnu auprès des autorités	Les sites aménagés ne sont pas reconnus par l'autorité gestionnaire ou les résidents locaux/les usagers de la terre	0			
Contexte		Les sites aménagés sont reconnues par l'autorité gestionnaire mais ne sont pas connue des résidents locaux/les exploitants de la terre (une cartographie a été établie sans implication des communautés)	1			

		Les sites aménagés sont connus des autorités gestionnaires et par les résidents locaux mais ne sont pas convenablement matérialisés (cartographie participative sans démarcation)	2			
		Les sites aménagés sont connus des autorités gestionnaires et par les résidents locaux et sont convenablement matérialisée (ouverture de pare feu, haies vives, grilles etc.)	3			
<b>Produit 1.1. les Plans de Développement Local, Plans Annuels d'Investissement et BCA des CR de GKM sont mis à jour.</b>						
6a Plan de développement ou de gestion	Le projet à t il permis d'aboutir à une mise à jour plan de gestion et qui est mis en œuvre?	Il n'y a pas de PDL, PAI, BCA des CR de GKM mis à jour	0			
Planification		Un PDL a été mis à jour mais cela n'inclue par les PAI ni les BCA	1			
		Un PDL a été mis à jour et cela inclue les PAI	2			
		Un PDL a été mis à jour et cela inclue les PAI et les BCA	3			
6 b Points additionnels	Quel a été le niveau d'implication des acteurs dans l'élaboration/la mise en œuvre du Plan ?	Le processus de planification n'a pas permis l'implication des parties prenantes	0			
Planification/Produits		Le processus de planification a donné l'occasion aux parties prenantes clés d'influencer le PDL	1			
		Il y a un schéma établi et une procédure pour la revue périodique et actualisation du plan	2			
		Les résultats de la recherche, du suivi évaluation sont quotidiennement incorporés dans la mise à jour	3			
<b>Produit 2.1. les parties prenantes ciblées des préfectures de GKM ont un accès à des informations agro météorologiques pertinentes</b>						
7. Inventaire des ressources	Avez-vous assez d'informations agro météorologiques pour votre améliorer votre pratique?	Il y a très peu ou pas d'informations agro météorologique disponibles pour planifier et mener les activités agro sylvo pastorales	0			
Intrant		L'information agro météorologique existe mais elle n'est pas pertinente pour appuyer la prise de décisions, planification et la pratique	1			

		L'information agro météorologique existante est pertinente pour appuyer la prise de décisions, planification et la pratique mais le travail de mise jour continu nécessaire n'est pas maintenu	2			
		L'information agro météorologique existante est pertinente pour appuyer la prise de décisions, planification et la pratique et elle est maintenue	3			
8. Stratégie IEC		Il n'existe pas de stratégie ni d'outils IEC	0			
Planification/produit	Y-a-t-il une stratégie avec des outils IEC pour la diffusion et l'usage de l'information agro météorologique auprès de bénéficiaire?	Il existe une stratégie mais les outils ne sont pas élaborés conformément à la stratégie	1			
		Il existe une stratégie et les outils IEC sont élaborés conformément à la stratégie mais plusieurs outils ne sont pas vulgarisés et diffusés	2			
		Une stratégie et des outils IEC et la plupart des outils élaborés sont vulgarisés et diffusés auprès des parties prenantes	3			
9. Recherche		Il n'y a pas de travail de recherche instauré/appuyé par le projet	0			
Intrants	Le projet a-t-il contribué à instaurer un programme de gestion- ou un travail de recherche	Il y a quelque enquête ad hoc et un travail de recherche instauré/appuyé par le projet	1			
		Le projet a appuyé/instauré un travail de recherche ou de suivi considérable dans le domaine agro météorologique mais il n'est pas dirigé vers les besoins de résilience.	2			
		Il y a un programme compréhensif et intégré de suivi et de recherche mise en place/accompagné par le projet, qui sont convenables aux besoins de résilience	3			
<b>3.2. Augmentation de la production forestière : des villages appuyés par le projet ont créé des plantations forestières et fruitières</b>						
10. Gestion des ressources		Les conditions requises pour une gestion active des écosystèmes, espaces forestiers et zones agro climatiques critiques n'ont pas été	0			

processus	Le projet a-t-il contribué à ce que des écosystèmes, espaces forestiers ou zones agro climatiques critiques soit adéquatement gérée (ex. pour les feux de brousse, les espèces envahissantes)?	Les conditions requises pour une gestion active des écosystèmes, espaces forestiers et zones agro climatiques critiques, sont améliorés grâce au projet mais ne sont pas prises en compte.	1			
		Les conditions requises pour une gestion active des écosystèmes, espaces forestiers ou zones agro climatiques critiques sont améliorés par le projet mais seulement partiellement prises en compte	2			
		Les conditions requises pour une gestion active des écosystèmes, espaces forestiers ou zones agro climatiques critiques ont été amélioré par le projet et sont substantiellement ou totalement prises en compte	3			
<b>Produit 3.1a. Augmentation de la productivité agricole (rendement en t/ ha) dans la zone ciblée : agriculteurs des 15 CR ciblées dans le GKM formés sur des pratiques agroforestières résilientes aux changements climatiques</b>						
11. Nombre du personnel	Y-a-t-il un personnel supplémentaire d'encadrement pour accompagner les producteurs?	Il n'y a pas de personnel supplémentaire employé grâce au projet	0			
Intrants		Le projet a permis d'avoir du personnel supplémentaire mais le nombre est inadéquat pour les activités critiques de supervision	1			
		Le projet a permis d'avoir du personnel supplémentaire mais le nombre du personnel est sous le niveau optimal pour la supervision critique des activités	2			
		L'effectif du personnel est adéquat pour les besoins d'encadrement des producteurs sur le site.	3			
12. Formation du personnel	Le projet a-t-il contribué à la formation du personnel paysans et personnel technique des services de vulgarisation (avec une équité genre) ?	Le personnel n'a pas été formé par le projet	0			
Intrants/Processus		La formation du personnel et ses connaissances assurés par le projet restent bas par rapport aux besoins d'encadrement	1			
		La formation du personnel et les connaissances est adéquates mais pourraient être améliorées pour atteindre complètement les objectifs d'équité du genre d'encadrement des paysans	2			
		La formation du personnel et les connaissances sont conformes aux besoins d'encadrement des paysans et à l'équité du genre	3			

		<b>1.2. Actions spécifiques et budget de l'adaptation au changement climatique (l'agroforesterie)</b>				
13. Budget actuel		Le projet n'a pas pu appuyer/renforcer le budget pour l'adaptation au changement climatique	0			
Intrants	Est-ce que le projet a contribué à la mise en place d'un budget suffisant?	Le projet a pu appuyer/renforcer le budget disponible mais il est inadéquat aux besoins élémentaires d'adaptation et présente une contrainte sérieuse à la capacité de résilience.	1			
		Le projet a pu appuyer/renforcer la mise en place d'un budget disponible acceptable mais pourrait être amélioré pour atteindre pleinement les besoins de résilience	2			
		Le projet a pu appuyer/renforcer le budget disponible qui est suffisant pour faire face aux besoins essentiels de résilience	3			
14. Autonomie de budget		Il n'y a pas de budget autonome pour l'adaptation au changement climatique	0			
Produits/Résultat	Est-ce que le projet a contribué à la mise en place d'un budget autonome pour la résilience, l'adaptation?	Il y a un budget dérisoire et la résilience au changement climatique est tributaire des financements extérieurs	1			
		Il y a raisonnablement un budget autonome pour la résilience mais beaucoup d'innovations et de pratique d'adaptation dépendent d'un financement extérieur	2			
		Il y a un budget autonome pour la résilience au changement climatique et sa gestion nécessite d'être échelonnée sur un cycle d'années	3			
<b>3.1.b Augmentation de la productivité agricole (rendement en t/ ha) dans la zone ciblée : 80% (soit 1.200) des agriculteurs formés mettant en œuvre les pratiques/technologies d'adaptation introduites par le projet avec 5% d'augmentation de la productivité.</b>						
15. Aménagements et équipements alternatifs	Y-a-t-il des aménagements adéquats	Le projet a peu ou pas accompagné la mise en place des aménagements et de des équipements de production alternative	0			
Produits/ Résultats	et des équipements alternatifs mis en	Le projet a appuyé la réalisation des aménagements et la mise en place certains équipements favorables à des modes de production alternative mais ils sont inadéquats	1			

	place ou réhabilités par le projet?	Le projet a appuyé la réalisation des aménagements et la mise en place certains équipements favorables à des modes de production alternative mais des lacunes majeures subsistent et entravent la gestion	2			
		Le projet a appuyé la réalisation des aménagements et la mise en place certains équipements opérationnels favorables à des actions de production alternative résilientes au changement climatique	3			
16. Suivi et entretien	Est-ce que les aménagements et équipement réalisés sont suivis et entretenus adéquatement?	Il y a peu ou pas de suivi- entretien des aménagements et	0			
Processus		Le projet a instauré un certain suivi et des aménagements et installation du projet	1			
		Le projet a instauré un suivi mais il y a certaines lacunes importantes dans le suivi des aménagements et installations du projet	2			
		Les aménagements et installations du projet sont bien suivis et entretenus	3			
<b>Produit 3.3 Augmentation des revenus des bénéficiaires du projet : des agriculteurs soutenus par le projet enregistrent 5% (au moins) d'accroissement de leurs production et revenus</b>						
17. Les activités génératrices de revenue	Quels sont les activités qui ont été développés/appuyés par le projet pour permettre aux agriculteurs de générer des revenus à partir basés sur des pratiques résilientes ?	Le projet n'a développé/appuyé aucune activité pour accompagner les agriculteurs à générer des revenus basés sur des pratiques résilientes	0			
Processus		Le projet a développé/appuyé des activités pour accompagner les producteurs à générer des revenus basé sur les pratiques résilientes, mais ces activités restent largement tributaires des subventions accordées	1			
		Le projet a développé/appuyé des activités pour accompagner les producteurs à générer des revenus basé sur les pratiques résilientes, ces activités seront maintenues grâce à l'appui des autorités/mécanismes de subventions locales en places	2			
		Le projet a développé/appuyé des activités pour accompagner les producteurs à générer des revenus basé sur les pratiques	3			

		d'adaptation, ces activités seront pérennisées à travers une organisation autonomes des agriculteurs				
SCORE TOTAL DU POSSIBLE						
POURCENTAGE DU POSSIBLE						

■ **Outil 2. Cliché d'Evaluation /approche de MEO Globale**

Outil 2. Cliché d'Evaluation /approche de MEO Globale

Nom / description du Group interviewé \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_ Préfecture \_\_\_\_\_ Région \_\_\_\_\_

Lorsque les personnes interviewées ne connaissent pas la réponse ou que la réponse n'est pas applicable, marquez 0. Les réponses doivent être fournies dans les cases ombrées sur la droite.

No.	Note	0	1	2	Note finale	
		<b>Questions d'évaluation liées au Contexte /pertinence</b>				
1	Les activités du projet sont-elles conformes aux priorités, plans ou programmes nationaux ou locaux	Il n'y a aucune connaissance des activités réalisées dans le cadre de ce projet	Il y a des activités réalisées, mais les personnes interrogées ne savent pas comment elles ont été planifiées	Les personnes interrogées peuvent expliquer les activités réalisées et décrire la conformité avec plans ou programmes nationaux ou locaux		
2	Le projet fait il suite à une requête spécifique de la part des	Il n'ya pas de liens véritable entre le projet et les besoins	Certaines des activités des projets répondent à certaines attentes pressantes des	La quasi-totalité des actions du projet répondent à des attentes pressantes		

*Rapport d'Evaluation*

No.	Note	0	1	2	Note finale
	communautés, des collectivités ou du gouvernement	des communautés, des collectivités ou de l'Etat	communautés, des collectivités et de l'Etat	des communautés des collectivités et de l'Etat	
<b>Questions d'évaluation liées au processus</b>					
3	Avez-vous été associés directement ou indirectement à la formulation des actions du projet en tant que parties prenantes	Non, nous n'avons pas été associé ou nous ne savons pas sur quelles base les actions ont été identifiées et formulées	Nous avons participé en mettant à disposition l'information de base à notre niveau	Nous avons fournis l'information de base pour la formulation du projet et nous nous sommes prononcés sur la pertinence des actions envisagées	
4	Les activités sont-elles effectuées tel que planifiées	Il n'y a aucune connaissance des activités réalisées dans le cadre du projet	Il y a des activités réalisées, mais les personnes interrogées ne sont pas comment elles ont été planifiées	Les personnes interrogées peuvent expliquer les activités réalisées et décrire certaines des actions qui ont été planifiées	
5	Comment les activités mise en œuvre devaient-elles être conçues pour mieux fonctionner?	Les activités mises en œuvre ne traduisent pas les préoccupations des bénéficiaires	Certaines activités mériteraient d'être revues avant de passer à la mise en œuvre pour mieux correspondre aux besoins des bénéficiaires	Les activités du projet ont été bien conçues et correspondent aux préoccupations des bénéficiaires	
6	Quels enseignements peut-on tirer de la façon	Déroulement non conforme à la planification initiale	Déroulement peu conforme à la planification initiale	Déroulement conforme à la planification initiale	



No.	Note	0	1	2	Note finale
	dont s'est déroulé le projet	(Activités mise en œuvre non planifiées)			
7	À quel point les parties prenantes sont-elles satisfaites de leur intervention dans ce projet	Il n'y a pas d'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre ou des activités du projet	Les parties prenantes sont de temps en temps impliquées mais ne participent pas tellement dans la mise en œuvre	Les représentants des parties prenantes prennent part à la mise en œuvre	
8	Le projet touche-t-il la population ciblée?	Les communautés initialement ciblées n'ont pas été atteintes : ou bien la plupart des communautés atteintes n'ont pas été initialement ciblées	Seules une partie des populations ciblées a été atteinte	Toutes les populations et bénéficiaires ciblés ont été atteints dans la mise en œuvre des activités	
<b>Questions d'évaluation liées aux extrants</b>					
9	Le projet a-t-il touché le nombre de bénéficiaires visés	Moins de 50% des bénéficiaires visés ont été atteints	50-75% des bénéficiaires visés ont été atteint	Plus de 75 % des bénéficiaires visés ont été atteint	
10	Le projet a-t-il procuré les services prévus ?	Les services prévus par le projet n'ont pas été fournis	Quelques services prévus par le projet ont été fournis	Un bon nombre de services prévus par le projet ont été fournis	
11	Les activités sont-elles menées aux produits attendus?	Les activités mises en œuvre n'ont pas permis d'accéder aux produits/résultats attendus	Les activités mises en œuvre ont permis d'accéder à quelques produits/résultats attendus	Les activités mises en œuvre ont permis d'accéder la plupart des produits/résultats attendus	

No.	Note	0	1	2	Note finale
12	Y a-t-il des produits/résultats inattendus ?	Tous les résultats/produits du projet ont été initialement prévus	Il ya quelques résultats/produits inattendus	Il y a un bon nombre de produits/résultats inattendus	
<b>Questions d'évaluation liées aux résultats/impacts</b>					
13	Les bénéficiaires ont-ils eu des changements dans leur qualité de vie (compétences, connaissances, pratiques gains)	Il n'y a pas de changements notables dans dans leurs qualité de vie (compétences, connaissances pratiques, gains)	Il y a eu quelques changements dans, dans leurs qualité de vie (compétences, connaissances, pratiques, gains)	Il y a des changements notables dans dans leurs qualité de vie (compétences, connaissances, pratiques, gains)	
14	À quels niveaux de changements est on parvenu ?	un changement sur au plus un des domaines d'intervention visés	Un changement dans quelques domaines d'intervention visés par le projet	Un changement dans tous les domaines d'intervention visés par le projet centrale/déconcentrée, les donateurs	
15	Est-ce que le projet a permis de développer de meilleur réseautage et de meilleurs partenariats?	Nous n'avons pas pu établir des partenariats collaboration	Nous avons établis des partenariats avec un type de partenaire (collectivités, CBO, OSC, privé, étatique etc.)	Nous travaillons avec au moins quatre type de partenaire nationaux et des partenariats transfrontaliers	
16	Les interventions du projet ont-ils répondu aux préoccupations pour lesquelles le projet a été initié?	Les préoccupations de départ auxquelles les interventions ont permis de répondre sont très infimes par rapport à celles restées sans issues	Les interventions ont permis de répondre à certaines préoccupations de départ mais les besoins existent toujours	Les interventions ont permis de répondre à la quasi-totalité des préoccupations de départ	

No.	Note	0	1	2	Note finale
17	Y aurait-il des besoins apparentés né au cours de la mise en œuvre du projet qui n'étaient pas planifiés	Les besoins apparentés qui ont émergé sont plus importants que les besoins initiaux	Quelques besoins apparentés ont émergés à l'issue des interventions	Les besoins apparentés ayant émergés à l'issue des interventions sont négligeables	
<b>Questions d'évaluation liées à d'autres possibilités et aux enseignements tirés</b>					
18	Qu'est-ce qui aurait pu être fait différemment afin que le projet puisse être réalisé de manière plus efficace?	Toutes les étapes (de l'initiation à la mise en œuvre) et composantes (coordination et gestion, investissements et réalisations) du projet auraient pu être faites autrement	Certaines étapes et composantes du projet auraient pu être exécutées autrement	Les étapes et options retenues par le projet sont efficaces	
19	<b>Quels changements importants devraient être apportés au projet pour mieux réaliser ses objectifs</b>	Les changements importants doivent concerner toutes les étapes (de l'initiation à la mise en œuvre) et composantes (coordination et gestion, investissements et réalisations) du projet	Les changements importants doivent concerner certaines étapes (de l'initiation à la mise en œuvre) et composantes (coordination et gestion, investissements et réalisations) du projet	Les étapes et composantes du projet devraient être maintenues	
20	<b>Quels résultats faut-il envisager si une organisation veut répéter ce projet ou en entreprendre un semblable?</b>	Aucun des résultats ou domaine de résultats du projet n'est reproductible	Quelques résultats/domaines de résultats sont susceptibles d'être reproduits ou mis à l'échelle	La plupart des résultats/domaines de résultats sont susceptibles d'être reproduits ou mis à l'échelle	

Question	Commentaires Supplémentaires et illustrations
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
15	
18	
19	
20	

■ Outil 3 : Questionnaire ménage

**SECTION 00 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

<b>S0Q00</b>	NUMERO QUESTIONNAIRE:	
<b>S0Q01</b>	ENQUETEUR:	
<b>S0Q02</b>	SUPERVISEUR:	
<b>S0Q03</b>	DATE DE L'ENQUETE:	
<b>S0Q04</b>	CODE ENQUETEUR:	

S00Q09 Région .....

S00Q10 Prefecture .....

S00Q11 Communes.....Contact du ménage.....Non du chef de ménage

**SECTION 1 : IDENTIFICATION DU REPONDANT ET DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DU MENAGE**

Num.	Libelle de la question	Modalités	Aller à
<b>S1Q102</b>	Sexe	Masculin →1 Féminin→2	
<b>S1Q103</b>	Age	/__/_/	
<b>S1Q104</b>	Titre de la personne enquêtée	Chef de ménage .....→1 Epouse .....→2 Enfant .....→3 Autre (préciser) .....→9	
<b>S1Q105</b>	Quelle est votre situation matrimoniale ?	Célibataire.....→1 Marié Monogame...→2 Marié polygame.....→3 Divorcé.....4 Veuf / veuve .....→5 Autre (à préciser)...→9	
<b>S1Q106</b>	Niveau d'éducation	Aucun niveau →1	

		Alphabétisation →2 Primaire →3 Secondaire →4 Supérieur →5	
<b>S1Q107</b>	Statut du ménage	Sédentaire →1 Rapatrié2 déplacé interne3	
<b>S1Q108</b>	Origine (provenance) du ménage	Autochtone→1 Autre localité du pays →2 Autre localité d'un autre pays →3	
<b>S1Q109</b>	Nombre de personnes vivant dans le ménage	Femmes moins de 16 ans ..... /____/ Hommes moins de 16 ans ..... /____/ Hommes actif + de 16 ans...../____/ Femmes actives + de 16 ans.../____/ Total : ...../____/	
<b>S1Q110</b>	Quelles sont les activités du ménage ?	Agriculture.....→1 Elevage.....→2 Pêche.....→3 Chasse.....→4 Foresterie.....→5 Bûcheron.....→6 Tourisme .....→7 Autre (à préciser)...→8	Plusieurs réponses possibles
<b>S1Q111</b>	Classer par ordre d'importance en termes de revenus, les principales activités du ménage.	..... ..... ..... ..... ..... .....	



## SECTION 2 : IMPACT DU PROJET A L'ECHELLE DES EXPLOITATIONS

Num.	Libelle de la question	Modalités	Aller à
S2Q201	Les superficies de votre exploitation agricole ont-elles diminué ou augmenté suite aux interventions du projet ?	Oui →1 Non →2	Si 1 →Q201 Si 2 →Q203
S2Q202	Donner une estimation de l'évolution de la superficie de vos champs grâce aux interventions du projet ? <i>Faite précédé du signe (-) si diminution</i>	Petit1 Moyen2 Grand3	
S2Q203	La main d'œuvre intervenant dans votre exploitation a telle évolué suite aux interventions du projet	Oui →1 Non →2	Si 1 →Q204 Si 2 →Q205
S2Q204	De combien ont augmenté / diminué les effectifs des personnes participant aux travaux champêtres <i>Faite précédé du signe (-) si diminution</i>	Main d'œuvre familiale <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hommes : /_/_/_/</li> <li>• Femmes : /_/_/_/</li> <li>• Garçons : /_/_/_/</li> <li>• Filles : /_/_/_/</li> </ul> Main d'œuvre rémunérée <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hommes : /_/_/_/</li> <li>• Femmes : /_/_/_/</li> <li>• Garçons : /_/_/_/</li> <li>• Filles : /_/_/_/</li> </ul>	
S2Q205	Avez-vous été doté d'équipement par le projet pour l'amélioration de votre production	Oui →1 Non →2	Si 1 →Q206 Si 2 →Q205
S2Q206	De Combien d'équipements agricole et d'animaux de avez-vous bénéficié pour le travail dans votre exploitation grâce au projet?	Petits équipements (houes, brouettes, pelle, pique /_/_/_/ compostière /_/_/_/ Puits amélioré /forage /_/_/_/ Ruches /_/_/_/ Plants fruitiers /_/_/_/ Grillage pour clôture /_/_/_/ Plants forestiers pour haies /_/_/_/ Autres (préciser) /_/_/_/	
S2Q207	Est-ce que le projet a procédé à des aménagements agrosylvo pastoraux pour faciliter la pratique agro forestière ou pastorales	Oui : →1 Non : →2	
S2Q208	Votre bétail a-t-il accès aux aires protégées (forêt classée) ?	Oui en tout temps Oui en cas de crise alimentaire Non	
S2Q209	Quelles sont les nouvelles sources de revenus annuels de votre exploitation suggérées ou appuyé par le projet ?	Agriculture → 1 Elevage → 2 Pêche → 4 maraichage → 5 foresterie → 6 Tourisme → 7 Produits Forestiers Non Ligneux → 8 Apiculture → 9 Activités artisanale → 10 Autres (à préciser) → 11	



<p><b>S2Q210</b></p>	<p>Donnez une estimation des gains/perte de revenus annuels des activités du ménage suite aux interventions du projet</p> <p>Faite précédé du signe (-) si perte</p>	<p>Agriculture /___/___/___/___/___/ FGN Elevage /___/___/___/___/___/ FGN Pêche /___/___/___/___/___/ FGN Chasse /___/___/___/___/___/ FGN Foresterie /___/___/___/___/___/ FGN Tourisme /___/___/___/___/___/ FGN Produits Forestiers Non Ligneux /___/___/___/___/___/ FGN Apiculture Activités artisanale Autres (à préciser) /___/___/___/___/___/ FGN</p>	
<p><b>S2Q211</b></p>	<p>Le projet a-t-il initié des formations techniques spécifiques à l'endroit des ménages/producteurs dans votre localité ?</p>	<p>Oui : →1 Non : →2</p>	<p>Si 1 →Q212 Si 2 →Q218</p>
<p><b>S2Q212</b></p>	<p>Sur quels thèmes avez-vous été formé. Et vous étiez combien ?</p>	<p>Thème 1----- Nombre /___/___/___/ Thème 2----- Nombre /___/___/___/ Thème3----- /___/___/___/ Autres (préciser) nombre /___/___/___/</p>	
<p><b>S2Q213</b></p>	<p>Quelles sont les pratiques d'adaptions aux CC que vous pratiquez suite aux suggestions/appui du projet</p>	<p><b>En production végétale</b> Courbe de niveau → 1 mulching → 2 Compostières → 3 Puits améliorés →4 Brise vents →5 Herbes fixatrices/herbes fourragères →6 Utilisation des variétés améliorées →7 association culturales →8 Système sous couvert végétale (SCV) →9 Autre →10 <b>En production animale</b> Embouche →1 Vaccination →2 Cultures fourragères →3 Traitement de la Paille à urée/mééasse →3 Ensilage →4 <b>En production sylvicole</b> RNA/mise en defens<sup>15</sup>→1 Haies vive antiérosive →2 Haie vive défensive →3</p>	<p>Plusieurs réponses possibles</p>

<sup>15</sup>RNA : Régénération Naturelle Assistée

		Parc agroforestier →4 Autres (préciser) 9	
<b>S2Q214</b>	Le projet vous a-t-il accompagné dans le sens des contraintes que vous rencontrez dans votre activité	Oui : →1 Non : →2	Si 1 →Q215 Si 2 →fin
<b>S2Q215</b>	Quelles sont les contraintes pour la production agricole dans votre localité que le projet vous accompagne à lever ?	Pauvreté des sols → 1 insuffisance des terres → 2 Sècheresse →3 Maladies de plantes →4 Insectes ravageurs →5 Conflits agriculteurs – éleveurs →6 Systèmes d'exploitation (agriculture familiale) → 7 Niveau technique des producteurs→ 8 Circuit de financement des producteurs→10 Circuits de commercialisation →11 Autres (préciser) → 9	Plusieurs réponses possibles

	Domaines de résultats du projet
R1	Produit 1.1. les Plans de Développement Local, Plans Annuels d'Investissement et BCA des CR de GKM sont mis à jour
R2	Produit 1.2. Actions spécifiques et budget de l'adaptation au changement climatique (l'agroforesterie)
R3	Produit 1.3. Nombre de plans de gestion agroforestière et outils de réglementation des terres développés et intégrant la gestion du risque lié au changement climatique
R4	Produit 2.1. les parties prenantes ciblées des préfectures de GKM ont un accès à des informations agro météorologiques pertinentes
R5	Produit 3.1a. Augmentation de la productivité agricole (rendement en t/ ha) dans la zone ciblée : agriculteurs des 15 CR ciblées dans le GKM formés sur des pratiques agroforestières résilientes aux changements climatiques
R6	Produit 3.1. b Augmentation de la productivité agricole (rendement en t/ ha) dans la zone ciblée
R7	Produit 3.2. Augmentation de la production forestière : des villages appuyés par le projet ont créé des plantations forestières et fruitières
R8	Produit 3.3 Augmentation des revenus des bénéficiaires du projet : des agriculteurs soutenus par le projet enregistrent 5% (au moins) d'accroissement de leurs production et revenus



## K. Formulaire d'acceptation du code de conduite du consultant en évaluation

### Les évaluateurs:

1. Doivent présenter des informations complètes et équitables dans leur évaluation des forces et des faiblesses afin que les décisions ou les mesures prises soient bien fondées ;
2. Doivent divulguer l'ensemble des conclusions d'évaluation, ainsi que les informations sur leurs limites et les mettre à disposition de tous ceux concernés par l'évaluation et qui sont légalement habilités à recevoir les résultats ;
3. Doivent protéger l'anonymat et la confidentialité à laquelle ont droit les personnes qui leur communiquent des informations ; Les évaluateurs doivent accorder un délai suffisant, réduire au maximum les pertes de temps et respecter le droit des personnes à la vie privée. Les évaluateurs doivent respecter le droit des personnes à fournir des renseignements en toute confidentialité et s'assurer que les informations dites sensibles ne permettent pas de remonter jusqu'à leur source. Les évaluateurs n'ont pas à évaluer les individus et doivent maintenir un équilibre entre l'évaluation des fonctions de gestion et ce principe général.
4. Découvrent parfois des éléments de preuve faisant état d'actes répréhensibles pendant qu'ils mènent des évaluations. Ces cas doivent être signalés de manière confidentielle aux autorités compétentes chargées d'enquêter sur la question. Ils doivent consulter d'autres entités compétentes en matière de supervision lorsqu'il y a le moindre doute à savoir s'il y a lieu de signaler des questions, et comment le faire.
5. Doivent être attentifs aux croyances, aux us et coutumes et faire preuve d'intégrité et d'honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les évaluateurs doivent être attentifs aux problèmes de discrimination ainsi que de disparité entre les sexes, et s'en préoccuper. Les évaluateurs doivent éviter tout ce qui pourrait offenser la dignité ou le respect de soi-même des personnes avec lesquelles ils entrent en contact durant une évaluation. Sachant qu'une évaluation peut avoir des répercussions négatives sur les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent réaliser l'évaluation et en faire connaître l'objet et les résultats d'une façon qui respecte absolument la dignité et le sentiment de respect de soi-même des parties prenantes.
6. Sont responsables de leur performance et de ce qui en découle. Les évaluateurs doivent savoir présenter par écrit ou oralement, de manière claire, précise et honnête, l'évaluation, les limites de celle-ci, les constatations et les recommandations.
7. Doivent respecter des procédures comptables reconnues et faire preuve de prudence dans l'utilisation des ressources de l'évaluation.

### Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation<sup>16</sup>

Engagement à respecter le Code de conduite des évaluateurs du système des Nations Unies

<sup>16</sup>[www.unevaluation.org/unegcodeofconduct](http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct)

Nom du consultant : Drissa SOULAMA

Nom de l'organisation de consultation (le cas échéant) : Consultant International

**Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des évaluateurs des Nations Unies et je m'engage à le respecter.**

Signé à *Ouagadougou* le *15/11/2018*

Signature : \_\_\_\_\_



## L. Grandes lignes du rapport d'évaluation<sup>17</sup>

### i. Page d'introduction :

- Titre du projet financé par le FEM et soutenu par le PNUD
- N° d'identification des projets du PNUD et du FEM
- Calendrier de l'évaluation et date du rapport d'évaluation
- Région et pays inclus dans le projet
- Programme opérationnel/stratégique du FEM
- Partenaire de mise en œuvre et autres partenaires de projet
- Membres de l'équipe d'évaluation
- Remerciements

### ii. Résumé

- Tableau de résumé du projet
- Description du projet (brève)
- Tableau de notations d'évaluation
- Résumé des conclusions, des recommandations et des enseignements

### iii. Acronymes et abréviations

(Voir : Manuel de rédaction du PNUD<sup>18</sup>)

#### 1 Introduction

- Objectif de l'évaluation
- Champ d'application et méthodologie
- Structure du rapport d'évaluation

#### 2 Description et contexte de développement du projet

- Démarrage et durée du projet
- Problèmes que le projet visait à régler
- Objectifs immédiats et de développement du projet
- Indicateurs de base mis en place
- Principales parties prenantes
- Résultats escomptés

#### 3 Conclusions

(Outre une appréciation descriptive, tous les critères marqués d'un (\*) doivent être notés<sup>19</sup>)

#### 3. Conception/Formulation du projet

##### 1

- Analyse ACL/du cadre des résultats (Logique/stratégie du projet ; indicateurs)
- Hypothèses et risques
- Enseignements tirés des autres projets pertinents (par exemple, dans le même domaine focal) incorporés dans la conception du projet
- Participation prévue des parties prenantes
- Approche de réplication

<sup>17</sup>Le rapport ne doit pas dépasser 40 pages au total (en excluant les annexes).

<sup>18</sup> Manuel de style du PNUD, Bureau des communications, Bureau des partenariats, mis à jour en novembre 2008

<sup>19</sup> Utilisation d'une échelle de notations de six points : 6 Très satisfaisant, 5 : Satisfaisant, 4 : Partiellement satisfaisant, 3 : Partiellement insatisfaisant, 2 : Insatisfaisant et 1 : Très insatisfaisant. Voir la section 3.5 à la page 37 pour plus d'explications sur les notations.

- Avantage comparatif du PNUD
  - Les liens entre le projet et d'autres interventions au sein du secteur
  - Modalités de gestion
3. Mise en œuvre du projet
- 2
- Gestion adaptative (modifications apportées à la conception du projet et résultats du projet lors de la mise en œuvre)
  - Accords de partenariat (avec les parties prenantes pertinentes impliquées dans le pays/la région)
  - Commentaires provenant des activités de suivi et d'évaluation utilisés dans le cadre de la gestion adaptative
  - Financement du projet :
  - Suivi et évaluation : conception à l'entrée et mise en œuvre (\*)
  - Coordination au niveau de la mise en œuvre et de l'exécution avec PNUD et le partenaire de mise en œuvre (\*) et questions opérationnelles
3. Résultats des projets
- 3
- Résultats globaux (réalisation des objectifs) (\*)
  - Pertinence(\*)
  - Efficacité et efficience (\*)
  - Appropriation par le pays
  - Intégration
  - Durabilité (\*)
  - Impact
- 4 Conclusions, recommandations et enseignements
- Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet
  - Mesures visant à assurer le suivi ou à renforcer les avantages initiaux du projet
  - Propositions relatives aux orientations futures favorisant les principaux objectifs
  - Les meilleures et les pires pratiques lors du traitement des questions concernant la pertinence, la performance et la réussite
- 5 Annexes
- TR
  - Itinéraire
  - Liste des personnes interrogées
  - Résumé des visites sur le terrain
  - Liste des documents examinés
  - Tableau des questions d'évaluation
  - Questionnaire utilisé et résumé des résultats
  - Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation

## E. équipe des consultants

N°	NOMS ET PRENOMS	CONTACTS TELEPHONE	Fonction
01	Drissa SOULAMA	+22670133621/+224629335759	Consultant international/ Chef de mission
02	Thierno Oumar DIALLO	+224 620 27 15 12	Consultant national
03			



04

## F. Localités ciblées pour les enquêtes ménage

Région	Prefectures	Communes	Village/sites	Norméen
Labé	Mali	Yambèring	Pellal, Djindjinma, Téguélinié, Baradj, Hansaghèrè, Pounneya	
		Hidayatou	Wedouwol, Madina Kounda, Kounda, Tokéwaré et Yentè	
	S/T			
Boké	Gaoual	Kousitèl	Bantala, sébétére, Kousitel centre, Woton, Bommehoun	
		Koumbia	Tyankoun Diaré (3) et Faramadj (3)	
	S/T			
	Koundara	Guingan	Kifaya centre(3) km12 (1)	
		Sambailo	Sambailo centre (6)	
S/T				
Total	03	06	33	33 et

## Définition des termes et concepts

Termes	Définitions
Action de développement	Instrument d'aide utilisé par un partenaire (bailleur de fonds ou non) en vue de promouvoir le Développement. Par exemple, projets, programmes, avis ou conseils en matière de politiques.
Activité	Actions entreprises ou travaux menés en vue de produire des réalisations spécifiques. L'activité mobilise des ressources telles que des fonds, une assistance technique et d'autres types de moyens
Analyse des risques	Analyse ou appréciation de facteurs (appelés hypothèses dans le cadre logique) qui contribuent, ou pourraient contribuer, à l'atteinte des objectifs d'une intervention donnée. Examen détaillé des conséquences non voulues et négatives qu'une action de développement pourrait avoir sur la vie humaine, la santé, la propriété ou l'environnement. Processus visant à identifier systématiquement les conséquences indésirables et les risques, avec quantification de leur probabilité d'apparition et leur impact prévisible
Bénéficiaires	Individus, groupes ou organisations qui bénéficient de l'action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non. Termes connexes : publics concernés, ciblés ou atteints.
But	Objectif énoncé relatif au projet ou au programme de développement
Cadre logique	Outil visant à améliorer la conception des actions, le plus souvent au niveau des projets. Cela suppose d'identifier les éléments stratégiques (ressources, extrants, réalisations, impacts) et leurs relations causales, les indicateurs, ainsi que les facteurs extérieurs (risques) qui peuvent avoir une influence sur le succès ou l'échec de l'action. Il facilite ainsi la conception, l'exécution et l'évaluation d'une intervention de développement.  <i>Terme connexe: gestion axée sur les résultats</i>
Chaîne des résultats	Suite de relations de cause à effet qui mènent d'une action de développement à l'atteinte des objectifs. La chaîne des résultats commence par la mise à disposition des ressources, se poursuit par les activités et leurs extrants. Elle conduit aux

Termes	Définitions
	<p>réalisations et aux impacts, et aboutit à une rétroaction. Dans quelques agences d'aide le public concerné fait partie de la chaîne des résultats.</p> <p><i>Termes connexes: hypothèse, cadre de résultats</i></p>
Conclusions	Exposé des facteurs de succès et d'échec de l'action évaluée, avec un intérêt particulier accordé aux résultats et aux impacts, escomptés ou non, et plus généralement aux autres points forts et points faibles. Une conclusion fait appel à des données et des analyses élaborées à partir d'un enchaînement transparent d'arguments.
Constatations	Données avérées déduites d'une ou de plusieurs évaluations permettant d'établir des faits.
Données	Faits ou chiffres desquels vous pouvez tirer des conclusions
Effet	<p>Changement escompté ou non, attribuable directement ou indirectement à une action.</p> <p><i>Termes connexes : résultats (effet primaire, effet secondaire, effet inattendu, effet direct, effet externe, effet indirect, effet brut, effet net, effet de premier rang), réalisations</i></p>
Efficacité (succès, réussite)	<p>Mesure selon laquelle les objectifs de l'action de développement ont été atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative.</p> <p><i>Remarque : terme également utilisé comme système de mesure globale (ou comme jugement) du mérite et de la valeur d'une activité ; mesure selon laquelle une intervention a atteint, ou est en train d'atteindre, ses principaux objectifs pertinents, de façon efficiente et durable, et avec un impact positif en terme de développement institutionnel.</i></p> <p><i>Terme connexe : effectivité.</i></p>
Efficience	Mesure selon laquelle les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) sont converties en résultats de façon économe.
Enseignements tirés	Généralisations, établies à partir de circonstances spécifiques relatives à des évaluations de projets, de programmes ou de politiques permettant de tirer des enseignements plus larges. Souvent les leçons soulignent les points forts et les points faibles dans la préparation, la conception et la mise en œuvre, qui ont un effet sur la performance, les résultats et l'impact.
Evaluation	Appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et l'accomplissement des objectifs, l'efficience en matière de développement, l'efficacité, l'impact et la durabilité. Une évaluation devrait fournir des informations crédibles et utiles permettant d'intégrer les leçons de l'expérience dans le processus de décision des bénéficiaires et des bailleurs de fonds.
Evaluation conjointe (partenariale)	Evaluation à laquelle participent différents organismes bailleurs et/ou leurs partenaires.
Evaluation ex ante	<p>Evaluation qui est conduite avant la mise en œuvre d'une action de développement.</p> <p><i>Termes connexes : appréciation préalable, étude de faisabilité, étude de base</i></p>
Evaluation ex post	<p>Evaluation d'une action de développement une fois celle-ci terminée.</p> <p><i>Remarque : ce type d'évaluation peut être réalisé tout de suite après l'achèvement de l'intervention ou longtemps après. Le but est d'identifier les facteurs de succès ou d'échec, d'apprécier la durabilité des résultats et des impacts, et de tirer des conclusions qui pourront être généralisées à d'autres actions.</i></p>
Evaluation externe	Evaluation d'une action de développement conduite par des services et/ou des personnes extérieures au bailleur de fonds et à l'organisation responsable de la mise en œuvre.
Evaluation indépendante	<p>Evaluation d'une action de développement conduite par des services ou des personnes non liés aux responsables de la conception et de la mise en œuvre de l'action de développement.</p> <p><i>Remarque : la crédibilité d'une évaluation dépend en partie de l'indépendance avec laquelle elle a été conduite. L'indépendance implique une liberté par rapport aux influences politiques et aux pressions des organisations. Elle est caractérisée par l'accès libre et complet à l'information et par une autonomie totale pour mener des investigations et en rendre compte</i></p>
Evaluation interne	<p>Evaluation conduite par un service et/ou des personnes qui dépendent des responsables de l'action de développement chez le bailleur de fonds, chez ses partenaires ou au sein des organisations chargées de la mise en œuvre.</p> <p><i>Terme connexe : auto-évaluation</i></p>

Termes	Définitions
Evaluation à mi-parcours	Evaluation conduite à la moitié de la mise en œuvre de l'action.  Terme connexe : évaluation formative.
Evaluation participative	Méthode d'évaluation selon laquelle les représentants des agences d'aide et des autres parties prenantes (y compris les bénéficiaires) collaborent pour concevoir et conduire une évaluation et en tirer les conclusions
Evaluation de projet	Evaluation d'une action de développement individuelle conçue pour atteindre des objectifs spécifiques avec des ressources et un plan de travail déterminés, souvent dans le cadre d'un programme plus large.
Evaluation thématique	Evaluation d'un certain nombre d'actions de développement, toutes orientées vers une priorité spécifique de développement, qui s'applique de façon transversale aux pays, aux régions et aux secteurs.
Examen	Appréciation de la performance d'une action, périodiquement ou de façon ad hoc.  Remarque: le terme "évaluation" est souvent appliqué pour une appréciation plus globale et/ou plus profonde que l'examen. L'examen tend à souligner les aspects opérationnels. Les termes "examen" et "évaluation" sont parfois utilisés comme synonymes
Extrant (produit)	Biens, équipements ou services qui résultent de l'action de développement. Le terme peut s'appliquer à des changements induits par l'action qui peuvent conduire à des effets directs. Les extrants sont assez immédiats et faciles à observer ou à mesurer
Fiabilité	Cohérence et consistance des informations sur la base desquelles se fondent l'évaluation et les jugements qui en découlent. La fiabilité fait référence à la qualité des techniques, procédures et analyses utilisées pour collecter et interpréter les données.  Remarque : l'information est fiable si des observations répétées utilisant les mêmes outils dans des conditions identiques produisent des données similaires
Finalité	Objectif global vers lequel l'action de développement doit contribuer
Gestion axée sur les résultats	Stratégie de management orientée vers la performance, la réalisation d'extrants et l'accomplissement d'effets directs
Groupe cible (population cible)	Personnes ou organisations au bénéfice desquelles l'action de développement est entreprise.
Hypothèses	Suppositions déduites de facteurs ou de risques pouvant avoir des répercussions sur le progrès ou le succès de l'action de développement.  Remarque : le terme hypothèse peut aussi s'appliquer aux facteurs qui conditionnent la validité de l'évaluation elle-même, par exemple les caractéristiques de la population dont est tiré l'échantillon d'une enquête. Dans une « approche théorique » de l'évaluation, les hypothèses émises sont systématiquement vérifiées par rapport à l'enchaînement des résultats escomptés.
Impacts	Effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non. Impact en termes de développement institutionnel Effets d'une action affectant, plus ou moins, la capacité d'un pays ou d'une région d'utiliser ses ressources propres (humaines, financières et naturelles), de façon plus efficiente, équitable et durable. Par exemple : (a) des mécanismes institutionnels mieux définis, plus stables, transparents et effectivement appliqués de façon prévisible, ou (b) pour les organisations concernées par ces changements institutionnels, un meilleur ajustement entre leur mandat, leurs missions et leurs capacités. Ces impacts peuvent inclure les effets, escomptés ou inattendus, d'une action.
Indicateur	Facteur ou variable, de nature quantitatif ou qualitatif, qui constitue un moyen simple et fiable de mesurer et d'informer des changements liés à l'intervention ou d'aider à apprécier la performance d'un acteur du développement. Signal qui révèle les progrès réalisés (ou non) vers l'atteinte des objectifs; Moyen de mesurer ce qui se produit effectivement par rapport à ce qui a été planifié en termes de quantité, de qualité et d'actualité des données.
Information	Données qui ont été enregistrées, classifiées, organisées, reliées ou interprétées dans un cadre (comme celui d'un projet) afin d'en faire ressortir une signification.
Indicateur de performance	Indicateur permettant de vérifier les changements intervenus en cours d'action ou les résultats obtenus par rapport à ce qui était planifié.  <i>Termes connexes : suivi des performances, mesure des performances</i>

Termes	Définitions
Mesure des performances :	Système permettant d'apprécier les performances des actions de développement par rapport aux objectifs affichés. Termes connexes : suivi des performances, indicateurs.
Modèle des résultats (Cadre de résultats)	Représentation logique expliquant comment l'objectif de développement peut être atteint en prenant compte des relations causales et des hypothèses implicites. <i>Termes connexes : chaîne des résultats, cadre logique.</i>
Objectif de développement	Impact attendu, en termes physiques, financiers, institutionnels, sociaux, environnementaux ou autres, par une ou plusieurs actions de développement, au bénéfice d'une société, d'une communauté, d'un groupe de personnes
Objectif du programme ou du projet	Résultats que le programme ou le projet est supposé contribuer à générer en termes physiques, financiers, institutionnels, sociaux, environnementaux ou autres
Outils d'analyse	Techniques utilisées pour traiter et interpréter l'information durant une évaluation
Outil d'évaluation	Instrument ou mécanisme qui fournit des données sur la quantité ou la qualité du projet évalué. On peut également l'appeler une mesure.
Outils de collecte de données	Méthodologies utilisées pour identifier des sources d'information et les rassembler au cours de l'évaluation. <i>Remarque : par exemple, enquêtes formelles ou informelles, observation directe et participative, interviews de communautés, groupes de contrôle, avis d'experts, études de cas et recherche de documentation.</i>
Partenaires	Personnes et/ou organisations qui collaborent pour atteindre des objectifs convenus en commun. <i>Remarque : le concept de partenariat évoque des objectifs conjoints, des responsabilités partagées en ce qui concerne les réalisations, des engagements réciproques et une obligation de rendre compte de manière claire. Les partenaires peuvent être des organisations gouvernementales, de la société civile, des ONG, des universités, des associations professionnelles, des organisations multilatérales, des entreprises privées...</i>
Parties prenantes (Protagonistes)	Agences, organisations, groupes ou individus qui ont un intérêt direct ou indirect dans l'action de développement ou dans son évaluation
Performance	Mesure selon laquelle l'action de développement, ou un partenaire, opère selon des critères, des normes, des orientations spécifiques, ou obtient des résultats conformes aux objectifs affichés ou planifiés.
Pertinence	Mesure selon laquelle les objectifs de l'action de développement correspondent aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités globales, aux politiques des partenaires et des bailleurs de fonds. <i>Remarque : rétrospectivement, la question de la pertinence consiste souvent à s'interroger sur le fait de savoir si les objectifs de l'action ou sa conception sont encore appropriés compte tenu de l'évolution du contexte.</i>
Projet	Série d'activités planifiées, reliées entre elles, visant à atteindre des buts précis dans des délais précis.
Publics concernés (Publics atteints)	Bénéficiaires et autres parties prenantes concernés par une action de développement. <i>Terme connexe : bénéficiaires.</i>
Questions d'évaluation	Questions clés auxquelles vous devez répondre pour mener à bien une partie du projet ou atteindre un objectif. C'est en posant et en répondant aux bonnes questions qu'une évaluation de projet sera utile.
Réalisation (Effet direct)	Ce que l'action doit accomplir ou a accompli à court ou à moyen terme. <i>Termes connexes : résultat, extrant, produit, impact, effet.</i>
Ressources (Moyens, intrants)	Moyens financiers, humains et matériels utilisés pour l'action de développement.
Recommandations	Propositions qui ont pour but de promouvoir l'efficacité, la qualité ou l'efficience d'une action de développement, de réorienter les objectifs, et/ou de réallouer les ressources.

Termes	Définitions
	<i>Les recommandations doivent être reliées aux conclusions</i>
Référence	Norme permettant d'apprécier la performance ou les résultats obtenus.  <i>Remarque : la référence se rapporte à des résultats obtenus dans le passé récent par d'autres organisations comparables, ou à ce qu'on pensait pouvoir atteindre raisonnablement dans un contexte donné.</i>
Résultats	Extrants (produits), réalisations ou impacts (escomptés ou non, positifs et/ou négatifs) d'une action de développement, pouvant être attribués aux activités du projet (p. ex. changements dans les connaissances et les attitudes des participants, changements dans les conditions et les services de l'organisme)  Termes connexes : réalisation, effet direct, impact.
Suivi	Processus continu de collecte systématique d'informations, selon des indicateurs choisis, pour fournir aux gestionnaires et aux parties prenantes d'une action de développement en cours, des éléments sur les progrès réalisés, les objectifs atteints et l'utilisation des fonds alloués. Il permet de s'assurer que les activités qui doivent se faire le sont effectivement et que les procédures sont mises en place comme prévu
Suivi des performances	Processus continu de collecte et d'analyse de l'information, visant à apprécier la mise en œuvre d'un projet, d'un programme ou d'une politique au regard des résultats escomptés
Termes de référence (Cahier des charges)	Document écrit présentant le but et le champ de l'évaluation, les méthodes à utiliser, les références permettant d'apprécier la performance ou de conduire les analyses, les activités etc.

